This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Susan Bacon's Book
1750

848
B 98D
A35
1720

NOUVELLES LETTRES

DE MESSIRE 88437

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY,

LIEUTENANT GENERAL DES ARMÉES DU ROY, ET MESTRE DE CAMP GENERAL DE LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ETRANGERE,

Avec les Réponses.

SEPTIEME TOME.

A PARIS,

Chez FLORENTIN DELAULNE, ruë Saint Jacques à l'Empereur.

M. DCC. XVI.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

TABLE
DES NOUVELLES LETTRES.
SEPTIEME VOLUME.

A L'Abbeſſe de Saint-Andoche. 238.
A l'Evêque d'Autun. 72. 73. 174.
Du Duc de Beauvilliers. 273.
Au Duc de Beauvilliers. 31.
De Monſieur de Bellegarde. 16.
De Monſieur de Benſerade. 203.
A Monſieur de Benſerade. 127.
A Madame du Bouchet. 11.
Du Pere Bouhours. 46. 96. 250.
Au Pere Bouhours. 44. 98. 251.
De l'Abbé de Broſſe. 7. 29. 124. 284. 378. 382.
A l'Abbé de Broſſe. 373.
De Monſieur de la Bruyere 342.
A Monſieur de la Bruyere. 343.
De Monſieur Charpentier. 133. 161. 180.
A Monſieur Charpentier. 132. 166. 183.
De l'Abbé de Choiſy. 129. 135. 138 145. 151. 154. 168. 176. 184. 192. 195. 205. 208. 214. 222. 224. 227. 235. 240. 246. 254. 262. 267. 270. 274. 280. 301. 311. 317. 323 330. 344. 349. 359. 376. 379.
A l'Abbé de Choiſy. 122. 130. 136. 141. 149. 153. 157. 172. 179. 198. 207. 212. 216. 234. 237. 242. 249. 256. 264. 269. 272. 276. 282. 288. 302. 312. 319. 326. 332. 345. 351. 361. 378. 381. 383.
Du Comte de Colligny. 106.

Au Comte de Colligny. 105.
A la Marquise de Colligny. 107. 110. 112.
De Monsieur de Corbinelly. 79.
De la Comtesse de Dalet. 336. 341.
A la Comtesse de Dalet 333. 335. 338.
De l'Abbé Dancé. 201.
A l'Abbé Dancé. 190.
Au Premier Présidentde Dijon. 12.
De Mademoiselle Dupré. 290. 252. 365.
A Mademoiselle Dupré. 293. 346. 362.
De Monsieur de Grammont. 257. 259.
A Monsieur de Grammont. 258. 261.
A Monsieur l'Archevêque de Paris, du Harlay. 55.
De la Ducheſſe de Holstein, Comteſſe de Rabutin. 314.
A la Ducheſſe de Holstein, Comteſſe de Rabutin. 315.
Au Maréchal de Luxembourg. 121.
De Madame de Maisons. 3. 5 15. 64. 89. 143 158. 217. 219. 245. 265. 278.
A Madame de Maisons. 1. 4. 6. 14. 63. 65. 90. 116. 144. 160. 218. 220. 244. 266. 279.
A la Marquise de Monjeu. 23. 78.
Du Duc de Montausier. 42.
Au Duc de Montausier. 35.
Au Président de Novion. 42.
A la Présidente d Osembray. 48.
De Monsieur le PRINCE. 376.
A Monsieur le PRINCE. 375.
Du Président de Rezay. 95. 152.
Au Président de Rezay. 253.
De Madame de la Roche 52.
A Madame de la Roche. 51.
De Monsieur de la Rongere. 40. 43.
Au Roy. 33.
De Madame de Scudéri. 305.

A Madame de Scudéry. 309.
De Madame de Sévigny. 20.
A Madame de Sévigny. 21.
Du Marquis de Termes. 32. 36. 50. 303. 320. 327. 368.
Au Marquis de Termes. 304. 322. 329. 370.
De l'Abbé de Théſut. 53. 57. 66. 74. 85. 92. 100.
A l'Abbé de Théſut. 54. 60. 69. 76. 87. 93. 103.
De la Comteſſe de Toulonjon. 84. 119.
A la Comteſſe de Toulonjon. 37. 83. 114 148.
Du Comte de V*** 187.
Au Comte de V*** 189.
Du Marquis de *** 24. 49. 296.
Au Marquis de *** 299.
De la Marquiſe de *** 99. 123.
De Monſieur de *** 104.

Poëſies & autres Piéces.

Sonnets en bouts rimez. Contre l'Amour. 192. Contre une Infidelle. 295.
Stances. 307.
Vers à M*** 363. 366.
Vers ſur le Prince d'Orange. 141.
Bon mot du Pape mis en Vers. 211.
Epître à Mademoiſelle *** ſur ſon Mariage. 348.
Relation de la Bataille de Boine. 124.
Lettre de Madame de Colligny à Madame de Maiſons. 14. Du Duc de Lorraine à l'Empereur. 119 de Boiſſelot au Roy d'Angleterre. 164. De Monſieur de la Trappe au Maréchal de Belfonds. 229.
Réponſe à Madame *** ſur l'Envoi du Portrait du Prince d'Orange. 353.

Fin de la Table du ſeptiéme Volume.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de notre Hoſtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. FLORENTIN DELAULNE Libraire à Paris, Nous a fait remontrer qu'il luy a eſté mis entre les mains un Livre intitulé; *Morinus de Pœnitentia & Baſilicis antiquis*: lequel Ouvrage il deſireroit imprimer ou faire imprimer, mais comme il ne le peut ſans s'engager à une tres-grande dépenſe; il Nous a tres humblement fait ſuplier de vouloir bien pour le dédomager des avances conſiderables qu'il luy convient faire à ce ſujet, luy accorder nos Lettres de Privilege, tant pour l'impreſſion dudit Ouvrage que pour la réimpreſſion de pluſieurs Livres dont les Privileges ſont expirez ou preſts à expirer. A CES CAUSES, Voulant favorablement traiter ledit Delaulne, & exciter par ſon exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions dont la lecture pût eſtre avantageuſe à l'avancement des ſciences & aux progrès des belles Lettres qui ont toûjours fleury dans notre Royaume, ainſi qu'à ſoutenir l'Imprimerie & la Librairie qui ont eſté juſques à preſent cultivées par nos Sujets avec autant de ſuccès que de réputation : Nous avons permis & permettons par ces preſentes audit Delaulne d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage, & les autres Livres intitulez, *Petavii Rationarium Temporum & Tabula Chronologica*, tant en Latin que traduit en François & continué juſqu'à préſent. De Vert ſur les Cérémonies de l'Egliſe & ſur les mots de Meſſe & de Com-

munion. Maniere de bien penſer. Penſées Ingenieuſes & Entretiens d'Ariſte du P. Bouhours. Dictionnaire François par Alphabet & par rimes, avec la Methode pour apprendre la langue Françoiſe, & le Traité de la Poëtique Françoiſe, par Richelet. *Toutes les Lettres du Comte de Buſſy, avec les Réponſes, & l'Hiſtoire du Roy.* Inſtructions & Pratiques ſur les temps & les myſteres de l'année, les Paſſages choiſis de l'Ecriture-Sainte. Entretiens ſur divers ſujets de pieté. La Verité de la Religion Chrétienne, par Desmahis. Martyrologe, Diurnal, Miſſel Romain & Pſeautier, Latin & François, avec les differences du Pariſien, contenant l'Office de l'Egliſe pendant la Meſſe, & les autres Heures pour tous les jours de l'année, avec l'Office de la Semaine Sainte, de Paſque, & l'explication des cérémonies. Relations des morts des Religieux & les Conſtitutions de la Trappe. Deſcription de Verſailles & de Marly. Les Lettres à Atticus, par Mongault. Theologie & Conferences ſur les matieres de Theologie en François. Avec la Traduction des Heures d'Horſtius, & la Devotion à la Vierge. Menagiana, Valeſiana, Colomeſiana, Chevræana, Naudæana, Sorberiana, &c. par ordre alphabetique; en telles formes, marges, caracteres, en autant de Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon luy ſemblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume pendant le temps de Dix huit années conſecutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelques qualité & condition qu'elles puiſſent eſtre, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, debiter, ni contrefaire aucuns deſdits Livres en tout, ni en par-

tie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hoſtel Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts. A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles. Que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expoſer en vente il ſera mis de chacun deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Chaſteau du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le ſieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des preſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons &c. Commandons &c. CAR tel eſt nôtre plaiſir. DONNE' à Paris le 26. jour de May, l'an de grace mil ſept cent huit, & de nôtre Regne le ſoixante-ſixiéme. Par le Roy en ſon Conſeil, LECOMTE.

Regiſtré ſur le Regiſtre n. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 343. n. 647. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du 13. Aouſt 1703. A Paris ce 9. Juin 1708.

Signé L. SYLVESTRE, *Syndic.*

NOU-

NOUVELLES LETTRES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

SEPTIE'ME PARTIE.

I. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons, en lui donnant un tome de ſes Mémoires.

A Chaſeu, ce 25. Juillet 1689.

JE ne puis encore avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui, Madame, mais je vous envoïe toûjours un autre moi-même. Je ne ſçai ſi vous trouve-

rez dans ce que vous allez lire, autant de goût que dans ce que vous avez lû. Je veux croire, comme vous me l'avez mandé, Madame, que les matieres n'y ſont pas mal traitées ; mais je ne penſe pas qu'elles ſoient auſſi heureuſes & auſſi agréables que les premieres. Je voudrois bien encore avoir le ſoin de vous marquer des retranchemens dans les Livres que je vous envoïe pour vous donner le plaiſir de les forcer. Dès que la Marquiſe de Colligny ſera un peu remiſe de la fatigue de ſon voïage je vous l'amenerai, Madame. Je lui ai donné autant d'envie de vous voir, qu'on vous en a donné pour elle. Je vous ai déja dit qu'elle ne ſe jettoit pas à la tête des gens, mais qu'elle étoit bonne à l'uſer. Je vous en dirois davantage ſi je ne craignois de me vanter, après qu'une de ſes amies m'envoïa il y a quelque tems ce couplet ſur l'air des Feüillantines :

De l'aimable Colligni,
Cher Buſſy,
Le mérite eſt infini.
C'eſt une Dame parfaite,
Grace à qui deux fois l'a faite.

II. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 25. Juillet 1689.

VOus avez dû trouver les Livres que vous m'avez prêtez, Monſieur, comme ils étoient au ſortir de vos mains. Si vous en jugiez autrement, vous m'obligeriez auſſi de juger que vous avez du panchant à croire legerement le mal de votre prochain; mais enfin remplacez-moi le tort que vous me faites, par me mettre dans les bonnes graces de Madame de Colligny; elle vous a aſſez d'obligation pour ne vous en pas dédire. Je compte beaucoup ſur vos ſoins & peu ſur mon mérite, je vous avoüe que je ſuis infiniment touchée du ſien. Au reſte, Monſieur, ſoïez content de ce que le couplet dit que vous avez fait pour elle; pour moi je vous eſtime davantage que ſi vous n'aviez fait ſans cela qu'une grande fortune; cependant je vous ſupplie, Monſieur, de croire que perſonne ne vous

peut ſouhaiter plus que moi d'avoir fait l'une & l'autre.

III. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 22. Juillet 1689.

DIeu me garde, Madame, de penſer jamais de vous que du bien. Quand je n'ay pas douté de votre curioſité, ce n'a pas été pour vous en eſtimer moins, au contraire je vous ai loüée dans mon cœur de vôtre noble confiance, & d'être ſi fort au deſſus des foibleſſes des petits eſprits; & c'eſt un des endroits par où je prétends faire ſouhaiter à Madame de Colligny d'être de vos amies. Vous me conſeillez, Madame, d'être plus content d'avoir fait une jolie femme de Madame de Colligny, que ſi j'avois fait ſans cela une grande fortune; pour moi qui ne veux jamais être fâché, je me le conſeille auſſi, & ſur tout je veux tout ce qui plaît à la Providence. Vous avez la bonté de me ſouhaiter tous les deux, Mada-

me ; je vous en rends mille graces, & je ſouhaite en récompenſe que vous aimiez mieux être à Autun qu'en lieu du monde.

IV. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 25. Juillet 1689.

VOus n'y penſez pas, Monſieur, de vouloir que je vous écrive deux fois la ſemaine. Je me trouve inſenſiblement engagée dans un commerce, qui bien qu'agréable, pourroit être un peu contre la régle; mais le plaiſir m'emporte, & l'envie de ne rien perdre de ce qui vient de vous. Cependant il m'en coûte un peu, car je vous réponds par de méchantes Lettres, à de jolies que vous m'écrivez. Je me mets quelquefois dans la tête qu'il eſt d'un bon air d'avoir dans ſa poche des Lettres de Monſieur le Comte de Buſſy; cela flatte ma vanité. Il eſt vrai qu'à la réflexion je trouve que je fais tout le contraire de ce que je m'étois propoſée en

arrivant à Autun, qui étoit de vivre dans une solitude profonde ; mais le diable qui croit trouver son compte à ce commerce, me fait écrire par Madame la Comtesse de Bussy que je suis votre Cousine ; & en effet si je ne m'étois dévoilée devant Monsieur le Comte de Bussy, je me dévoilerois devant mon Cousin.

V. LETTRE.

Du Comte de Bussy à Madame de Maisons.

A Chaseu, ce 26. Juillet 1685.

VOus m'avez fait grand peur par vos réflexions, Madame, mais la fin de vôtre Lettre m'a rassuré. Et en effet je trouve que tout bien considéré, vous ne sçauriez mieux faire, après avoir rempli vos devoirs, que de me lire & de m'écrire. Il faut un peu mêler les occupations ; on seroit fort fatigué de lire ou d'écrire toûjours, fût-ce les plus belles choses du monde : mais on le seroit encore davantage d'être toûjours en extase. Demandez à Monsieur d'Au-

tun, tout ſevere qu'il eſt, ſi je ne dis pas vrai, & croïez, Madame, que le commerce d'un bon ami Couſin, n'eſt point une choſe contre les bonnes mœurs ; ſi avec cela il pouvoit être agréable, on n'auroit rien à ſouhaiter dans cette vie.

VI. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſe au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Juillet 1689.

LEs Vaiſſeaux Anglois & Hollandois ſe ſont joints au nombre de ſoixante-quatre, mais mal armez & peu garnis de ſoldats. Mr. de Seignelay eſt allé à Breſt hâter l'armement. Nous y avons quarante gros Vaiſſeaux bien armez de troupes. Cette flote doit joindre Monſieur de Tourville qui eſt ſous Belle-Iſle avec douze Vaiſſeaux. Il y a encore plus de ſeize Brûlots & vingt Frégates legeres. Ce ſera Monſieur de Tourville qui commandera le tout, comme le plus ancien Lieutenant Général. L'ordre eſt de combatre les Ennemis en quel-

que lieu qu'on les trouve.

Un Aumônier de la Reine d'Angleterre eſt venu de Londres, qui dit que beaucoup de Milords de la convention ſont mécontens du Prince d'Orange ; que la Tour eſt pleine de priſonniers qu'il y fait mettre tous les jours; que cependant ſon armée ſe groſſit,& qu'il a trois corps qu'on dit être chacun de dix mille hommes.

Le Prince de Lorraine va faire le ſiege de Mayence. Il y a neuf mille hommes dans la Place. Bonne eſt bombardée par le Brandebourg. On diſoit hier que le Maréchal d'Humieres avoit reçû ordre de combattre le Prince de Valdek, avant qu'il ait joint l'armée de Brandebourg.

Le Prince de Lorraine a vingt-cinq à trente mille hommes. Monſieur de Baviere a deſcendu le Rhin & a paſſé le Necre à Heidelberg. Un gros corps d'Infanterie qui étoit campé dans la fourche du Rhin & du Mein à Guſtavefort, remonte le Rhin pour aller joindre Monſieur de Baviere ; il y a apparence que cet Electeur va faire un pont entre le Necre & le Mein ſur le Rhin, pour pouvoir joindre Monſieur de Lorraine avec ſon armée, que l'on croit, lorſque cette Infanterie ſera jointe, être

de près de dix-huit mille hommes, & cela ſent bien le ſiege de Mayence. La Bretêche en eſt Gouverneur. Pour l'armée qui eſt au-delà le Rhin depuis Philisbourg juſqu'à Strasbourg, la plus grande partie de ce qu'ils avoient au retranchement qu'ils ont fait à la tête du Fort-Loüis, & ce qui étoit campé à Stolofen marche à Offembourg. Ils n'ont laiſſé dans les deux poſtes que de l'Infanterie pour les garder ſeulement. On croit qu'ils veulent fortifier Offembourg. Si cela eſt, ils incommoderont fort Strasbourg, & nous empêcheront de tirer beaucoup de contributions que nous avons établies dans la Suabe & dans les Montagnes. Le bruit de leur armée eſt qu'il leur vient force troupes des Montagnes noires & de la Suabe & du gros canon, & qu'ils auront douze mille hommes dans cette armée.

Voilà l'état des armées, tant deçà que delà le Rhin. Pour celles du Roy, le Maréchal de Duras eſt toûjours campé à Neuſtat avec ſa cavalerie. Teſſé eſt à Spire avec la Gendarmerie, & neuf eſcadrons de cavalerie legere qui travaillent à abbatre le reſte de la gran-

de Egliſe, à ruiner les ſoûterrains, & à démolir les pignons des maiſons brûlées. Toute l'Infanterie eſt à Landau, qui y travaille à force, & l'on ne peut dire quand cette Place ſera en état; on y envoye dix Eſcadrons du corps de Monſieur de Choiſeul pour y faire des faſcines & des pieux. Tout auſſi-tôt qu'ils en auront fait ce qui eſt néceſſaire, ils retourneront rejoindre Monſieur de Choiſeul, mais il en faut beaucoup. A l'égard du reſte des troupes de Monſieur de Choiſeul qui ſe montent à vingt Eſcadrons, il eſt campé à Lauterbourg avec douze, le reſte à une ou deux lieuës de là, pour empêcher que les Ennemis ne faſſent un pont ſur le Rhin & n'aillent piller & brûler l'Alſace. Firmacon a été tué par un Capitaine de ſon Régiment.

Le Cardinal de Furſtemberg eſt à Paris. La Ville a fait un feu qui coûte vingt mille livres, en reconnoiſſance de ce que le Roy a fait ôter de l'Hôtel de Ville un Tableau qu'on y avoit fait mettre après la guerre civile, qui étoit honteux à la Ville de Paris. Le Roy de Dannemarc a fait ſon accommodement avec le Duc de Holſtein-Gottorp. Par-là nous per-

dons l'alliance de ce Roy. Le Roy d'Angleterre a battu le ſecours qu'envoïoit le Prince d'Orange à Londondery, on le croit pris.

VII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame du Bouchet.

A Chaſeu, ce 27. Juillet 1689.

EN m'amuſant l'autre jour à relire mes Mémoires, je trouvai de vos Lettres, Madame, qui me firent agréablement reſſouvenir de vous, & qui augmenterent même l'eſtime que j'en avois du tems que nous étions en commerce, par la comparaiſon que j'eûs ſujet de faire de vos Lettres à celles de beaucoup d'autres Dames qui m'écrivoient en ce tems-là. Il faut dire la vérité, Madame, vous écrivez auſſi bien que femme de France, & je ſerai ravi ſi vous voulez bien recommencer notre commerce interrompu.

VIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au premier Preſident de Dijon.

A Chaſeu, ce 1. Août 1689.

VOici un remerciment à vous faire, Monſieur ; je prends cette occaſion pour vous renouveller les aſſurances de mes très-humbles ſervices, & vous entretenir un moment des affaires du monde. Nous ſommes aux écoutes & dans l'attente de voir de grands évenemens dans l'Europe. Perſonne n'eſt indifférent ſur cela : chacun y prend parti ſuivant le bon ou le méchant état de ſa fortune; ſuivant ſa haine ou ſon amitié. On vient de me mander le ſiége de Mayence formé par Monſieur de Lorraine qui a fait des lignes de circonvalation & de contrevalation. Que Monſieur de Baviere tient la campagne avec quinze mille chevaux ; que le Roy a huit mille hommes de pied dans Mayence & deux mille chevaux ; que le Marquis d'Uxelles qui y commande vient de mander au Roy qu'il n'avoit que faire de ſonger

à lui devant le mois de Septembre. On me mande encore que les troupes de Brandebourg & celles que commande le Prince de Valdek ont aſſiegé Bonne. Si l'on attaque ces Places dans les formes & à la Hollandoiſe, les Ennemis y perdront bien du tems, qui eſt une choſe d'une grande conſéquence à des agreſſeurs & qui leur pourroit faire manquer leur coup; ſi l'on y va bruſquement comme on a fait à Bude, ils perdront beaucoup de gens. Nous ne ſommes pas ſans embarras, ni les Ennemis auſſi. Cependant leur conduite n'eſt pas indiférente; ils reculeront s'ils n'avancent; ils perdront s'ils ne gagnent.

IX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſon.

A Chaſeu, ce 6. Août 1689.

C'Eſt pour vous dire adieu pour deux mois, Madame, que je vous écris aujourd'hui. Nous allons ma fille & moi dans ſes Terres. Vous allez être ſoulagée de la peine que vous appréhendiez de m'écrire deux fois par ſemaine. Je ne vous ſupplie pas de vous ſouvenir de moi pendant mon abſence, Madame, je vous défie de m'oublier. Je ne laiſſerai pas de vous écrire quelquefois, c'eſt-à-dire, Madame de Colligny ou moi.

De Madame de Colligny.

IL faut bien vous faire auſſi mon petit adieu, Madame. Il m'auroit moins coûté ſi j'étois partie avant que d'avoir eu l'honneur de vous voir; ce que j'y ai gagné, c'eſt d'emporter avec le regret de vous quitter, les aſſurances que vous m'avez données de vôtre eſtime

& de vôtre amitié, dont je ſens vivement l'honneur & le plaiſir. Voici qui eſt bien ſerieux, Madame, mais je vous quitte auſſi : A mon retour il paroîtra à mon ſtile que je vous aurai retrouvée.

X. LETTRE.

De Madame de Maiſon au Comte de Buſſy.

A Autun, le 6. Aouſt 1689.

VOici un plaiſant ſoulagement de votre abſence, Monſieur, que l'épargne à moi de deux Lettres par ſemaine. Je vous le dis franchement, j'aimerois mieux le mal que le remede. Mais je ne ſonge pas que je vous dis des douceurs. J'en reviens toûjours à nôtre Couſinage pour m'excuſer, & ce qui acheve de m'ôter tout ſcrupule, c'eſt la part que Madame la Marquiſe de Colligny y peut avoir : Au reſte ſon adieu m'a charmée : Je la quitterois pourtant volontiers du plaiſir qu'il m'a donné, pour ne me ſéparer jamais d'elle.

XI. LETTRE.

De Monſieur de Bellegarde au Comte de Buſſy.

Au Camp de * *, le 27. Juillet 1689.

CInq Cavaliers du régiment de Taf qu'un de nos partis à pied a pris avant-hier au fourage avec quarante-deux chevaux, nous ont appris que le pont que les Ennemis font entre Trebur & Reiſnau eſt achevé; mais celui qu'ils font au deſſous de Mayence ne l'eſt pas encore. Le gros canon n'étoit pas encore arrivé hier, & l'on travailloit aux lignes de circonvalation & contrevalation. Les Ennemis veulent faire deux attaques, & ils ne doutent pas qu'ils ne prennent la Place en quinze jours. Il y a apparence qu'ils ſe mécompteront de beaucoup. Nous entendons depuis deux jours un grand bruit de canon, & cela fait croire que la tranchée eſt ouverte. Il eſt conſtant que Monſieur de Lorraine n'a entrepris ce ſieg que par des ordres exprès de l'Empereur, & qu'il a fait tout ce qu'il a

pû pour le détourner de cette entrepriſe ; & il eſt aiſé de voir que l'Empereur a préferé à tous autres intérêts celui de contenter les Electeurs, dont les ſuffrages lui ſont néceſſaires pour faire élire ſon fils Roy des Romains dans cette conjoncture la plus favorable qu'il puiſſe jamais trouver, tous les Princes étant dans ſon parti & le plus grand nombre chaſſez de leurs Etats par les François. On dit même que le projet de l'Empereur eſt de faire élire Coadjuteur de Mayence le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, fils de l'Electeur Palatin, & de rendre à cette condition ſes bonnes graces à l'Electeur de Mayence broüillé avec tout l'Empire, pour nous avoir livré la Ville ; de faire nommer auſſi à la Coadjutorerie de Treves l'Evêque de Paſſau autre fils de l'Electeur Palatin. On dit qu'il vient inceſſament à Ausbourg pour travailler à l'execution de tous ſes projets. Le Duc de Lorraine a fait mettre les fers aux pieds à pluſieurs Gentilshommes de ce païs qui étoient allez lui faire compliment, les traitant de rebelles. On dit toûjours que nous allons paſſer le Rhin & profiter du commencement du ſiege

de Mayence, pour détruire les postes que les Ennemis ont établis sur le Necre & aux environs de Philisbourg.

On n'a point de nouvelles de Bonne. Les rendus ont dit que l'Electeur de Brandebourg faisoit battre la Place par quarante canons au travers du Rhin. Si cela est il n'est pas prêt d'entrer dedans. On doute fort s'il en formera entierement le siege, quoique deux ruës soient bouleversées par les bombes & les assiegez fort incommodez. Il y a presque autant d'infanterie dans la Place que devant, & s'il n'étoit pas pris avant Mayence, ce seroit beaucoup entreprendre que d'essaïer le secours avec ce qui est à Maïence, & que les Allemans prenant l'une assurément par un seul siege, risquent de tout perdre par deux. Monsieur d'Asfeld qui commande dans Bonne, & Monsieur d'Uxeles dans Mayence, sont gens dont ils doivent craindre la résolution. Il y a huit mille hommes dans cette derniere Place. La tranchée y a dû être ouverte le 25. de ce mois.

Le Duc de Lorraine n'a pû tenir dans le quartier qu'il avoit pris à Saint-Eloy, le canon de Mayence l'a fait re-

culer. Ce siége n'est point de son goût, & il avoit raison, il en vouloit à Mont-Roïal. Ce qui a obligé le Conseil de l'Empereur de prendre ce parti, c'est que le Duc de Saxe a reçû des presens de ceux de Francfort pour appuïer cette résolution ; & qu'ils ont fourni un million pour la dépense du siege.

L'Electeur de Brandebourg a vingt-cinq mille hommes devant Bonne, Monsieur de Lorraine cinquante mille hommes devant Mayence, & Monsieur de Baviere quinze mille chevaux qui tiennent la campagne. On ne peut guére se fier aux Suisses, tant à cause qu'ils sont divisez & que les Cantons Protestans sont nos mortels ennemis, qui ne suspendent leur haine qu'à cause que nous leur sommes plus utiles que les autres.

Les Imperiaux mettent tout en usage pour faire une Tréve avec les Turcs. On craint qu'à tort & à travers ils ne la fassent. Si la Paix du Turc se fait, & qu'avec les Ennemis que nous avons déja, le Prince d'Orange chasse le Roy d'Angleterre de son Païs, la Suede & le Dannemarck joints à tout cela, on aura besoin d'un aussi grand Roy que le nôtre pour ne pas succomber.

XII. LETTRE.

De Madame de Sévigny au Comte de Buſſy.

Aux Rochers, ce 27. Juillet 1689.

NOus avons ici un grand corps de Nobleſſe de beaucoup de Provinces. Je vous ai déja mandé, mon cher Couſin, que mon fils, à ſon grand regret, avoit été choiſi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin eſt une eſpece d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pû le refuſer. Il eſt donc à Rennes tenant une grande table, dont il ſe paſſeroit fort bien, car cette dépenſe ne méne à rien. Monſieur de Seignelay eſt à Breſt pour hâter nôtre armement qui ſera preſt dans quatre ou cinq jours. Je ſuis perſuadée qu'on congediera toute cette Nobleſſe, lorſque Monſieur de Tourville aura une flotte; nous aurons alors dequoi faire baiſſer le pavillon à ces prétendus maîtres de la mer.

Je ſuis ici dans une vraie ſolitude, je

pourrai faire quelque petit voïage à Rennes pour voir la Ducheſſe de Chaunes avec qui je ſuis venuë en ce païs-ci ; j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvois avoir notre cher Corbinelly, je ne ſerois pas à plaindre ; vous ſçavez le goût que j'ai pour ſon mérite & pour ſon eſprit, vous l'avez auſſi, mais comme ſes autres amis l'ont auſſi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher Couſin & ma chere Niéce, il n'y a point de bonheur que je ne vous ſouhaite à tous deux.

XIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Sévigny.

A Chaſeu, ce 9. Aouſt 1689.

MOnſieur de Sévigny a raiſon de regretter la dépenſe qu'il fait à la tête de ſa Nobleſſe. C'eſt la plus inutile qu'il fera de ſa vie. Monſieur de Tourville a enfin joint nôtre flotte à Breſt ; voilà nos côtes en ſeureté, & vos Nobles deſormais inutiles. Le ſiege de Maïence eſt formé par Monſieur de Lor-

caine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette Place, il peut la manquer; mais qu'il la prenne par un long siege ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parce que nous avons dans cette Place près de dix mille hommes & le Marquis d'Uxelles qui la deffendra bien. Bonne est bombardée par l'Electeur de Brandebourg. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entieres dans cette Ville, & qu'on y a jetté seize mille bombes à deux loüis chacune; voilà faire du mal bien cherement.

Le Marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que commande Monsieur de Choiseul, entre Strasbourg & Philisbourg. Je croi que ce corps-là joindra bien-tôt Mr. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté vôtre niece & moi; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne où elle a été reçûë du bon homme Comte de Dalet & de sa parenté, comme elle le pouvoit souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Colligny fort joli & sont pleinement persuadez qu'il n'est pas mort. Je comprens bien que notre cher Corbinelly nous accommoderoit fort à nos campagnes. Il y seroit admirable, puisqu'il l'est à Paris.

XIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Monjeu.

A Chaſeu, ce 9. Aouſt 1669.

VOus arrivez à Dracy le jour que je parts de Chaſeu, Madame; ſi nous avions ſongé tous deux à nous éviter, nous n'aurions pas fait autrement. Cependant je jugerois que ce n'a pas été nôtre deſſein; & je vous aſſure pour moi que j'en ſuis très-fâché; car encore que je croïe bien que je vous retrouverai en ce païs-ci quand j'y reviendrai, j'aurai perdu deux mois de la belle ſaiſon, où je me ſerois allé récompenſer auprès de vous d'une ſi longue abſence. Mais enfin telle eſt nôtre deſtinée qui nous a entraînez à faire mille choſes que nous ne voudrions pas faire. Ce qu'elle ne ſçauroit empêcher, Madame, c'eſt que je ne vous aime & que je ne vous honore par tout où je ſerai, & que je ne vous le diſe ou que je ne vous l'écrive quelquefois.

XV. LETTRE.

DuMarquis de * * * au Comte de Buſſy.

A Philiſbourg, ce 12. Aouſt 1689.

IL y a environ un mois que Monſieur de Choiſeul reçut ordre de Monſieur de Duras d'envoïer le Régiment de Mélac à Landau, où il devoit trouver un ordre de joindre ſon armée campée alors à Neuſtat à quatre lieuës plus haut. Cependant Monſieur de Lorraine aïant en ce tems-là fait une marche qui fit croire à Monſieur le Maréchal de Duras qu'il avoit quelque intention d'attaquer Landau, il réſolut de s'en approcher avec la cavalerie qu'il avoit; & pour cet effet il y fit marcher les gros équipages & nous y laiſſa. Nous y ſommes demeurez quinze jours campez ſous la Ville avec la Brigade de Saint-Valery, pendant lequel tems nous avons contribué à mettre cette Place en défenſe par cent mille faſcines que nous y avons portées.

Monſieur de Lorraine aïant formé le

le ſiége de Mayence, & Landau étant en aſſez bon état, Monſieur de Duras forma ſon armée qu'il compoſa de quatre-vingt deux eſcadrons & de ſeize bataillons qu'il tira de deſſous Landau où il en laiſſa ſept & ſix eſcadrons de Cavalerie, & avec ce corps qui fait près de vingt-deux mille hommes, nous vinſmes tous camper à la petite Hollande, & le lendemain nous paſſâmes le Rhin. Le jour d'après nous arrivâmes près d'Heidelberg. Là nous apprîmes que les troupes Bavaroiſes au nombre d'environ dix ou douze mille hommes étoient campées à Seinſein & commandées par Sérigny. Nous reſtâmes trois jours devant Heidelberg. On ſe ſaiſit d'abord d'une redoute, & l'on parut avoir intention d'attaquer la Place. Cependant Monſieur de Duras ne l'aïant trouvée ni brûlée ni raſée, comme il s'y attendoit, parce que ceux qui y commandoient cet Hyver en aïant eû l'ordre ne l'avoient pas fait; & aïant appris qu'il y étoit entré huit cens hommes, outre mille hommes de garniſon reglée, il ne trouva pas cette conquête aſſez conſidérable pour s'attacher à un ſiége, & après quelques eſcarmouches, où le

Marquis d'Hauteville, fils de Malicorne, Capitaine au Régiment du Roy fut tué, Valiere Lieutenant Colonel de Piedmont bleſſé à l'épaule, ſon neveu à la tête, dont il vient d'être trepané, & quelques Officiers moins connus; on en décampa pour marcher aux Ennemis à Sintzheim. On ſçut qu'ils avoient d'abord réſolu de marcher à nous, mais qu'aïant appris que nous étions beaucoup plus forts qu'eux, que nous avions de l'infanterie & quarante pieces de canon, ils prirent leur parti bruſquement, décamperent à minuit, & ſe retirerent dans la montagne. Cela nous obligea de marcher à un poſte qu'ils occupoient à trois lieuës d'ici appellé Brouxal, qui empêche les contributions & la garniſon de Philisbourg d'en pouvoir ſortir. Nous prîmes dans la marche un Château dans lequel il y avoit quatre-vingt hommes qui furent faits priſonniers de guerre. Tout le monde me dit en chemin que le Comte de Rabutin commandoit dans Brouxal; cela me fâcha, car c'eſt un poſte à deshonorer un galant homme; cependant j'appris le lendemain qu'il n'y étoit pas, mais qu'étant venu avec un gros parti

de leur armée attaquer nos fourrageurs, il en prit environ ſoixante : il ſert de Brigadier. Le Gouverneur de Brouxal rendit ſa Place le dixiéme de ce mois, après huit coups de canon ſoufferts. Lui & ſa garniſon furent faits priſonniers de guerre : on les amena hier ici au nombre de douze cens hommes. L'armée ſejourna pour brûler & raſer Brouxal, & elle marche aujourd'hui à Dourlac, poſte que les Ennemis occupent pour en faire de même.

Le Roy a ſi bien pris ſes meſures & a ſi bien mis ordre à tout, que les Ennemis avec la plus groſſe armée qu'ils aïent eû depuis cent ans contre la France, n'entreront point en Alſace, ne pourront prendre de quartiers d'hyver ſur nos frontieres, & nous vivrons à leurs dépens.

Monſieur de Choiſeul a joint la grande armée, il a envoïé douze Eſcadrons à Monſieur de Boufflers qui a aſſemblé dans la Lorraine Allemande quatorze à quinze mille hommes. Ce que nous avons ici eſt parfaitement bon. Monſieur le Duc y eſt à la tête de ſon Régiment de Cavalerie, Monſieur le Prince de Conty Volontaire, Monſieur de

Vendôme Lieutenant général, Monsieur le Grand Prieur Volontaire, avec une très-florissante jeunesse d'Aides de Camp. Tout est hors de Paris & des Provinces. Monsieur l'Intendant va aux coups & étoit à la redoute d'Heidelberg: enfin tout est déchaîné.

Hier Pforzeim se rendit à Monsieur de Choiseul & fut brûlé aussi-bien que le Château de Stafort. Aujourd'hui la Ville de Bretten & Dourlac ont été prises. Dans ces quatre Places on a fait douze cens prisonniers de guerre & pris huit piéces de canon. On envoïe demain un détachement de l'armée à Eslinguen & à Baden. On dit qu'il y a dans ces deux Places mille hommes de pied, qu'on prendra encore comme les autres, aussi-bien que ce qui sera dans Stoloffen.

XVI. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Aouſt 1689.

MOnſieur de Duras eſt toûjours campé à Raſtat près de Stoloffen, où il reſtera juſqu'à ce que les vivres & les fourages qui ſont au-delà du Rhin, & en-deçà du Necre ſoient conſommez & les Places entiérement détruites. La Princeſſe de Bade fait abattre elle-même les murailles & les fortifications de Baden, & les habitans de la Ville d'Oberkirken font de même, croïant par là ſe ſauver de l'incendie; mais on ne croit pas qu'ils réüſſiſſent ni les uns ni les autres.

Maïence ſe défend avec beaucoup de vigueur. Les Ennemis firent attaquer les dehors & le chemin couvert par quatre mille hommes le dix-ſept du courant ſur la minuit, & ils s'en rendirent maîtres; mais ſur les huit heures du matin les aſſiegez ſortirent avec deux mille hommes & chaſſerent

les Ennemis de tous les poſtes qu'ils avoient pris ; ce ne fut pas ſans perte de part & d'autre : l'infanterie Allemande eſt fort rebutée.

Le Roy a nommé Monſieur le Duc de Beauvilliers, Gouverneur de Monſieur le Duc de Bourgogne ; & l'Abbé de Fenelon Precepteur.

Le Cardinal de Bonzy part de la Cour pour une nouvelle exaltation. Il emmene avec lui la fleur du Clergé, les Abbez de Beuvron, de Caſtres, de Polignac & autres. Il va paſſer en Allemagne plus de vingt-cinq mille hommes de troupes de Catalogne, de Guienne, de Languedoc & de Dauphiné. De ſorte que Monſieur de Duras ſe trouvera dans trois ſemaines à la tête de quatre-vingt mille hommes.

XVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Beauvilliers.

A Colligny, ce 27. Aouſt 1689.

DE tous les Courtiſans & de mille autres gens qui vous feront compliment, Monſieur, ſur la place où le Roy vient de vous mettre, pas un ne vous en fera un plus ſincere que le mien ; & ce qui me réjoüit davantage, c'eſt que je ſuis ſeur que vous en êtes perſuadé. Sa Majeſté ne pouvoit rien faire en cette rencontre qui marquât mieux ſon bon jugement ; rien de plus avantageux pour Monſieur le Duc de Bourgogne, rien de plus honorable pour vous. Ce choix ne m'a pas ſurpris, Monſieur ; dès que je vis que vous étiez choiſi pour être auprès de Monſeigneur à ſa premiere campagne, je ne doutai pas que le conſeil du pere ne devint le Gouverneur du fils. Encore une fois, Monſieur, j'en ſuis ravi, car je vous honore, je vous eſtime & je vous aime plus que perſonne.

XVIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 25. Aouſt 1689.

LE Maréchal d'Humieres a fait attaquer Valcour qui étoit ſur la droite & proche le Camp des Ennemis. Il y a perdu bien du monde; l'entrepriſe étoit trop hardie d'attaquer une Ville ſoûtenuë d'une armée.

Monſieur de Boufflers avec une armée de quinze mille hommes, les troupes de la Maiſon du Roy, une partie des garniſons de Luxembourg & de Mont-Royal, quatre bataillons tirez de Landau, tout cela doit joindre Monſieur de Duras pour tenter le ſecours de Mayence.

L'armée du Maréchal de Duras eſt campée en trois poſtes, à Erlach, à Oberkirken, & à Offembourg, qu'on doit brûler en les quittant.

Un Commandant des troupes de Saxe aïant refuſé d'obéïr au Prince de Lorraine, celui-ci le tua d'un coup de piſtolet.

On ſe défend bien à Bonne, mais avec tout cela on croit que cette Place ne tiendra pas encore long-temps faute de vivres.

XIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Roy.

A Colligny, ce 15. Septembre 1689.

SIRE,

Il commence à m'être inſuportable de voir preſque tous vos ſujets qui portent l'épée, être tous les jours ſur le point de la tirer pour le ſervice de Vôtre Majeſté, & que moi le plus ancien de vos Lieutenans Généraux d'armée, ſans excepter les Officiers de la Couronne, qui ai autant de ſanté que pas un, autant de courage & autant de zéle pour vôtre ſacrée Perſonne & pour le bien de ſon Etat, je demeure dans ma maiſon comme un homme inutile à vôtre ſervice. J'ai déja ſupplié pluſieurs fois Vôtre Majeſté, SIRE, en lui offrant mes très-humbles ſervices, de n'avoir

aucun égard à mon rang. Je ſerai aſſez honoré en quelque qualité que je la ſerve, & peut-être qu'en vous perſuadant par là que je vous aime plus que mon propre honneur, je trouverai quelque occaſion qui vous obligera de me récompenſer de mon anéantiſſement. Mais enfin, SIRE, quand je n'aurois d'autre avantage que celui de ſervir Vôtre Majeſté ou de mourir pour Elle, je ſerois bien plus heureux que de vivre dans l'obſcurité où je ſuis. Accordez-moi donc, s'il vous plaît, la grace de m'emploïer, puiſque de tous ceux qui ont l'honneur de ſervir Vôtre Majeſté, il n'y en a point qui le faſſe de meilleur cœur que moi, ni qui ſoit avec plus de profonds reſpects, &c.

XX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Duc de Montauſier.

A Colligny, ce 10. Septembre 1689.

SI j'étois à Verſailles, Monſieur, je vous ſupplierois de me dire ſi vous n'approuviez pas que je diſe au Roy ce que je me donne aujourd'hui l'honneur de lui écrire. Dans tous les tems les offres de ſervices ſont d'ordinaire bien reçûës, mais particulierement dans une conjoncture comme celle-ci. Et c'eſt pour cela, Monſieur, que je m'adreſſe à vous, aïant trop de diſcrétion, pour vous ſupplier de prendre la peine de preſenter une Lettre au Roy de ma part, qui pourroit n'être pas bien reçûë. Vous en conviendrez, Monſieur, de cette diſcrétion, quand je vous dirai que je n'ai point à la Cour de plus conſidérable ami, de plus ſolide, ni en qui j'aïe plus de confiance qu'en vous. Je me ſuis adreſſé depuis la mort de Monſieur le Duc de Saint-Aignan à d'autres de mes amis qui ont preſenté mes Lettres au

Roy, & ce fut même Monſieur le Duc de Noailles qui donna à Sa Majeſté celle ſur laquelle il fit deux graces à mes enfans l'année paſſée en vingt-quatre heures. Soïez donc bien perſuadé, Monſieur, que je ſuis bien éloigné de vous mettre à tous les jours, & que perſonne n'eſt avec plus d'eſtime & d'amitié pour vous que moi.

XXI. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Septembre 1689.

L'On a battu la chamade à Mayence le huit de ce mois, après que la contreſcarpe fut priſe, & le mineur attaché au corps de la Place. La garniſon ſortit le 11. avec une honorable compoſition pour être conduite à Landau.

Deux deſerteurs aïant aſſuré Monſieur de Lorraine le 5. de ce mois qu'il n'y avoit plus que trois cens bombes dans la Ville, que la garniſon en étoit extrémement fatiguée, & que la pou-

dre commençoit à y manquer ; cet avis fit réſoudre ce Prince de faire attaquer le chemin couvert la nuit du ſix, ce qui fut executé avec beaucoup de valeur de part & d'autre ; car trois fois on le prit & trois fois on en fut repouſſé avec grande perte ; mais enfin à la quatriéme on s'y logea, & le lendemain on ſe rendit maître de la contreſcarpe.

Depuis l'affaire de Valcour, l'alarme eſt grande dans la Flandre Françoiſe.

XXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Colligny, ce 22. Septembre 1689.

JE n'ai reçû votre Lettre du 29. Aouſt que le 10. de ce mois, ma chere Sœur, & je m'impatientois fort de n'en point recevoir. Je craignois vôtre mauvaiſe ſanté ou votre oubli, & je vous aſſure que je ſerois bien embaraſſé à choiſir de l'un ou de l'autre. Je voudrois bien avoir été avec vous à Dracy, à Sully,

à Saint Martin, & à Monjeu, nous nous ſerions promenez, nous aurions parlé de la guerre, & répondu en vers à l'amie de Monſieur Jeannin. S'il y avoit un grain d'amour dans cette amitié, je ne ſerois pas ſurpris qu'il commençât à faire des vers à ſon âge, & même qu'il les fit paſſablement bons, car l'amour fait naturellement rimer; ainſi je jugerai de ſes ſentimens pour la Demoiſelle, par le mérite de ſes vers. S'il croit ſe bien porter, il ſe porte bien, quand il ſeroit même malade au fond; le bien & le mal de cela, comme dans mille autres choſes, conſiſte dans l'opinion. Ce ſeroit les amis de Monſieur Jeannin qui ſeroient plus à plaindre que lui, s'ils connoiſſoient qu'il ſe flatte.

J'ai peur que mon voïage de la Cour ne m'empêche de retrouver Monſieur Jeannin & Madame de Monjeu au païs. Nous vous verrions bien à Paris, mais ce n'eſt pas la même choſe; je n'aime pas à voir mes amis en courant, j'en veux goûter à longs traits.

Je ne crois pas que la mort du pape nous ſerve de rien, il avoit excité tous les gens qui ſont contre nous, ſa mort

ne les fera pas relâcher.

Il n'eſt rien arrivé à la Cour qui me réjoüiſſe davantage, que ce qui eſt arrivé à Monſieur le Duc de Beauvilliers ; je lui en ai fait compliment, & j'en viens de recevoir réponſe.

Au reſte, ma chere Sœur, j'ai une Hiſtoriette à vous conter où vous avez part. Etant allé l'autre jour voir un Gentilhomme de mon voiſinage, je fus ſurpris de lui trouver une fille auſſi bien faite qu'elle me parut. Elle avoit la taille plus grande que petite, mais fort déliée : c'étoit une claire brune qui avoit les yeux noirs, vifs & tendres ; le nez aquilin, la bouche bien taillée & de belle couleur, mais dont le défaut étoit de ne laiſſer pas aſſez voir les plus jolies dents du monde. Par ſes bras ronds & par ſes mains potelées & blanches, on pouvoit juger qu'elle avoit le corps bien fait & la gorge belle. Elle avoit la forme du viſage plus ovalle que ronde, & je ne ſçai quoi de fin dans ſa phyſionomie. Je vous avouë, ma chere Sœur, que je me ſentis attendri.

Mais l'aimant dés que je la vis
Je ne vous fus point infidelle.
Elle vous reſſembloit, Iris ;
C'étoit vous que j'aimois en elle.

Si j'avois pû vous faire peindre quand je vous quittai, cela m'auroit bien ſoulagé, dans le tems que je ne vous ai pas vuë. Ne trouvez donc pas mauvais ſi étant même dans un païs où la Coûtume veut que repreſentation ait lieu, je vous regarde en la perſonne de la fille de mon voiſin.

En attendant votre portrait,
Une pareille reſſemblance
Ne me guerit pas tout-à-fait ;
Mais m'adoucit fort vôtre abſence.

XXIII. LETTRE.

De Monſieur de la Rongere au Comte de Buſſy.

Du 14. Septembre 1689.

MOnſieur de Lorraine eſt reſté à Maïence aïant envoïé ſon Infanterie à Bonne qu'on croit pris. On a perdu à la défenſe de Mayence quinze ou ſeize Capitaines d'Infanterie & environ deux mille ſoldats, & les Ennemis ſept à huit mille hommes. Parmi les gens qui ſe ſont ſignalez dans cette Place, on parle fort avantageuſement

de vôtre couſin de Rabutin, Capitaîne de grenadiers dans Anjou. Il a été bleſſé d'un éclat de grenade, il en eſt guéri : A la ſortie de la garniſon Monſieur de Baviere lui fit mille amitiez en conſidération du Comte de Rabutin ſon frere. Le Maréchal de Lorge eſt arrivé à l'armée que commandoit Monſieur de Boufflers, pour en prendre le commandement. L'Electeur de Baviere marche du côté de Rinfeld.

Le Premier Preſident de Novion s'eſt démis de ſa charge en faveur de Monſieur de Harlay Procureur Général, qui lui païe les cent mille écus de brevet de retenuë, & vend ſa charge de Procureur Général à Monſieur de la Briffe gendre du Premier Préſident de Novion ſept cens mille francs. Monſieur de Novion petit-fils du Premier Preſident a la charge de Preſident au Mortier de Monſieur de Croiſſy, à qui le Roy donne pour ſon fils la ſurvivance de ſa charge de Secretaire d'Etat. Monſieur le Pelletier eſt fait Miniſtre d'Etat, & Monſieur de Pontchartrain eſt fait Contrôleur Général en ſa place. Le Roy donne dix-huit mille livres de penſion à Monſieur le Premier Preſident de Novion.

XXIV. LETTRE.

Du Duc de Montauſier au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 24. Septembre 1689.

J'Etois à la Campagne, Monſieur, quand j'ai reçû la lettre que vous m'avez adreſſée pour le Roy, mais dés que j'en ai été de retour je la lui ai renduë en main propre, & il l'a fort bien reçuë. S'il me dit quelque choſe, je ne manquerai pas, Monſieur, de vous le faire ſçavoir, & je m'aſſure que vous me ferez bien la juſtice de croire, que ſi ma bonne fortune vouloit que je ne vous fuſſe pas inutile, j'aurois une veritable joïe de pouvoir vous témoigner que perſonne ne vous honore plus que moi, & ne ſçauroit être plus ſincérement que je ſuis, Votre, &c.

XXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Préſident de Novion.

A Colligny, ce 10. Octobre 1689.

CE que vous venez de faire pour votre famille, Monſieur, eſt ſi avantageux pour elle & ſi beau pour vous, que tous vos amis & vos ſerviteurs y

doivent prendre part ; vous croïez bien qu'aïant de plus l'honneur d'être dans vôtre alliance, cela m'a touché extrême ment,&j'ai redoublé d'eſtime pour vous, vous voïant faire une action ſi peu commune & vous trouvant encore plus paré de votre vertu, que de la grande Charge que vous avez quittée. Je ſouhaite, Monſieur, que vous joüiſſiez long-tems de la gloire que cette action vous a acquiſe, & que vous me croïez toûjours, vôtre, &c.

XXVI. LETTRE.

De Monſieur de la Rongere au Comte de Buſſy.

Ce 19. Octobre 1689.

VOus n'aurez que deux mots de moi cet ordinaire, pour vous dire que Bonne capitula le 12. de ce mois, & que la garniſon ſortit le treize, tambour battant, méche allumée, Enſeignes déploïées, avec ſoixante chariots, & ſix vingt charettes de bagages, pour être conduite à Luxembourg. La campagne ſe diſpoſe à ſe terminer aſſez

agréablement pour nous, puiſqu'il ſemble que les Ennemis prendront leurs quartiers d'Hyver en leur païs.

L'affaire des Suiſſes va ſi bien, que le Magiſtrat de Zurich, qui eſt un zélé Proteſtant, a changé de ſentiment ſur le rappel de leurs troupes, qui continuent à nous ſervir. Les affaires de Rome donnent quelque eſpérance d'accommodement. Le Conclave avoit bien commencé, & le nouveau Pape ſuit ſes mêmes démarches. Il a fait faire des complimens à Monſieur de Chaunes.

XXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Buſſy, ce 20. Octobre 1689.

J'Ai lû vôtre Livre des Penſées ingénieuſes, mon Révérend Pere, je l'ai trouvé beau, & il m'a donné un plaiſir extréme. Ce n'étoit pas ſans raiſon que j'avois impatience de le voir. Ce que vous citez de moi m'a paru plus beau que dans les endroits où vous l'avez pris; & quand j'en ai voulu chercher la cauſe, il m'a ſemblé que les

gens auprès deſquels vous m'avez mis n'étoient pas toûjours ſi naturels ni ſi ſerrez que moi; qu'Ovide, tout joli qu'il étoit, ne croïoit jamais en avoir aſſez dit, qu'ainſi mes voiſins me donnoient du relief, & que dans mes Mémoires je n'étois comparé qu'à moi-même. Vous allez donner une étrange envie à tous ceux qui vous liront de voir mes Mémoires : Ils croiront que l'ouvrage eſt admirable, dont ils verront de ſi agréables fragmens, ne ſçachant pas que le jour que vous leur avez donné en augmente le mérite.

Pour vous, mon Révérend Pere, qui ne cherchez que la gloire & la grace de Dieu, vous n'avez pas laiſſé de loüer plus finement le Roy que perſonne du monde ; car ſous pretexte de comparer les belles penſées des anciens avec celles des modernes, vous avez rapporté en un ſeul livre tout ce qu'on a dit à la loüange de Sa Majeſté en mille endroits, & vous avez montré par là que les panégyriques des Empereurs & des grands Hommes, étoient au-deſſous de ceux du Roy, auſſi bien que leurs actions.

XXVIII. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Octobre 1689.

VOtre Lettre eſt venuë au commencement de ma retraite, Monſieur, & il m'a fallu l'achever pour vous faire réponſe, car on n'écrit point de ce païs-là; c'eſt l'autre monde d'où il ne vient point de nouvelles par la poſte. Vous jugez bien que je ſuis ravi que vous ne ſoïez pas mal content de mon Livre, ni de moi. J'ai eû de bonnes intentions; & je vous avouë que j'ai tâché de vous mettre dans le plus beau jour qu'il m'a été poſſible en vous copiant. Au reſte, Monſieur, vous reſſemblez à ces grandes beautez, qui ne ſe trouvent point ſi belles toutes ſeules que lors qu'elles ſont dans un compagnie qu'elles ont le plaiſir d'éfacer; pour moi, Monſieur, je vous admire également par tout, & ſi je conſulte mon goût, je vous aime mieux ſeul que mêlé avec des gens qui ne vous valent pas, quel-

que mérite qu'ils aïent. J'oubliois de vous parler de votre derniere Lettre au Roy, je ſuis charmé des tours nouveaux qui y ſont. Il n'y a que vous, en vérité, qui ait le talent de trouver dans un ſujet uſé quelque choſe de neuf. Madame de Colligny n'aura de moi aujourd'hui qu'un compliment, pour toutes les douceurs qu'elles me dit; ce n'eſt pas parce qu'elle me louë, que je l'honore; c'eſt parce qu'elle eſt loüable, & pour tout dire en un mot, votre vive image. Madame de Buſſy la Religieuſe ne vous reſſemble pas trop mal auſſi, Monſieur; les Lettres qu'elle m'a écrites ſont de bonnes preuves qu'elle eſt votre fille & ſœur de Madame de Colligny; au moins, Monſieur, je veux être de ſes amis, & je vous prie l'un & l'autre de me rendre de bons offices auprès d'elle.

XXIX. LETTRE

Du Comte de Buſſy à la Preſidente d'Oſembray.

A Chaſeu, ce 11. Novembre 1689.

EST-il poſſible, Madame, que faite comme vous êtes, & de l'humeur dont je ſuis, je ne vous écrive jamais que de proces? Apparemment cela ne devroit pas être ainſi, mais ma maudite deſtinée me fait faire tous les jours des perſonnages pour leſquels je n'étois pas né. Il faut donc que j'acheve comme j'ai commencé; & pour cet effet, Madame, je vous ſupplierai de recommander à Monſieur votre mari une affaire que j'ai dans ſa Chambre. Je me ſuis juſques ici ſi bien trouvé de vos recommandations, que je ne prendrai jamais d'autre voïe; d'autant plus que cela me donne lieu de vous dire toûjours que vous êtes la perſonne du monde que j'eſtime & que j'aime autant, & que j'aimerois encore davantage, ſi je me ſentois digne d'être aimé.

XXX. LETTRE.

Du Marquis de *** au Comte de Buſſy.

A Birkenfeld, ce 3. Novembre 1689.

NOus avons reçû nos ordres pour nos quartiers d'Hyver, Monſieur, nous ſerons au Mont-Roïal: Vous ſçavez que le Montal en eſt Gouverneur: c'eſt un poſte ſur la Moſelle qui n'eſt pas achevé de bâtir, de ſorte que nous y ſerons campez. C'eſt le cas qu'on fait de nous qui nous attire un ſi méchant quartier d'Hyver: cependant il faut prendre patience. J'eſpere de ne reſter que quinze jours au Mont-Roïal, & d'en partir pour aller travailler au rétabliſſement de ma Compagnie. Je vous crois à preſent de retour à Chaſeu, Monſieur, c'eſt ce qui m'oblige de vous y adreſſer cette Lettre.

XXXI. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 12. Novembre 1689.

VOus n'auriez pas été ſi long-tems a recevoir ma réponſe, Monſieur, ſi j'avois eû de bonnes nouvelles à vous donner ſur la confiſcation de la moitié de Colligny que vous demandez au Roy par la Lettre que je lui ai preſentée de vôtre part; mais comme c'eſt le plus tard que je puis que je me réſous de mander des choſes deſagréables à mes amis, je vous avouë, Monſieur, que j'ai mieux aimé vous laiſſer perdre l'eſpérance de vous-même que de vous écrire tout cruëment que le Roy s'eſt fait une régle générale de ne point donner de repreſailles de la nature de celle que vous lui demandiez. Le refus qu'il a fait de la même grace à tous ceux qui la lui ont demandée, vous doit en quelque façon conſoler de ne l'avoir pas obtenuë. Cependant quand je vous donne ce conſeil, je ſens que je ne

le puis prendre pour moi, & que je ſuis très-fâché qu'on ait ſi peu d'égards à vos ſervices, & au miniſtere dont vous m'aviez chargé. J'eſpere pourtant que vôtre preſence que vous me faites eſpérer, operera quelque choſe de bon pour vous. Je m'en réjoüis par avance, comme de l'occaſion qu'elle me fournira de vous aſſurer, Monſieur, que perſonne n'eſt plus véritablement à vous que moi. Il n'y a aucune nouvelle conſidérable.

XXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de la Roche la doüairiere.

A Chaſeu, ce 13. Novembre 1689.

VOus me mandez, Madame, qu'on ſe figure ma Maiſon comme le Palais des Muſes, & que ſous cette idée on voudroit qu'elle fût invulnérable à toutes ſortes de maux. Premiérement, Madame, les Muſes n'ont point de Palais. Je n'ai jamais oüi dire qu'elles demeuraſſent ailleurs que ſur le Parnaſſe, & la Maiſon d'un bel eſprit, ſi je

l'étois, ne ſe devroit point appeller le Palais des Muſes. De plus il n'y a que les perſonnes que l'on puiſſe dire invulnérables & point les corps inanimez : ce ſeroit même parler improprement, que de dire d'une perſonne qu'elle eſt invulnérable à toutes ſortes maux. Invulnérable ne regarde que les bleſſures & point les maladies. Il falloit donc dire que ma maiſon étoit inacceſſible à toutes ſortes de maux.

XXXIII. LETTRE.

De Madame de la Roche au Comte de Buſſy.

Ce 26. Novembre 1689.

J'Ai à vous remercier, Monſieur, de l'attention que vous faites à mes Lettres. Je n'aurois quaſi ôſé eſperer que vous leur fiſſiez tant d'honneur. Ce que je conclus, c'eſt qu'il ne faut plus vous écrire *currente calamo*. Voilà du Latin, je vous en demande pardon, c'eſt le parler devant les Cordeliers, je n'y retournerai plus, car je n'en ſçai que cela. Mais enfin il ne faut plus que je vous

écrive à la hâte, je vous dirois trop de ſottiſes, & je ſerois contrainte de me retrancher ſur le bon cœur, car c'eſt ſur cela où l'on ne me ſçauroit rien montrer.

XXXIV. LETTRE.

De l'Abbé Theſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Novembre 1689.

COmme vous m'avez témoigné, Monſieur, ſouhaiter que je vous mandaſſe des nouvelles, je le vais faire, ravi de mériter l'honneur de vôtre amitié par quelque endroit. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait des inconvéniens à écrire des nouvelles ; car les premiéres ne ſont pas toûjours bien ſeures, & tout le monde ſçait les autres.

Les Ennemis mettent leurs troupes en quartier d'Hyver aſſez loin de nos Places, car les brûlemens les en ont éloignez. Monſieur de Lorraine, Monſieur de Baviére, & la plûpart des autres Electeurs ſont allez trouver l'Empereur à Ausbourg pour l'élection d'un Roy

des Romains. Brandebourg & Saxe-Lavembourg ne s'y veulent pas trouver.

Les affaires de Rome vont bien. Monſieur de Chaunes gouverne toûjours le Pape. Le Roy vient de donner l'Evêché d'Angoulême à l'Abbé de Rezay frere de vôtre ami.

XXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Theſut.

A Chaſeu, ce 21. Novembre 1689.

QUoi qu'il n'y ait rien de mieux dit ni de plus véritable, Monſieur, que ce que vous me mandez ſur les nouvelles, qui eſt qu'elles ſont incertaines quand on ſe preſſe de les écrire, & que quand elles ſont ſûres tout le monde les ſçait; il vaut mieux les ſçavoir de deux côtez que de ne les point ſçavoir du tout, & même s'en eſt une confirmation. D'ailleurs ſi tout le monde craignoit la même choſe, on ne les ſauroit point du tout.

Voilà les ſiéges & les batailles remi-

ſes au moins juſqu'au Printems : d'ici là il ne ſe fera que quelques enlévemens de quartiers, & peut-être quelques incendies.

Le Pape eſt aſſurément nôtre ami ; Tout ce qu'il y auroit à craindre c'eſt qu'il ne le fût trop déclaré & que cela ne lui ôtât la créance que doit avoir un Médiateur & un pere commun. Je ſuis ravi que le Roy ait donné l'Evêché d'Angoulême à l'Abbé de Rezay. Le Preſident ſon frere, qui eſt mon intime ami, eſt un des plus honnêtes hommes du Roïaume. J'eſpére que je vous ferai au premier jour un compliment ſur une pareille grace.

XXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur l'Archevêque de Paris, du Harlay.

A Chaſeu, ce 29. Novembre 1689.

COmme je n'ai perſonne de ma famille à Paris, Monſeigneur, pour vous preſenter l'Abbé de Buſſy mon fils, trouvez bon que je vous le pre-

ſente par cette Lettre. L'impatience où je ſuis qu'il ait l'honneur d'être connu de vous ne me permet pas d'attendre que j'aille à Paris pour vous le mener moi-même. Je vous ſupplie, Monſeigneur, de le recevoir comme aïant l'honneur d'être dans vôtre alliance. Je ſuis aſſuré que l'état de ma fortune ne vous le fera pas moins conſidérer. Bien loin que ma diſgrace vous ait refroidi, je vous ai vû avoir plus d'empreſſement pour moi, que quand j'étois tout auprès des grands honneurs de la guerre. J'ai rendu cette juſtice à vôtre vertu, Monſeigneur, de le dire par tout où j'en ai trouvé l'occaſion, & je ne l'oublierai jamais. Cependant ſoïez perſuadé qu'avec une reconnoiſſance infinie, j'aurai toute ma vie pour vôtre perſonne, Monſeigneur, tout le reſpect & toute l'amitié imaginables.

XXXVII. LETTRE.

De l'Abbé de Theſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Novembre 1689.

JE ne ſçai, Monſieur, que vous dire ſur le retardement de vôtre voïage; car d'un côté le mauvais tems invite à garder la Maiſon, & de l'autre la Cour n'a jamais été plus belle. Je fus derniérement témoin de toute ſa magnificence. J'y vis briller tous les petits maîtres nouvellement revenus de l'armée.

Les Impériaux font des merveilles en Hongrie. Voilà trois batailles que Monſieur de Bade a gagnées cette campagne ſur les Turcs. Je ne ſçay ſi cela ne fera point faire la paix entre les deux Empires. On dit qu'il y a déja des diviſions parmi les Confédérez, tant pour la ſucceſſion de Lavembourg, que pour un Roy des Romains. Ils ſeront beaucoup plus incommodez que nous pour les quartiers d'Hyver qu'ils ſont obligez de prendre chez eux, nous

les avons extrêmement reſſerrez par nos incendies.

Les ſept mille Danois deſtinez pour l'Ecoſſe ne ſont point encore partis, & l'on dit que nôtre Ambaſſadeur qui eſt à Copenhague retarde l'embarquement. Le Roy fait un armement conſidérable pour la campagne prochaine, tant ſur mer que ſur terre. Les Vaiſſeaux qui étoient cette année du premier rang ne ſeront que du ſecond; nos côtes ſeront armées de frégates pour les garder; & pour travailler à tous ces grands ouvrages, l'on a fait paſſer de Toulon à Breſt & à la Rochelle une grande quantité d'ouvriers.

L'on parle d'un voïage du Roy à Compiégne au mois de Février, & cette nouvelle eſt ſi publique, que je doute qu'elle ſoit vraïe. On dit toûjours que le Pape eſt de nos amis. Nous lui avons fait mille avances, remis le Comtat, abandonné les Franchiſes, cela le devroit rendre favorable à nos intérêts & à ceux du Roy d'Angleterre; cependant il n'a encore rien fait. D'onze Chapeaux vacans, il en a donné un à ſon petit neveu; il réſerve les autres pour faire les promotions des Couron-

nes, où l'on dit que Monſieur de Beauvais ſera compris.

Les affaires d'Irlande ſont toûjours en même état. L'armée de Schomberg eſt beaucoup moins forte que celle du Roy & manque de beaucoup de choſes; car elle ne ſçauroit recevoir du ſecours d'Angleterre que par mer, & nous avons toûjours des Vaiſſeaux capables de fermer des paſſages; c'eſt ce qui feroit douter que la nouvelle Reine d'Eſpagne pût paſſer ſi-tôt, car les Eſpagnols s'opiniâtrent à ne vouloir point demander de paſſeport à la France.

Monſieur de Lauſun ſe diſpoſe toûjours à ſon voïage d'Irlande. Il y méne ſix mille hommes que le Roy lui donne avec environ quinze cens Irlandois Catholiques; ſon départ ſera au premier jour.

Les Evêchez ſont deſtinez à de meilleurs ſujets que je ne ſuis; je me rends juſtice là-deſſus, je me borne entiérement à Gigny, & c'eſt encore beaucoup pour moy. Je me prépare d'y retourner à Pâques; & pour vous montrer, Monſieur, que je veux m'y attacher, c'eſt que j'ai fait partie avec un de mes amis, homme d'eſprit, de

Lettres, & je puis dire qu'il ne seroit pas indigne de vôtre amitié s'il étoit connu de vous : nous avons, dis-je, projetté ensemble d'aller répandre dans nôtre païs les semences de la parole de Dieu, selon les talens qu'il nous a départis. Dieu veüille qu'elles ne tombent pas en une terre stérile & pierreuse, & qu'elles puissent produire de bons fruits. Je demande aussi au Seigneur l'exécution de ce dessein, pour faire voir que les Abbez Commendataires peuvent trouver une occupation honnête. Heureux si dans ce séjour, je puis profiter d'un voisinage tel que le vôtre.

XXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Bussy à l'Abbé de Théſut.

A Chaseu, ce 8. Decembre 1689.

QUand j'iray ce Carême à la Cour, Monsieur, je serai fort aise de la trouver belle par le Roy, la Maison Roïale, les Ministres, & par les Officiers de la Maison. Car pour la fine fleur de Chevalerie, ce n'est pas ce que

je cherche. Je ſerai fort aiſe de la trouver toute partie pour l'armée & d'avoir les coudées franches le peu de tems que je ſerai à Verſailles. Pour peu que vous vouliez faire réflexion ſur l'état de ma fortune, vous comprendrez aiſément que je ne ſuis pas là comme j'y devrois être, & qu'il vaut mieux que je n'y ſois point du tout ou guéres, que d'y être mal.

Pour le Marquis d'Uxelles, j'ai jugé d'abord ce que j'en vois aujourd'hui, qui eſt qu'aïant tenu cinquante jours de tranchée ouverte contre une grande armée; l'avoir fort affoiblie par ſes fréquentes ſorties, & par ſa longue réſiſtance, n'aïant plus de munitions de guerre que pour défendre ſon chemin couvert, & après être ſorti à la tête de ſix à ſept mille hommes des meilleures troupes de France, qu'il a conſervées au Roy, il n'étoit pas poſſible que Sa Majeſté ne fût fort ſatisfaite de ſa valeur & de ſa conduite. Les heureux ſuccès de l'Empereur contre les Turcs pourroient faire la paix entre eux; & ſi cela étoit, ce ſeroit pis pour nous que d'avoir perdu Mayence, mais j'eſpére aux diviſions des Confédérez.

Les préparatifs que le Roy fait pour réſiſter à ſes Ennemis ſur la terre, ne le font point relâcher de ceux qu'il fait ſur la mer; il ne mépriſe pas plus les Anglois que les Allemans.

Le brûit du voïage de Compiégne ne me paroît fait que pour embarraſſer les Ennemis, & leur faire croire que le Roy ne tient à guére pour monter à cheval.

Avec ſi peu de connoiſſance que j'ai du détail des affaires d'Irlande, je ne ſçaurois faire aucun raiſonnement ſur elles. Si Lauſun méne au Roy Jacques un renfort de ſix mille hommes, Monſieur de Schomberg aura bien des affaires ſur les bras.

Tout ce que vous me mandez de modeſte ſur le ſujet d'un Evêché, ne m'ôte pas la penſée que vous en aurez un bien-tôt: tous les Evêques tiennent ce langage juſqu'à ce qu'ils le ſoient. Nous eſpérons d'être en compte quand vous y évangeliſerez, & de groſſir le nombre de vos conquêtes.

XXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 15. Décembre 1689.

JE ſuis ravi que vous ſoïez contente de ma conſcience, Madame; il me ſemble qu'effectivement, je ne ſuis pas aujourd'hui en trop méchant état, pour un pendard comme j'ai été autrefois. J'eſpére que nous nous verrons un jour en Paradis vous & moi; je ne vous diſputerai point le degré, vous aurez le pas devant, je ne diſpute rien aux Dames, & ſur tout quand elles ſont aimables & de mes bonnes amies.

XL. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 13. Décembre 1689.

JE vous trouve fort juſte, mon cher Couſin, quand vous faites les honneurs du Paradis, vous ne gagnerez guére d'en uſer autrement. Je voudrois que vous en euſſiez en ce païs-ci autant que j'en eſpere en celui-là, vous auriez bien l'air de vous en tenir à mon ſouhait, & de ne rien faire pour l'autre vie; mais la tendreſſe que je me ſens pour vous, & la bonne fête me font ſouvenir que je vous devrois bien faire une petite exhortation pour élever vôtre eſprit à des choſes qui vallent cent fois mieux que tout ce que vous auriez dû prétendre au monde.

Quand vous me donneriez un an pour répondre à vos Lettres, je ne pourrois jamais faire entre nous les choſes égales. Je vous avouë encore, car il eſt bon que vous me connoiſſiez telle que je ſuis, que j'ai une habitude à la pareſ-

ſe, qui ne me permet d'écrire que quand je ne puis plus reculer.

XLI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 15. Décembre 1689.

JE croi que je vous l'ai mandé, Madame, que vous ſerez plus haut en Paradis que moi; mais quand vous le croïez auſſi & que vous le dîtes, n'avez-vous point peur de deſcendre? car vous ſçavez que l'orgueil perdit le premier Ange. Je vous rends mille graces des ſouhaits que vous faites pour moi, Madame. Si les honneurs & les établiſſemens que mes ſervices ont méritez m'arrivoient à preſent, je crois qu'ils ne m'empêcheroient pas de me ſauver, car je ſuis fort détaché des vanitez du monde, & je me ſuis fortifié contre les poſtéritez. Mais ſi je fuſſe allé à la grande fortune plus jeune que je ne ſuis & ſans avoir paſſé par les diſgraces, je me fuſſe aſſurément perdu. Faites-moi donc réponſe ſur le champ, puiſque vous le voulez, Madame, je m'en trouverai mieux.

XLII. LETTRE.

De l'Abbé de Théſut au Comte de Buſſy.

A Paris, le 21. Décembre 1689.

EN quelque tems que vous veniez à la Cour, Monſieur, vous y ferez toûjours une très-bonne figure. Si vous n'y occupez pas le rang que vous méritez, il n'y a perſonne qui ne vous y traite comme digne de l'occuper, & je ne ſçai ſi un bon cœur ne doit pas être content de l'eſtime des honnêtes gens, & ſi de pareils ſentimens ne vous doivent pas tenir lieu de bien des choſes.

Pourvû que mes Lettres ne vous ennuïent pas, Monſieur, vous en aurez toutes les ſemaines, mais il faut que la matiere me ſoûtienne; autrement je courrois riſque de vous ennuïer. On parle toûjours d'un voïage du Roy à Compiégne pour voir ſa Maiſon, dont Sa Majeſté a augmenté la païe de ſix ſols pour les Gardes. On parle encore d'un ſiége pour ce tems-là, & on nomme

Namur ou Charleroy. Un Prince du Sang, MONSEIGNEUR ou MONSIEUR, commandera l'armée d'Allemagne ; Monſieur de Duras aura un camp volant ſur le Rhin, & Monſieur d'Humieres reſtera toûjours en Flandres. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg continuent toûjours à ne vouloir point aller à Ausbourg pour l'élection d'un Roy des Romains, en ſorte qu'on croit que cette cérémonie ſe remettra à une autre fois. Le Brandebourg même qui a plus contribué à cette derniére campagne que l'Empereur, eſt fâché que ce Prince ait promis aux Hollandois, que les Miniſtres des Princes de l'Empire ne ſeront point reçûs à la Diette qui ſe doit tenir à la Haye, pour déliberer ſur les moïens de la campagne prochaine, & l'on croit même que cet Electeur ſeroit aſſez diſpoſé pour nous écouter. L'Electeur de Baviere n'eſt pas content non plus, & l'on dit que le Roy de Suéde commence à négocier avec nous. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la guerre ſera auſſi incommode à ces Princes-là qu'à la France, & qu'ils s'en laſſeront auſſi-tôt.

Le Prince d'Orange a des affaires à

Londres. On rompit derniérement ſon portrait avec les ornemens royaux dans la Maiſon de Ville ; on fait de grandes recherches de l'auteur de cette action. Les Anglois ne trouvent pas trop bon que ce Prince ait retenu pour ſa garde les Danois qui étoient deſtinez pour l'Ecoſſe.

Les choſes ſont toûjours au même état en Irlande. Le Roy Jacques eſt tombé malade. Monſieur de Lauſun doit paſſer en ce païs-là avec des troupes, & le titre de Capitaine général. Monſieur de la Hoguette y va Maréchal de Camp. Le Régiment de Trelon eſt nommé pour y aller.

L'on me mande de Catalogne que le peuple eſt révolté contre les troupes Eſpagnoles, parce que Villahermoſa a fait arrêter deux ou trois perſonnes, & mourir quelques autres qu'on accuſoit d'intelligence avec les François, & la ſédition a été ſi loin, que Villahermoſa a été obligé de ſe retirer à Barcelonne avec les troupes ; & même en cas de plus grands troubles, il a fait préparer quatre ou cinq galéres au port pour ſe ſauver. On parle aſſez incertainement de Rome, & ce que l'on dit

de plus vraiſemblable, c'eſt que le Pape ménage tous les Princes Chrétiens pour ſe preſſer d'avancer ſa famille. Vous ſçavez que le Cardinal de Furſtemberg a été obligé de ſe ſauver de Rome déguiſé en Cavalier, averti par le Pape des menées qu'on faiſoit contre lui ; & peut-être eſt-ce une ruſe du Souverain Pontife, pour ne point chagriner l'Empire qui a proſcrit ce Cardinal.

XLIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Théſut.

A Chaſeu, ce 26. Décembre 1689.

L'Amitié que vous avez pour moi, Monſieur, vous fait croire que je ferai à la Cour la figure que j'y devrois faire. La plûpart des gens qui ſont en ce païs-là, y ſont arrivez depuis que j'en ſuis ſorti : les choſes preſentes les occupent tout entiers, & eux-mêmes qui m'ont vû autrefois, ou qui ont entendu parler de moi, me regardent comme un homme malheureux,

XLIV. LETTRE.

De Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 1. Janvier 1690.

BOn jour, Monſieur, & bonne année. Je vous aſſure que je vous la ſouhaite auſſi heureuſe qu'à moi-même, c'eſt-à-dire, que nous la paſſions dans la grace de Dieu & en bonne ſanté. Je croi que ce ſera aſſez, car comme je ne ſonge pas à être Maréchal de France, je ne penſe pas, Monſieur, que vous ſongiez à être Cardinal. Cependant je ſuis perſuadé qu'il y a bien des gens dans le Saeré College fort au-deſſous de vôtre mérite. Et ſans vanité, plus de quatre Officiers de la Couronne qui ne me valent pas.

XLV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 3. Janvier 1690.

JE ne fus pas ſurpris de ne recevoir pas de réponſe de vous Dimanche dernier, Monſieur, & je n'y ſongeai pas quand je vous écrivis ce jour-là ; mais mon zéle m'emporta : Vous avez trop d'occupations de pareils jours. Il eſt vrai que vos ſoins pour vôtre Diocéſe vous font deſormais des jours de fêtes de tous les jours ; cela interrompt le commerce des profanes avec vous.

XLVI. LETTRE.

De l'Abbé de Théſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Janvier 1690.

VOus voulez bien, Monſieur, que je vous ſouhaite la bonne année & qu'elle ſoit ſuivie de quantité d'autres dans leſquelles vous m'honoriez toûjours de vos bonnes graces.

Le Roy vient de donner l'Abbaye de Saint Germain des Prez au Cardinal de Fuſtemberg. Elle vaut cent mille livres de rente. Cela ne vaut pas l'Electorat de Cologne, mais cela eſt fort bon au défaut de l'autre.

Le Marquis d'Aluys eſt mort, & le Roy a donné le Gouvernement d'Orleans au Comte de Sourdis ſon cadet. Le Marquis d'Hoquincourt vient auſſi de mourir. Le Marquis de Saint-Simon à quatre-vingt-dix ans, ſans pouls & ſans mouvement, a été crû mort pendant un jour, il eſt enfin réſuſcité & revenu de-là; il dit n'avoir jamais dormi plus tranquillement qu'il venoit de faire.

Le Roy a ordonné ſes équipages prêts pour le premier de Mars. De ſçavoir maintenant ſi c'eſt pour Sa Majeſté ou pour Monſeigneur, ce ſont lettres clôſes ; toûjours aſſure-t'on que Monſeigneur commandera l'armée d'Allemagne, & Monſieur celle de Flandre. Dieu ſur tout.

On ne ſçait rien de bien poſitif ſur l'union des Confédérez. Les uns diſent que la Suéde commence à nous écouter : d'autres que Monſieur de Baviere n'eſt point content ; & enfin que Brandebourg & Saxe ne veulent point aſſiſter à la Diette d'Ausbourg pour l'Election du Roy des Romains. Les Electeurs Proteſtans demandent qu'on donne l'Electorat à un Prince de Lunebourg, les Catholiques à l'Evêque de Salsbourg. Enfin beaucoup de gens croïent que la ſucceſſion de Saxe-Lunebourg eſt capable de cauſer des diviſions parmi eux, & que d'ailleurs l'argent leur manquera plûtôt qu'à nous, & d'autant plus que l'on dit qu'il n'y a point d'apparence qu'il y ait de paix entre les deux Empires.

L'armée de Monſieur de Schomberg eſt entierement ruinée par la dyſente-

rie. Il y eſt mort plus de quatorze Colonels, & l'on ne ſçait pas encore ſi ce Général n'eſt point du nombre. Un Milord Anglois a paſſé avec ſon Régiment dans l'armée du Roy Jacques, & Boiſſelot Maréchal de Camp en Irlande s'eſt emparé de quelques poſtes occupez par les Ennemis, & y a trouvé plus de mille hommes morts depuis peu de la dyſenterie.

XLVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Théſut.

A Chaſeu, ce 8. Janvier 1690.

JE vous rends mille graces, Monſieur, des ſouhaits que vous faites pour moi, j'en fais autant pour vous.

Si le Roy marche cette campagne, il ne demeurera guéres de gens chez eux.

Si nous pouvons deſunir les Confédérez, cela vaudra mieux pour nous que de prendre des Places, ou que de gagner des batailles. Tous les deux coûteront de l'argent au Roy, mais dans l'un il conſerve ſes hommes. Pour

la paix de Conſtantinople & de Vienne, je ne comprends pas que l'Empereur ne la faſſe point, quoi qu'il lui en coûte; car enfin il nous haït, & nous craint encore plus que les Turcs.

Si le Pape vit quelque tems, il nous ſervira dans une paix générale; s'il meurt bien-tôt il n'aura fait du bien qu'à ſa Maiſon.

Je ne croyois pas qu'il fallût une maladie d'armée pour emporter Monſieur de Schomberg, il a plus de ſoixante & dix ans. Pour le Prince d'Orange, j'ai peur qu'il ne ſoit aſſaſſiné. Les Anglois feront un pareil coup plus impunément qu'ils n'ont fait la révolte contre leur maître; celui-ci a un fils, & l'autre n'a point de ſuite.

XLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Monjeu.

A Chaſeu, ce 10. Janvier 1690.

MAndez-nous, Madame, avec qui vous avez paſſé les Roys; ſi Mademoiſelle de Caſtelnaut y étoit, je croi ſon commerce encore meilleur de près que de loin. Je ſçavois déja comment elle écrit, je voudrois bien ſçavoir comment elle parle.

J'aurois encore la curioſité
De voir les traits de ſon viſage.
Je ſçaurois volontiers ſi ſa jeune beauté
Eſt comme ſon eſprit, digne de nôtre hommage,
M'en coûtât-il la liberté.

Si je la perdois avec elle, Madame, j'enterrerois la ſynagogne avec honneur; & cette derniere paſſion ne ſeroit pas la moins raiſonnable de ma vie. Le commerce qu'elle & Monſieur Jeannin ont enſemble, ne m'empêcheroit pas de m'engager; s'il a bien du mé-

rite de ſon côté, j'ai du mien l'avantage d'être le dernier venu, & d'ordinaire cela n'eſt pas d'une petite conſidération auprès des Demoiſelles. Cependant comme il eſt encore incertain que nous devenions rivaux lui & moi, vous voulez bien, Madame, que je lui ſouhaite de la ſanté & du repos d'eſprit, & à vous la continuation de vôtre amitié pour moi.

XLIX. LETTRE.

De Monſieur de Corbinelly au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Janvier 1690.

JE vous ſouhaite cette année, Monſieur, auſſi heureuſe que vous le méritez, & je vous ſupplie de croire que la révolution de mille ſiécles me trouveroit dans ce ſentiment. Je dis la même choſe à Madame de Colligny. J'ai lû avec plaiſir les réflexions que vous faites ſur les affaires publiques. Je voudrois que le Roy eût vû la lettre que vous m'écrivez. J'ai trouvé le livre des *Penſées ingenieuſes*, du pere Bouhours excellent; mais ſans vous il ne

le ſeroit pas tant de la moitié. Madame de Sévigny ne reviendra que l'Eſté prochain. Je dînai hier chez Monſieur de Lamoignon, avec Deſpreaux, Racine, & deux fameux Jeſuites. On y parla des ouvrages anciens & modernes; on oppoſa le ſeul Paſcal à Ciceron, à Seneque, & au divin Platon. La converſation eût été digne de vous. Pour moi j'oppoſai *Fra-Paolo* à tous ces gens-là, & je n'en veux rien rabattre; bien des connoiſſeurs ſont de mon ſentiment.

L. LETTRE.

Du Comte de Buſſy, de Monſieur d'Autun, & de Meſdames de Toulonjon & de Colligny, à Madame de Sévigny.

A Autun, ce 6. Janvier 1690.

UNe partie de vos amis & de vos parens, Madame, ſe trouvant enſemble pour faire les Roys, après vous y avoir ſouhaitée, ſe ſont propoſez pour un de leurs plaiſirs de vous écrire. Ce ſont des gens qui ont quel-

que réputation d'eſprit, c'eſt pour cela qu'ils veulent cauſer avec vous. Le nombre des agreſſeurs ne vous fera pas peur, Madame ; vous avez déjà vû, & vous êtes encore ſur le point de le revoir, qu'une ſeule tête qui penſe bien, qui prend de juſtes meſures & qui n'a point d'alliez qui la contrarient, réuſſit mieux que des Confédérez. Mais pour parler ſans figure, vous ſerez auſſi peu embarraſſée à nous répondre, que le Roy à battre l'Empereur.

Nous ſommes en peine de ſçavoir ſi vous êtes de retour de Bretagne à Paris. Nous ſçavons que vous y êtes allée avec la Ducheſſe de Chaunes, & qu'elle va de-là trouver ſon mari à Rome. Pas un de nous n'a crû que vous la vouluſſiez accompagner en ce voïage, ſçachant que

Rarement à courir le monde
On en devient plus gens de bien.

Avez-vous été bien aiſe de l'augmentation des monnoyes ? Pour moi je ne m'en ſuis réjoüi que pour mes amis, dont la bourſe étoit pleine quand on a publié l'Edit. La belle Magdelon ne

paſſera t'elle l'Hyver à Paris ? Voilà un article conſidérable pour vous, Madame, & pour nous, par l'intéreſt que nous y prenons. Si vous voulez ſçavoir la vie que nous faiſons, nous vous dirons que la plûpart de nous fait très-bonne chere & que nous nous en ſentons tous ; qu'après cela nous nous quittons pour ſonger à nos affaires. Nous ne paſſons pas un jour ſans nous raſſembler pour joüer & nous entretenir de nouvelles. Nous traitons quelquefois des matieres de morales & de Religion, mais non pas théologiquement. Les étrennes nous ont occupez quelque tems, on s'en eſt donné réciproquement où la façon a été plus conſidérable que la matiere.

Il faut dire la vérité, Madame, c'eſt paſſer doucement la vie ; elle paroît courte : cependant il faut travailler à quelque choſe de plus ſolide que tous nos amuſemens. Nous y ſommes bien réſolus ; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur que les autres. Il y en a parmi nous qui ne ſe pardonnent rien, & vous devinez bien qui c'eſt. Il y en a de plus indulgens ; mais quoi qu'ils different de ſentimens pour les

moïens de ſe ſauver, ils s'accordent tous pour l'amitié & le reſpect qu'ils ont pour vous.

LI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Chaſeu, ce 10. Janvier 1690.

CEla eſt plaiſant de voir que mon frere ſe réjoüiſſe d'avoir la goutte, & cela fait bien connoître que les petits maux ſont des biens en comparaiſon de plus grands. Ce n'eſt pas aſſez pour vous, ma chere Sœur, pour mon Frere & pour moi que votre mal de poitrine n'augmente point, il faut encore qu'il diminuë; car votre eſprit, vôtre raiſon, & toute votre perſonne me font trouver que vous êtes digne d'une longue & heureuſe vie.

LII. LETTRE.

De la Comteſſe de Toulonjon au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 18. Janvier 1690.

J'Ay impatience de ſçavoir, mon cher frere, quel jour nous aurons l'honneur de vous voir. Monſieur de Toulonjon a la goutte aux genoux. Il fut hier à la chaſſe pour augmenter ſon mal, & il a réuſſy; je croi qu'il n'en demandera pas davantage. Pour moi, Monſieur, je ſens comme je dois les bontez que vous m'écrivez ſur la petite incommodité que j'ai eûë. On ne reçut hier aucunes nouvelles, ſinon que Madame de Thiange eſt fort mal.

LIII. LETTRE.

De l'Abbé de Théſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13 Janvier 1690.

IL eſt certain que le Roy a ordonné à Monſieur le Grand, à Monſieur le Premier, & à Monſieur de Livry que ſes équipages fuſſent prêts pour le premier Mars, & enſuite de cela on dit que toutes les armées ſeront commandées par des Princes du Sang.

Dieu veüille que le Pape faſſe ſon devoir de pere commun, pour le repos de la Chrétienté. Ce n'eſt pas que nous ne ſoïons en état de réſiſter à tous nos Ennemis, quelque nombreux qu'ils ſoient ; mais le dedans du Roïaume en ſouffrira, car les peuples ſont déjà ſi miſerables qu'il faut peu de choſe pour les accabler. D'ailleurs ſi les Confédérez demeurent unis, ils nous feront de la peine. Il eſt vrai que la France a beſoin de guerre pour occuper la jeuneſſe, & pour l'inſtruire dans ce métier-là, mais une guerre comme celle-ci paſſe la raillerie. On parle di-

verſement de la paix des deux Empires. Les nouvelles publiques diſent que les Envoïez Turcs à Vienne ont été congédiez, parce que les Allemans mettent la paix à ſi haut prix, que les conditions en paroiſſent inſupportables ; d'autres veulent que les Turcs ſoient en état de l'accepter à toutes conditions. Enfin il n'y a rien de certain à tout cela.

L'on dit que les Confédérez ſont plus unis que jamais, ainſi toute nôtre reſſource eſt dans la valeur de nos troupes & dans la bonne conduite du Roy, qui gouverne & donne ſeul le mouvement aux armées ; au lieu que nos Ennemis ſont compoſez de corps différents qui ont chacun leur intérêt particulier qui ne ſe rapporte pas toûjours au bien commun. On ne parle plus de la mort de Monſieur de Schomberg. Nous ne ſommes guéres inſtruits de ce qui ſe paſſe en Irlande & en Angleterre, dans deux ou trois mois nous ſerons mieux informez. Cependant la fermeté des Suiſſes mettra les deux Bourgognes à couvert.

Le Pape demande bien des choſes pour ſe reconcilier avec nous. Il veut

qu'on révoque tout ce qui a été fait au Parlement & au Clergé ſous le précédent Pontificat. Qu'on reſtituë les Canons & les autres choſes priſes dans le Comtat d'Avignon. Tout cela me paroît aſſez impoſſible, & attendu ſa vieilleſſe, il y a apparence qu'il ſera mort avant que cela ſoit accommodé. Madame de Thiange eſt fort mal.

LIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Théſut.

A Chaſeu, ce 19. Janvier 1690.

JE ne ſçai plus que dire du Pape; ce que je ſçai aſſurément, c'eſt que pour ſa famille il n'a pas la conſcience ſi délicate que l'avoit ſon prédéceſſeur, & que pour ce qui regarde l'Empire & la France, il en uſe par ſes ménagemens en vrai Italien. Vous dites plaiſamment, Monſieur, qu'il faut de la guerre à la France pour exercer la jeuneſſe, mais que ſi celle ci dure elle paſſera la raillerie. Il eſt vrai que ſi on laiſſoit faire les Ennemis, il ne reſte-

roit point de François pour ſe ſervir des leçons qu'ils auroient priſes dans cette guerre ; mais Dieu & le Roy y mettront bon ordre. Je voudrois bien que les Turcs ne fiſſent point la paix : mais je voudrois auſſi qu'ils fiſſent mieux la guerre, c'eſt qu'ils n'ont point de tête pour ſoûtenir le méchant état de leurs affaires, & cela me fait craindre & croire qu'ils feront enfin un traité.

Il me paroît que le Roy a raiſon de mettre des Princes du Sang à la tête de ſes armées, ſur tout quand il en commande une lui-même. Les troupes feront mieux leur devoir ſous des Princes du ſang que ſous des Gentilshommes. Il ne faut pas ſeulement que ceux-ci ſçachent bien la guerre pour être dignement reſpectez, il faut encore qu'ils aïent de l'eſprit, l'air grand & les maniéres nobles ; & où les trouverez-vous ainſi en France aujourd'hui ?

Je ſuis comme vous, Monſieur ; je croi le Roy la meilleure piéce de nôtre ſac. On me vient de mander que Monſieur de Schomberg n'eſt pas mort, & ce qui le fait croire, c'eſt qu'il ſe va marier ; mais c'eſt une marque, à ſoi-

xante & dix ans qu'il a, qu'il veut bien-tôt mourir. Pour les canons & les autres choſes priſes au S. Siége dans le Comtat d'Avignon, je croi qu'on les a renduës quand on a rendu la Place.

LV. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 24. Janvier 1690.

C'Etoit aſſez, mon Couſin, de n'avoir point l'honneur de vous voir aujourd'hui aprés m'y être attenduë, ſans apprendre que vous êtes malade. Ce ſont deux chagrins dont vous pouviez m'épargner la moitié. J'eſpere que vous ne me laiſſerez pas long-tems me plaindre de vos maux & de vôtre abſence. Quand on aime bien ſes amis, on ſe porte bien, & on les vient voir ſouvent. Voilà les ſeules preuves que je demande de vôtre amitié.

On me mande que le Marquis de Saint-Simon a été mort vingt-quatre heures : & comme on vouloit l'enterrer, il pria qu'on remît la cérémonie

à une autre fois. Envoïez-moi vos nouvelles, Monſieur, vous ne manquez pas de gens qui vous en mandent. Ils ſont aſſez bien païez par vos réponſes, & par le ſoin que vous prenez de les faire connoître à la poſtérité. Ce qui me réjoüit, c'eſt qu'elle n'aura que mes reſtes & que j'aurai eû avant elle le plaiſir de vous lire & de vous admirer. On m'a dit qu'on vous avoit envoïé des Vaudevilles. S'ils ſont propres à paſſer par une grille, envoyez-les moi.

LVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Autun, ce 25. Janvier 1690.

VOus ne ſçauriez croire, ma chere Couſine, combien je ſuis content de vôtre Lettre; je l'ai lûë en bonne compagnie, on a battu des mains, on l'a trouvée naturelle, avec des traits délicats & vifs, enfin elle eſt de mon goût. L'endroit où vous dites que la poſtérité n'aura que vos reſtes, eſt plaiſamment dit, je le trouverois tel, quand

il ne me flatteroit pas. Je voudrois bien, Madame, que ceux qui m'écrivent des nouvelles, les égaïaſſent comme vous ; vous avez trouvé le ſecret de me faire rire de la létargie de Monſieur de Saint-Simon, quoique ce ſoit la matiere du monde la plus triſte. Je vous envoïe les chanſons que vous me demandez. Elles peuvent paſſer par une grille auſſi honnête que la vôtre. Dieu n'y eſt point offenſé, car on peut en conſcience médire en gros du genre humain, il n'y à que le détail de défendu. Sainte Théreſe en auroit fait un ſujet de méditation. J'iray vous apprendre l'air au premier jour, vous en ferez après cela l'uſage qu'il vous plaira, il eſt aſſez commode de pouvoir chanter & prier de la même choſe.

LVII. LETTRE.

De L'Abbé de Theſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 26. Janvier 1690.

LE Maréchal de Lorges a manqué d'être pris ces jours paſſez par un party des Ennemis prés d'Huningue, il n'avoit avec lui que quarante Dragons.

On prétend que les Hollandois ſont aſſez diſpoſez à s'accommoder avec nous. La crainte que leur Commerce ne ſoit tout à fait ruiné par les Vaiſſeaux du Roy, & d'ailleurs les réflexions qu'ils ont faites ſur la conduite un peu hautaine du Prince d'Orange, leur donnent lieu de ſonger à eux. Si cela étoit, le chapelet commenceroit à défiler. On ne dit rien de poſitif d'Angleterre ni de Rome. Monſieur le Maréchal d'Humiéres vient à la Cour pour le mariage de ſa fille. Le bruit eſt qu'il y a trente-deux amans ſur le tapis. L'Abbé Berrier quitte ſes Bénéfices pour faire du Prieuré de Perrecy une maiſon comme celle de la Trappe.

Le Couronnement du Roy des Romains a été fait à Ausbourg à la fin de Janvier ; mais cette fête a été troublée par la nouvelle qu'on y reçut, que trois ou quatre Régimens Impériaux commandez par le Duc de Holſtein, ont été défaits en Bulgarie par les Tartares. Cuproly, frere du Grand-Viſir qui prit Candie, vient d'être fait Grand-Viſir ; on en eſpere des merveilles. La Paix entre les deux Empires n'eſt pas trop en chemin de ſe faire cette année, & les Turcs ſe diſpoſent à mettre cent mille hommes ſur pied On ne comprend rien à la conduite du Pape.

LVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Theſut.

A Autun, ce 5. Fevrier 1690.

LA nouvelle du dégoût que les Hollandois ont de la conduite du Prince d'Orange ſe mande ici de pluſieurs endroits. Ce ſeroit une fortune pour nous, ſi cette liaiſon commençoit à ſe rompre.

Je compte le mariage de Monſieur de Schomberg pour une mort un peu plus éloignée de quelques jours. Le mécontentement des Anglois ſur les Troupes étrangeres & ſur les ſubſides, produira tôt ou tard quelque choſe de bon pour nous. Je penſe comme vous que le détachement des Gardes Françoiſes & des Gardes Suiſſes n'eſt que pour une revûë, & que le Roy n'eſt pas fâché que l'on croïe cela miſtérieux pour embarraſſer les Ennemis. Penelope n'a jamais eu plus de ſoupirans que Mademoiſelle d'Humieres. Je ne penſois pas que la réforme de la Trappe pût avoir des imitateurs. Si les Turcs prennent courage, ce ſera une grande diverſion pour le Roy. Un Grand-Viſir de mérite peut rétablir les affaires de cet Empire.

LIX. LETTRE.

Du Préſident de Rezay au Comte de Buſſy.

A Paris, ce dernier Janvier 1690.

VOus voulez bien, Monſieur, que je vous faſſe tout à la fois mon compliment ſur la mort de Monſieur le Comte de Dalet, ſur la ſucceſſion de Monſieur le Marquis de Colligny votre petit-fils, & ſur le ſuccés de la Theſe de Monſieur l'Abbé de Buſſy. Il ne s'eſt pas encore vû une Théſe ni remplie de plus de matiére, ni ſoutenuë avec plus d'eſprit & de capacité. L'approbation générale qu'il a euë, m'a donné la plus grande joye que j'aye eu de ma vie. Je ne penſe pas que j'en puiſſe avoir davantage, à moins qu'il ne ſe preſentât occaſion de vous rendre un ſervice important, & de vous faire connoître, Monſieur, combien je ſuis, Votre, &c.

LX. LETTRE.

Du Pere Bonhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 31. Janvier 1690.

JE ne ſçai, Monſieur, comment j'ay attendu ſi-tard à vous donner le bon jour, & vous ſouhaiter une heureuſe année pleine des bénédictions du ciel & de celles de la terre qui ne gâtent quelquefois rien. J'ai été fort intrigué au ſujet d'une perſonne de mes amies, à qui il eſt arrivé une affaire deſagréable; & le mouvement que je me ſuis donné de ce côté-là, m'a rendu un peu pareſſeux ſur d'autres devoirs; mais je n'ai pas laiſſé de vous faire en ſecret ma cour, & d'entendre avec plaiſir tout ce qui ſe dit de vous & de votre eſprit dans le monde.

Mademoiſelle de ** m'a fait dire par Madame la Marquiſe de Monchevreüil, qu'elle m'étoit bien obligée de mon préſent, & que mon livre avoit de grands agrémens pour elle. Cela ne peut guére tomber que ſur les endroits qui regardent le Roy, & cela vous regarde ſans doute

doute plus qu'un autre. Mais ce n'eſt pas aſſez, Monſieur, & quoy que vous en diſiez, je ne ſerai pas content que vos paroles ne produiſent quelque choſe de ſolide, c'eſt à-dire, que les fruits ne viennent aprés les fleurs.

J'ai à vous faire compliment, ſur la Théſe de Monſieur l'Abbé de Buſſy; il ſoûtient parfaitement bien, & fait paroître beaucoup d'eſprit & de ſçavoir. Comme il s'attache à l'étude, & qu'il a de l'honneur, je ne doute pas qu'il ne réüſſiſſe, & qu'il ne ſe diſtingue dans ſa profeſſion, pourvû qu'il continuë à vivre toujours régulierement, & à avoir non ſeulement une bonne conduite, mais encore une bonne réputation.

On m'a dit que Madame de Colligny étoit allée en Auvergne récueillir une ſucceſſion; je m'en réjoüis avec elle & avec vous, & je vous prie de me faire ſçavoir quand elle ſera revenuë. J'ai à lui demander pardon ſur le droit d'aîneſſe que je lui ai donné ſur Madame ſa ſœur Religieuſe à Dijon, & je me flatte qu'elle ſera aſſez bonne pour me pardonner une faute de cette nature, quand elle ſçaura que je ſuis bien aiſe de m'être mépris.

LXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſſeu, ce 5. Fevrier 1690.

JE vous rends graces, M. R. P. des ſouhaits que vous me faites des bénédictions du ciel & de la terre, j'eſpere ces premieres par vos prieres & par vos *Penſées Chrétiennes*, qui eſt ma lecture ordinaire de dévotion, & je m'attends aux autres par la raiſon que tout finit, les diſgraces comme les proſperitez, & ſur tout par les ſentimens que j'ay dans le cœur pour le Roy, & que je ne lui laiſſe pas ignorer.

Pour la réputation de mon eſprit elle me coûte trop cher pour que je ſois bien aiſe de la mériter. Il n'a pas tenu à moi que ma fortune ne fût auſſi-bien établie; mais il n'a pas plû à Dieu de recompenſer tant de peines que je ne prenois pas pour lui. Je ſuis ravi de l'approbation que vous donnez à l'Abbé de Buſſy, & que vous ſoyez auſſi content chez vous de ſes mœurs que de ſon eſprit.

Vous m'avez fait un grand plaiſir de m'envoyer la lettre de Monſieur de la Chambre ; elle eſt fort bien écrite, & ne dit de vous que ce que tous ceux qui vous connoiſſent doivent penſer. Madame de Colligny ne vous pardonneroit pas aiſément de la prendre pour l'aînée, ſi vous aviez vû ſa ſœur ; mais elle ne trouve point que ce ſoit une offenſe de l'avoir préſumé, il pouroit même y avoir un côté obligeant à cette mépriſe.

LXII. LETTRE.

De la Marquiſe de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 21. Fevrier 1690.

JE croyois que je vous envoyerios une lettre de Mademoiſelle de**, Monſieur, elle m'avoit promis de vous écrire, mais elle m'a dit aujourd'hui qu'elle avoit commencé pluſieurs fois, ſans avoir pû ſe réſoudre d'achever, parce, dit-elle, qu'elle vous craint, & que vous avez trop d'eſprit pour elle. Je ſuis fort fâchée que vous lui paroiſſiez ſi terrible, ce commerce-là nous auroit vallu

de jolies choſes de part & d'autre. Si vous venez à Paris, comme on le dit, Monſieur, vous accoutumerez la Demoiſelle à ne pas croire qu'il faille faire tant de façon avec vous.

LXIII. LETTRE.

De l'Abbé de Theſut au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Mars 1690.

J'Ai lû ces jours-ci un livre qui m'a fait beaucoup de plaiſir: ce ſont les Penſées ingénieuſes des Anciens & des Modernes. Ce qui m'en a plû, c'eſt qu'il y eſt parlé de vous avec dignité. On y rend juſtice à votre valeur, à votre politeſſe, à votre eſprit, & ſi je l'oſe dire, à vos diſgraces. L'Auteur vous en a envoyé un exemplaire, ſans cela je vous l'envoierois. Il faut maintenant vous parler de nouvelles. Les unes ſont vrayes, je ne réponds pas des autres. Le Roy partit Lundy pour Compiegne. Monſieur de Louvoy eſt reſté ici avec la fiévre. Monſieur de Croiſſy a une violente goute. Monſieur de Seignelay ne l'a

guére moindre que ſon oncle. Voilà bien des Miniſtres ſur le grabat. Dieu les fait ſouvenir de temps en temps, qu'ils ſont hommes comme nous. Les Impériaux ont été battus par les Turcs & par les Tartares : je n'en ſçai point le détail. Cela retardera la paix entre les deux Empires. Les affaires du Prince d'Orange paroiſſent en bon état en Angleterre. Il ſe prépare à aller en Irlande avec un Corps conſiderable. Si cela eſt, je croi qu'il en ſera bien-tôt le maître, & que Monſieur de Lauſun aura fait un voyage deſagréable.

Ces nouvelles nous interreſſent autant que le bien de la patrie nous oblige d'y prendre part ; mais nous devons regarder de plus prés, pour notre interêt particulier, à ce que feront les Suiſſes. Le Capitaine Locman qui avoit une Compagnie au Régiment des Gardes Suiſſes, dît il y a quelques jours au Roy, que ſon Canton qui eſt Zurich lui avoit ordonné de repréſenter à Sa Majeſté, qu'il ne s'étoit obligé qu'à ſa Garde & à la ſuivre par tout où elle iroit ; mais non pas de faire la Guerre aux alliez de ſa patrie, comme les Allemans & les Hollandois. Le Roy lui répondit, qu'il ne

vouloit payer que des Troupes qui fuſſent diſpoſées à faire la Guerre à tous ſes Ennemis, de ſorte qu'il eſt party avec ſa Compagnie, & on lui a donné une route.

Le Miniſtre du Prince d'Orange qui eſt à Zurich, ſollicite un ſecours de quatre mille hommes qu'il pourroit bien obtenir. Pour moi je croi que ces Meſſieurs-là veulent s'entretenir avec tout le monde. Le Pape commence à bien faire : il a déja envoyé le Chapeau à Monſieur de Beauvais, qui a pris le nom de Cardinal de Janſon. Le Duc de Lorraine a déclaré la Guerre au Roy, & a fait afficher des placards dans toutes les Villes de Lorraine, où il invite ſes Sujets de le venir trouver. C'eſt apparemment pour être compris dans le Traité de Paix.

LXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Theſut.

A Chaſſeu, ce 5. Mars, 1690.

LE Pere Bouhours m'a fait beaucoup d'honneur dans ſon livre, Monſieur, vous en parlez encore plus honorablement que lui. Je vous rends mille graces des ſentimens que vous avez ſur cela. Je ne ſçaurois plaindre le Roy pour la maladie de ſes miniſtres, il en ſçait lui ſeul plus qu'eux tous. On me mande que Madame la Dauphine ſe voit mourir avec la fermeté d'un Caton ; elle diſoit il y a quelque-tems à Monſieur de Meaux : Ce ſera vous aſſurément, Monſieur, qui ferez mon Oraiſon funebre ; mais qu'en pourrez vous dire, car je n'ai rien fait qui mérite d'être dit ? Un diſcours auſſi ferme que celui-là d'une Princeſſe de ſon rang, & de ſon âge, devroit faire honte aux particuliers de craindre la mort.

Les Turcs commencent à reprendre vigueur. Ce nouveau Viſir eſt bien capa-

ble de rétablir leurs affaires. Dés que je vois le Roy ne point ménager les Cantons Proteſtans, je m'en fie bien à lui, je ne les crains guéres. Il eſt vrai que nos Terres ſont dans les deux Bourgognes; mais ces Provinces ſont à Sa Majeſté; il y va de ſa gloire auſſi-bien que de ſon interêt de garantir ce païs-là du malin vouloir des Suiſſes.

LXV. LETTRE.

De Monſieur de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. Mars 1690.

JE vous envoye la liſte des Officiers Généraux, Monſieur. Ils furent faits avant-hier, & le même jour le Roy dit que Monſeigneur commanderoit l'Armée d'Allemagne. Il y a cinq ou ſix jours que le Roy dit à Monſieur du Montal, qu'il l'aſſuroit qu'il verroit cette année les Ennemis. Le Comte de Sourdis va en Guienne à la place de la Trouſſe qui ſe meurt. Monſieur l'Archevêque de Paris a la nomination du Roy pour un Chapeau de Cardinal à la premiere promotion.

LXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Comte de Colligny, ſur ſon mariage avec Mademoiſelle de Laſſé.

A Chaſeu, ce 18. Mars 1690.

JE vous ai déja témoigné en d'autres rencontres, Monſieur, que l'alliance & l'amitié qui étoient entre feu Monſieur votre pére & moi, m'obligeroient toute ma vie à prendre part à ce qui vous arriveroit. Le ſujet du compliment que je vous fais aujourd'hui me lie encore plus à vous. Vous prenez une femme dans une Maiſon où j'ai mis ma fille. Vous voyez bien que ce redoublement de parenté nous doit encore unir davantage. Pour vous parler maintenant de la grandeur de cet établiſſement, je vous dirai qu'il n'y a point d'Officier de la Couronne qui ne fût bienheureux de trouver un auſſi grand parti pour la naiſſance & pour le bien, que celui que vous rencontrez. Je ne vous dis rien du mérite de la perſonne; cependant j'ai oüi parler d'elle comme d'une des plus jolies

filles de France ; bien de l'eſprit & beaucoup d'agrémens ne gâtent point un ménage. Encore une fois, mon cher Couſin, j'en ſuis ravi.

LXVII. LETTRE.

Du Comte de Colligny au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 28. Mars 1690.

JE vous ſuis trés-obligé, Monſieur, de l'honneur que vous m'avez fait, & de la part que vous avez priſe à mon mariage. Je ſuis bien-aiſe que vous l'ayez approuvé, & d'être rentré de nouveau dans votre alliance par l'honneur que j'ai d'être bien proche de Madame votre fille. C'eſt une perſonne d'un ſi grand mérite qu'on ne la ſçauroit connoître ſans l'eſtimer : pour moi je la reſpecte infiniment ; elle en a ſi bien uſé dans cette occaſion que j'en aurai toute ma vie de la reconnoiſſance. Je vous ſupplie, mon cher Couſin, de me continuer toûjours vos bonnes graces. Je vous les demande avec inſtance, & de me croire, &c.

LXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Colligny ſa fille.

A Paris, ce 9. Juillet 1690.

J'Arrivai hier ici, ma chere Enfant, en la meilleure ſanté du monde; voici ce que j'ai appris en arrivant. Monſeigneur commandera l'Armée d'Allemagne, le Maréchal de Lorges ſous lui, dix Lieutenans Généraux, douze Maréchaux de Camp, du nombre deſquels ſont Monſieur le Duc, & Monſieur le Prince de Conty, vingt-huit mille hommes de pied, & vingt-deux mille Chevaux. Monſieur de Boufflers commandera un Corps de vingt mille hommes ſur la Moſelle, pas loin de Monſeigneur. Le Maréchal de Luxembourg ſera à la tête de l'Armée de Flandres compoſée de quarante mille hommes. Le Duc de Noailles aura le Commandement de l'Armée de Catalogne, & Catinat celui de l'Armée de Piedmont, qui ſera de dix-huit à vingt mille hommes. On fait le Maréchal d'Humieres Duc, & ſa fille porte en même tems la Duché à Chapes Cadet de Ville-

quier qu'elle épouſe, & qui portera ſon nom. Ce ſera une Duché femelle, qu'elle porteroit à un autre mari ſi celui-ci mouroit ſans enfans. Madame la Dauphine ſe meurt.

Je t'envoye un Bref du Pape à Madame de Maintenon, le plus honorable du monde pour elle ; elle le mérite bien.

BREF de notre ſaint Pere le Pape Alexandre VIII.

A notre trés chere Fille en Jeſus-Chriſt, Noble Femme Madame de Maintenon.

CHere fille en Jeſus-Chriſt Noble Dame. Vos vertus inſignes & vos nobles & recommandables prérogatives nous ſont ſi connuës qu'elles nous engagent à vous donner des marques toutes particulieres de notre affection paternelle. Notre cher fils François Treviſani notre Camerier, vous en rendra de bouche un éclatant témoignage, en portant la Barette à notre cher Fils Touſſaint Cardinal de Foulbin. Les effets vous le feront en-

core plus évidemment connoître dans les occaſions qui ſe pourront préſenter. Nous vous prions de notre part de vouloir bien donner toute l'aſſiſtance, & toute la protection poſſible dans une Cour où vos belles qualitez vous ont acquis avec juſtice une faveur qui eſt approuvée de tout le monde, à notre ſusdit fils, qui par un mérite égal à ſa naiſſance, & ſur tout par la commiſſion que nous luy donnons, eſt digne d'une conſidération particuliere. Nous vous prions auſſi avec un zele également fort de faire valoir, toutes les fois que l'occaſions s'en préſentera, l'affection filiale que vous avez pour le ſaint Siege, & d'en deffendre tous les juſtes intérêts; & ſur ces eſpérances, je prie Dieu qu'il vous ait &c.

LXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Colligny, ſa fille.

A Paris, ce 11. Avril 1690.

MOnclar Meſtre de Camp Général de la Cavalerie vient de mourir. Le Roy a donné cette Charge à Roſe, homme de mérite & qui la fera bien. Tavane me vient de voir pour avoir, dit-il, mon approbation ſur la Lieutenance de Roy de Bourgogne qu'il achete de Rouſſillon, dont il prétend parler au Roy; elle lui coûtera quinze mille écus.

Je viens de chez Mademoiſelle, elle a eû de la peine à me reconnoître, tant elle m'a trouvé frais & fleury. Il n'y avoit que Rolinde ſon Intendant & la Comteſſe de Fieſque avec elle dans ſon grand cabinet. La Comteſſe étoit à l'autre bout. Mademoiſelle m'a dit tout haut: Ne dites mot. Et enſuite elle a appellé la Comteſſe, à qui elle a dit: Connoiſſez vous cet homme-là? regardez le bien. Pendant que la Comteſſe

me contemploit, Mademoiſelle me diſoit tout haut : Ne parlez pas. Enfin aprés un demy quart d'heure la Comteſſe dit qu'elle ſe rendoit. Quoy! lui a dit Mademoiſelle, vous ne connoiſſez plus votre amy Buſſy ? Sur cela la Comteſſe s'eſt récriée : Eſt-ce vous qui n'avez pas trente ans ? Comment, lui ai-je dit, Madame la Comteſſe, vous croyez qu'il n'appartient qu'à vous d'être jeune & belle ? Aprés cela le Duc de Noailles eſt entré qui avoit quelque choſe à dire à Mademoiſelle en particulier. Elle eſt entrée avec lui dans ſa chambre, & nous a laiſſé la Comteſſe & moi ſeuls. Et que n'avons-nous pas dit ? entre-autres choſes nous avons traité fort plaiſamment le chapitre de mon infidéle. Mademoiſelle eſt revenuë & m'a fort queſtionné ſur la mort du Comte de Dalet. Je lui ai dit que votre fils en avoit hérité de deux Terres, que vous lui aviez fait prendre le nom de Langeac, & pris vous-même celui de Dalet. Elle m'a dit que vous aviez fort bien fait de ceder le nom de Colligny à la jeune Colligny à qui il appartient, & qu'un homme qui s'appelloit Longeac n'avoit pas beſoin d'emprunter le nom de Colligny.

LXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Marquiſe de Colligny ſa fille, ſous le nom de la Comteſſe de Dalet.

A Paris, ce 23. Avril 1690.

VOus ne ſçauriez croire, ma chere enfant, combien tous mes amis ont été aiſes de me voir ; ils m'ont trouvé frais & gaillard ; le bon accuëil du maître m'avoit encore fardé aux yeux du Courtiſan. Le Chevalier de Lorraine m'a dit: Où diable avez-vous pris le viſage que vous avez ? car ni vous, ni moi ne ſommes plus jeunes ? C'eſt, lui ai-je répondu, en ne prenant point les matiéres à cœur. Madame m'a rencontré dans la gallerie : Il y a long-tems, m'a-t'elle dit, qu'on ne vous a vû ici, Buſſy. Il y a deux ans, Madame, lui ai-je répondu ; mais voici un tems à venir ſe montrer. Comme j'entrois chez Monſieur de Soubize, j'ai trouvé le Cardinal d'Etrée qui en ſortoit ; nous nous ſommes embraſſez. Le lendemain du jour que je ſa-

luai le Roy, je l'attendis dans ſon anti-chambre ſur les ſix heures du ſoir, & comme il ſortoit de la chambre où il s'habille pour aller chez Madame de Maintenon, je lui dis : Sire, voilà un petit mémoire que je ſupplie trés-humblement votre Majeſté de lire. Il me tendit le main & me dit : Donnez, Buſſy. Madame la Dauphine perdit connoiſſance mercredy matin 19. de ce mois, & on ne la trouva pas en état de lui donner l'Extrême-Onction ; la raiſon lui revint le ſoir, & elle ſe porta un peu mieux. Le Jeudi matin 20. le Roy alla chez elle au ſortir du prié-Dieu. Il n'y demeura guére, & il en ſortit les larmes aux yeux. On ne crût pas qu'elle pût paſſer la journée ; auſſi mourut-elle le ſoir entre ſept & huit heures. J'entrai dans ſa chambre comme le Roy venoit d'en ſortir, & un moment aprés les convulſions la prirent. Le Pere de la Chaiſe ſortit dans ce moment, en diſant tout haut : Voilà ce que c'eſt que les grandeurs du monde.

On me dit qu'un peu avant qu'elle rendît l'eſprit, Monſieur de Meaux dit au Roy ; Il faudroit, Sire, que votre Majeſté ſe retirât maintenant. Non, non, reprit le Roy, il eſt bon que je

voye comment meurent mes pareils, & il y demeura encore quelque tems. Aprés cela, Madame ſortit, criant les hauts cris, Monſieur pleuroit, Madame d'Arpaiou & la Maréchalle de Rochefort ſe déſoloient, mais plus que toutes Beſſola.

LXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Paris, ce 28. Avril 1690.

JE vous aſſure, ma chere Sœur, que tout ce que je vois ici de belles choſes ne me font point vous oublier; que quoique le Roy faſſe meilleure chere que vous, j'aime mieux votre table que les ſiennes, en un mot Toulonjon que Verſailles, & ſi je ne ſuis pas fou. Je vous ſupplie auſſi, ma chere Sœur, de ne me pas oublier, vous ſeriez une petite ingrate, car je vous aime de tout mon cœur. Puiſque ma fille de Dalet eſt avec vous, ma chere Sœur, je m'en vais vous dire à toutes les deux ce que j'ai fait depuis la derniere lettre écrite. Vous m'ai-

mez aſſez pour me lire avec autant de plaiſir que les nouvelles générales.

Je viens de chez Mademoiſelle. Il y eſt venu vingt Ducheſſes ou autres Dames en mante, c'étoit une ſcene fort lugubre, car en cet habit on n'oſeroit parler que de mort, de convoi, & d'oraiſon funebre. Lorſque toutes ces ombres ont été ſorties, nous avons commencé une converſation moins triſte, & enfin elle eſt venuë juſqu'à la gayeté. Vendredy dernier Monſieur l'Archevêque de Paris étant au lever du Roy & moi auprés de lui, Sa Majeſté lui parla de l'Académie qui le devoit haranguer ce matin-là ſur la mort de Madame la Dauphine, comme faiſoient les Cours Souveraines. Ce ſera vous, Monſieur, dit le Roy à l'Archevêque, qui parlerez. Non, Sire, lui dit le Prélat, ce ſera l'Abbé de Lavaur qui le fera mieux que moi. L'Archevêque lui parla aſſez longtems à l'oreille, & s'étant relevé, nous parlions enſemble lui & moi, lorſque le Roy dit en me regardant: Buſſy en eſt de l'Académie? Oüi, Sire, lui dis-je, & des plus anciens. L'Archevêque ajoûta, & un Académicien d'importance; c'eſt dommage que nous ne le voyïons

plus ſouvent en ce pays-cy.

Quand le Roy eut achevé de s'habiller, de prier Dieu, & qu'il fut rentré dans ſon cabinet, l'Archevêque & moi nous allâmes dans une chambre, où Meſſieurs de l'Academie, avec Saintot Maître des Cérémonies, attendoient qu'on les vint prendre pour aller à l'audience. Nous marchâmes donc deux à deux, chacun ſelon ſon rang d'ancienneté. L'Archevêque étoit à notre tête à droite de l'Abbé de Lavaur qui devoit haranguer ; le ſecond rang étoit l'Abbé Regnier & l'Abbé Talleman, le troiſiéme Peliſſon & moi, & le reſte parmy leſquels étoient Danjeau, l'Abbé ſon Frere, & l'Abbé de Choiſy.

J'oüis fort bien la harangue de l'Abbé, qui fut belle & courte. Le Roy remercia la compagnie & lui promit toujours ſa protection. Nous lui fîmes de profondes révérences, & nous nous retirâmes dans le même ordre que nous étions venus, conduits par le Maître des Cérémonies.

Aprés la Meſſe du Roy, nous vînmes une douzaine d'Académiciens ſans ordre au dîner de Sa Majeſté, qui mangeoit à ſon petit couvert. Monſieur le Duc y

étoit, Monſieur le Prince de Conty, Monſieur de Vendôme, le Duc de Villeroy, le Duc de Roquelaure, le Comte de Grammont, l'Archevêque, deux autres Courtiſans entre lui & moi, & cette douzaine d'Académiciens. Le Roy dit à Monſieur de Vendôme : Vous qui avez de l'eſprit, Monſieur, vous devriez ſonger à être de l'Académie. Je n'en ai guéres, Sire, mais peut-être me feroit-on grace, & je croi qu'il n'eſt pas néceſſaire pour cela d'avoir tant d'eſprit. Comment, réprit le Roy, il n'eſt pas néceſſaire ? Voïez Monſieur l'Archevêque, voïez Monſieur de Buſſy, & tous ces autres Meſſieurs, s'il ne faut pas avoir de l'eſprit ? Enſuite on parla des faiſeurs de Harangues, combien il eſt difficile de s'en bien acquitter, & les accidens qui arrivoient tous les jours aux Harangueurs. Ce diſcours dura pendant tout le dîner du Roy, aprés lequel nous allâmes l'Archevêque & moi avec dix Académiciens dîner au Chambellan, où le Roy avoit commandé à Livry de nous bien régaler ; ce qu'il fit. Nous fûmes ſix heures à table, où la ſanté du Protecteur de l'Académie ne fut pas oubliée.

Cependant au milieu de tous ces agré-

mens je trouve, ma chere Sœur, que c'eſt un étrange païs, que celui-ci ; les gens qui y ſont les mieux établis y avalent bien des Couleuvres ; mais c'eſt un enfer pour les malheureux. Tout ce que je ſçai, & tout ce que je vois ſur cela, me fait trouver heureux dans ma Province. Vous croïez bien que votre voiſinage ne nuit pas à mon bonheur. Monſieur de Montauſier n'eſt pas encore mort, il y a dix jours qu'il eſt à l'agonie. Il eſt abandonné des Médecins, & ſes parens mêmes ne le voïent plus. J'en ſuis trés-faché. Vous ſçavez, ma chere Sœur, qu'il a diſputé toute ſa vie contre tout le monde, à préſent qu'il ne voit plus perſonne, il diſpute contre la mort. Deux ou trois jours avant qu'il fût à l'extrémité, Madame Cornuel l'étant allée voir, il lui manda par un Gentilhomme, qu'il la prioit de l'excuſer, & qu'il ne voïoit plus de femmes. Elle répondit à l'envoïé : Je vous prie de dire à Monſieur de Montauſier, qu'à notre âge il n'y a plus de ſexe entre nous.

Adieu, ma chere Sœur, quel que ſoit le ſuccès de mon voyage, j'en veux rendre graces à Dieu, ou par réſignation, ou par reconnoiſſance. Je vous envoïe

une Lettre que Monſieur le Duc de Lorraine écrivit à l'Empereur en mourant; elle m'a touché.

LETTRE

Du Duc de Lorraine à l'Empereur.

SAcrée Majeſté, je ſerois parti d'Inſpruch pour aller recevoir vos ordres; mais un plus grand maître m'appelle, & je parts pour lui aller rendre compte d'une vie que je vous ai conſacrée. Je ſupplie trés-humblement votre Majeſté de vous reſſouvenir d'une femme qui lui touche d'aſſez prés, des enfans ſans biens, & des ſujets dans l'oppreſſion.

LXXII. LETTRE.

De la Comteſſe de Toulonjon au Comte de Buſſy.

A Toulonjon, ce 3. May 1690.

JE ſuis fort touchée, mon cher Frere, de la préférence que vous faites de

moi à tout ce que vous voïez. J'aime à vous croire au premier mot, & je n'en veux rien rabattre. Vous avez raiſon de croire que les nouvelles qui vous regardent me font plus de plaiſir que celles de la Cour & de la Guerre ; & même que celles des Rois de Maroc & de la Chine. Il n'y a point de tête couronnée qui m'intéreſſe tant que vous ; mais ſans badiner, rien ne me réjoüit plus en votre abſence que vos lettres. Nous avons trouvé Madame votre fille & moi la deſcription de la cérémonie, & des diſcours des ombres chez Mademoiſelle, fort plaiſante; & nous avons jugé, qu'une partie de l'ennui que vous avez à la Cour vient de votre caractére naturel & ſincére, qui vous fait ſouffrir de ne trouver que des gens qui ne diſent jamais que ce qu'ils ne penſent point ; dont la diſſimulation fait toute l'étude, qui ne paroiſſent chagrins ou contens qu'autant que ceux à qui ils parlent, ſont l'un ou l'autre. Revenez vîte, mon cher Frere, retrouver la nature. Mais j'ai bien peur que ma niéce de Dalet, qui va vous retrouver, ne vous retienne encore long-tems. Perſonne ne peut avoir plus d'impatience que j'en ai de vous revoir.

LXXIII.

LXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Maréchal de Luxembourg, ſur la Bataille de Florus.

A Verſailles, ce 4. Juillet 1690.

TOut le monde icy eſt ravy de votre victoire, Monſieur, il y a pourtant des degrés de joïe, & je vous aſſure que la mienne eſt extrême : car depuis 1647. vous vous en ſouvenez, j'ai toujours fait profeſſion de vous aimer & de vous eſtimer ; & de l'air dont vous vous y prenez, je vois bien que vous ne diminuerez jamais en moi ces ſentimens, & que je ſerai toute ma vie, &c.

LXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 30. Juillet 1690.

JE ſuis party de Paris, Monſieur; dans une conjoncture à donner de la curioſité, auſſi en ſuis-je tout remply. On attendoit le Roy d'Angleterre à ſaint Germain le jour que je partis de Paris; l'on ne diſoit point le ſujet ny le détail de ſa retraite, ni en quel état il avoit laiſſé Tirconel & Lauſun.

Voila un courrier que le Roy envoïe à Soleurre qui me vient de dire, que Sa Majeſté Britanique repart cette nuit de ſaint Germain pour Dunkerque. Va-t-il joindre notre flote pour faire une deſcente en Angleterre? cela ne ſeroit pas mal penſé de trocquer ce Roïaume contre celui d'Irlande. Mandez-moi, je vous prie, Monſieur, ce qui l'a obligé d'abandonner ſi bruſquement l'Irlande, le détail du combat qui s'y eſt donné, & ce que ſont devenus nos deux Généraux; car nous ſçavons la

mort de Schomberg, & la bleſſure du Prince d'Orange.

N'admirez-vous pas la bonne fortune du Roy ? il a toute l'Europe ſur les bras, en trois mois il gagne deux batailles, & il perd deux des plus redoutables Capitaines de ſes Ennemis, le Duc de Lorraine & Scomberg.

LXXV. LETTRE.

De la Marquiſe de *** au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Juillet 1690.

LEs nouvelles d'Irlande ſont bien changées depuis que vous êtes party d'icy, Monſieur. Le 10. de Juillet le Prince d'Orange aïant fait paſſer la riviere de Boine à ſon armée, dont nos troupes croyoient être à couvert ſur ce qu'elles en avoient fait rompre les ponts, vint en pleine bataille à l'armée du Roy d'Angleterre. L'aîle droite toute compoſée d'Irlandois plia, les François firent un peu mieux leur devoir, & ſe retirerent ſans être ſuivis, ce qui les ſurprit ; cependant Tirconel & Lauſun,

voïant la Bataille perduë, trouverent à propos que le Roy revint en France, ce qu'il fit, & nous apporta la nouvelle de ce combat. Il ne ſçavoit pas que ſes Ennemis avoient plus perdu que lui ; car Schomberg avoit été tué de deux coups de ſabre ſur la tête, & d'un coup de mouſquet à la gorge, & le Prince d'Orange bleſſé à l'épaule.

LXXVI. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſe au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Août 1690.

JE vous envoye, Monſieur, une Relation de la Bataille de Boine, envoyée par le Comte de Benthen à la Princeſſe d'Orange, vous la trouverez bien écrite.

Relation de la Bataille de Boine.

LE dixiéme de Juillet le Roy Guillaume s'avança avec toute ſon armée vers Drogeda, & comme il étoit

trop tard pour rien entreprendre contre l'Armée du Roy Jacques qui étoit en Bataille de l'autre côté de la riviére de Boine, Sa Majeſté paſſa le reſte du jour à reconnoître les Ennemis, & les chemins par où on les pouvoit attaquer, & s'avança à la portée du canon, ce qui penſa nous porter le plus funeſte coup que nous puiſſions jamais recevoir ; car Sa Majeſté fut atteinte d'un boulet de canon, qui lui effleura la peau de l'épaule droite, & lui fit une plaïe tres peu profonde. Sa Majeſté ſe fit panſer à la tête de ſes Troupes, & fut encore quatre heures à cheval ce ſoir là. Le lendemain le Roy envoïa le Duc de Schomberg avec l'aîle droite de ſa Cavalerie, deux Régimens de Dragons de l'aîle gauche, la Brigade d'Infanterie de Trelamy, & cinq petites piéces de canon, à un gué à trois mille au-deſſus du Camp. Il ſe trouva défendu par huit Eſcadrons, qui firent aſſez de réſiſtance ; & le Duc de Schomberg les ayant forcez, il ſe mit en Bataille de l'autre côté vis-à-vis de l'Ennemy. Le Roy Guillaume averti du ſuccès avec lequel le Duc de Schomberg avoit paſſé la riviére, fit paſſer le reſte de ſon Armée à trois gués differens ; ce-

lui du milieu qui répondoit à un village étoit assez bon ; les chevaux nageoient à celui qui étoit plus bas, & l'Infanterie en avoit jusqu'à la ceinture à celui du dessus. Le Régiment des Gardes Flamandes passa au gué de la gauche, la Brigade de Tamarie & celle de la Melloniere à la droite. Comme les Ennemis avoient mis beaucoup d'Infanterie & de Dragons dans le Village, le combat y fut assez opiniâtre ; mais enfin ils furent forcez, & nous y fîmes quantité de Prisonniers. Trente Officiers ou Gardes du Corps des Ennemis, étant revenus à la charge, & poussant avec fureur jusqu'au bout du Village, il y en eut vingt-cinq de tuez, & ce fut dans cette occasion que le Duc de Schomberg fut tué. Sans cette perte notre victoire ne nous auroit presque rien coûté. Cependant le Roy avoit passé la riviére à la tête de quelque Cavalerie qu'il avoit gardée auprés de lui, avec dix-sept Bataillons ; & croïant que son aîle droite auroit peine à soûtenir le nombre des Ennemis qui lui étoit opposé, il la renforça de douze Bataillons ; mais aussi-tôt toute l'aîle gauche des Ennemis jetta les armes bas sans combattre.

Le Roy marcha ſur une hauteur pour voir ce qui ſe paſſoit à l'aîle gauche, mais à peine l'Ennemi l'y eut il apperçû, que tout prit la fuite dans un extrême déſordre. On ſuivit l'Infanterie juſqu'à Dulech, mais comme ce païs eſt plein de défilez, & que les Irlandois vont bien du pied, ils ſe ſont facilement ſauvez. Le Roy fit revenir celles de ſes Troupes qui s'étoient le plus avancées, & les remena à Drogeda, où étoit le reſte de ſon Armée.

LXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Buſſy, ce 10. Aouſt 1690.

JE ne ſçai, Monſieur, ſi vous avez reçû un billet que je vous écrivis en partant de Paris, par lequel je vous diſois encore adieu. Mandez-moi quelquefois des nouvelles de votre ſanté, car je vous aſſure que perſonne ne s'y intéreſſe plus vivement que moi. Mandez-moi auſſi des nouvelles de la Guerre, ſi le Prince d'Orange eſt auſſi bien mort

que le Maréchal de Scomberg. Nous voyons en ce ſiécle-ci des choſes ſans exemple ; on a vû, & on voit aſſez ſouvent la mort de quelques particuliers ſe cacher pendant quelques jours, mais jamais la mort d'un Souverain être trois ſemaines incertaine.

On me mande que Valdeck avec les Troupes d'Eſpagne, de Brandebourg, & le débris des ſiennes, eſt en preſence de Monſieur de Luxembourg, prêt à prendre ſa revanche.

Quand nous donnerez-vous vos Pſeaumes ? Madame de Dalet dit qu'elle a une grande impatience que vous la faſſiez prier Dieu, & qu'elle voudroit bien ſe ſauver de votre façon. Pour moi qui ai commencé ma vie dans le grand monde avec vous, j'eſpere que nous nous trouverons un jour en Paradis enſemble.

LXXVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 9. Août 1690.

LE Roy a donné le Gouvernement de Gravelines à la Tournelle, & celui de Maubeuge à Ximenés. Tourville eſt avec la Flote devant Plimouth. Le Chevalier de Treſſan eſt arrrivé d'Irlande, il a laiſſé Lauſun à Limerick, avec cinq mille François; nos Vaiſſeaux les iront prendre aiſément. On craint que Tirconel ne faſſe ſon accommodement. Onze Capitaines du Régiment de Mérodes ſont arrivez à Verſailles. Le Roy a dit, qu'ils racontoient la Bataille de Boine fort naïvement. Tourville a brûlé douze Vaiſſeaux Anglois dans le Port de Teigmont. On ne croit pas qu'on puiſſe aller à Plimouth.

La Diette des Suiſſes eſt aſſemblée & prétend empêcher le paſſage à Monſieur de Baviere. On dit que les affaires de Rome s'accommodent, le Cardinal de Boüillon & le Duc de Chaunes ont preſ-

ſé le Pape à l'approche du Cardinal de Fourbin. Je vous dirois bien auſſi de petites nouvelles, mais je n'y ſonge pas. Eſt-ce ainſi que l'on écrit à l'homme de France qui écrit le mieux ? ne faudroit-il pas y ſonger en rongeant ſes ongles ? Je ne les ai jamais rongez, & je ſuis trop vieux pour commencer.

LXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 17. Aouſt 1690.

JE viens de recevoir votre lettre, Monſieur. J'avois apprehendé que vous ne fuſſiez malade, ou que vous ne m'euſſiez oublié. Votre lettre me raſſure fort contre tout cela : Elle eſt d'un homme qui a non ſeulement le corps & l'eſprit ſain, mais qui a même de la vivacité & de la joye. Au reſte, Monſieur, c'eſt bien à vous à craindre quelqu'un, & à ſonger pour écrire une lettre, vous qui avez ſatisfait un ſiécle fort délicat par de grands Ouvrages, que vous ne nous avez pas fait attendre ?

Je ſuis fort aiſe que le Roy ait donné le Gouvernement de Gravelines à la Tournelle ; il eſt mon parent & mon ami. Pour Ximenés, je ne le connois pas.

La Gazette ne nous deſeſpere pas encore de la conſervation de l'Irlande ; cependant elle nous aſſure que le Prince d'Orange n'eſt pas mort. En ce cas-là, cet Uſurpateur eſt bien glorieux, d'avoir gagné une Bataille, d'y avoir été bleſſé, & d'avoir connu, par la joïe extraordinaire qu'on a témoignée du bruit de ſa mort, combien on appréhendoit ſa vie.

Je ne penſe pas que Monſieur de Baviere aſſiége une Place devant Monſeigneur. Huningue & Fribourg valent bien mieux que Bonne & Mayence, & Monſieur de Baviere eſt trop ſage pour pretendre aller auſſi vîte devant Monſeigneur que devant nos Généraux, quelque habiles qu'ils ſoient.

C'eſt dommage que Monſieur de Niſmes ait eû à faire l'oraiſon funebre d'un auſſi galant-homme que Monſieur de Montauſier. Vous autres grands orateurs ne devriez travailler que ſur des matieres ingrates.

LXXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Charpentier.

A Buſſy, ce 18. Aouſt 1690.

ENfin me voici arrivé chez moi, Monſieur, où aprés avoir apris par les chemins la mort & la réſurrection du Prince d'Orange, j'apprends qu'on ne ſçait pas aſſurément ni l'une ni l'autre. Que dit-on de l'armée d'Allemagne? que dit-on de celle de Savoye? Meſſieurs de Luxembourg & de Tourville nous ont accoutumés à des ſcenes chargées d'événemens: quand les acteurs ſont en repos, les ſpectateurs s'ennuyent. Le Roy d'Angleterre eſt-il party de ſaint Germain comme on diſoit?

Mandez-moi toutes les nouvelles, Monſieur. Si on en eſt curieux à Paris, on l'eſt quatre fois davantage à la campagne: ne ſçavoir point ce qui ſe paſſe dans le monde a bien l'air d'être mort. N'y a-t-il rien de nouveau à l'Académie? vous comprenez bien que je ne vous demande pas le progrés du Dictionaire.

Je m'informerois plûtôt des contes & des digreſſions du Préſident. Mandez-moi enfin comment vous vous portez: ſi vous avez mis quelque ordre à vos chaleurs de foye. Je ne ſçay ſi vous êtes de mon ſentiment; mais je tiens la ſanté le premier bien de la vie, les honneurs le ſecond, & le troiſiéme l'argent.

LXXXI. LETTRE.

De Monſieur Charpentier au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 16. Aouſt 1690.

JE commençois, Monſieur, à me plaindre, mais je n'oſois pas encore vous accuſer; je rejettois ſur les embarras du voïage le retardement de vos lettres, & je ne pouvois pas croire que vous euſſiez oublié la promeſſe que vous m'avez faite, & que je mérite bien, ſi l'on s'en peut rendre digne par une eſtime toute ſinguliere que j'ay de votre mérite. Dieu mercy nous voicy en beau chemin, puiſque vous êtes maintenant dans votre belle maiſon de Buſſy, où vous aurez le loiſir vrai-ſemblablement de

tourner quelquefois la tête du côté de Paris. Ce n'eſt pas qu'un Philoſophe qui ſe poſſede ſoi-même en pleine paix ne ſe puiſſe paſſer du reſte du monde, mais on ne ſe paſſe pas ſi facilement de vous. Vous tenez à toute l'Academie par des liens inviſibles, & qui n'en ſont pas moins forts, on y parle ſouvent de vous, on y cite l'autorité de vos penſées & de vos paroles, & quand vous ſçaurez tout ce qui ſe dit ſur votre ſujet, vous reconnoîtrez que vous n'êtes pas le Heros du ſeul Pere Bouhours. Notre Armée de Savoye a pris un poſte conſidérable, appellé la Roche de Canours; on y a tué ſept à huit cens hommes, la pluſpart Barbets, on n'a épargné ni ſexe ni âge. Monſeigneur a paſſé le Rhin. On ne ſçait rien de certain d'Irlande. Il n'eſt pas vrai que le Roy d'Angleterre ſoit parti de ſaint Germain. On aſſûre que le Prince d'Orange n'eſt pas mort. Les Armées de Flandres ſont aſſez proches les unes des autres; cependant on ne croit pas que les Ennemis veüillent hazarder un ſecond combat, ſur tout Monſieur de Brandebourg ne veut pas hazarder ſes Troupes qu'il regarde comme la meilleure partie de ſon bien.

Vous me faites trop d'honneur de me demander des nouvelles de ma ſanté, je ne ſuis pas encore hors d'affaire, mais je ſuis toujours paſſionnément à vous.

LXXXII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 16. Aouſt 1690.

ON écrit de Londres que le Prince d'Orange eſt à Dublin, & on écrit de Dublin qu'il eſt à Londres. Bien plus, un Marchand écrit d'Amſterdam, qu'on commence à ſoupçonner qu'il y eſt mort.

Monſeigneur eſt campé à Offembourg, & Monſieur de Baviere à Dourlach, où il ſe fortifie. Monſieur de Saxe eſt à Hiſdeskin, à deux lieües de Bruxal, & ne veut pas, dit-on, obéir à Monſieur de Baviere. Monſieur de Tilladet a pris de l'émétique & ſe porte mieux. Monſeigneur mande au Roy qu'il eſt dans un lieu où les fourages ſont en abondance. Monſieur de Feuquieres a brûlé tous les Villages des Vallées de Pra-

gelas & d'Angrogne, pour empêcher les Barbets d'y ſubſiſter l'hyver. Monſieur de Catinat a forcé l'épée à la main la Roche de Canours, & a tué ſix à ſept cens Barbets. Les Piedmontois ſe ſont ſaiſis du Col de Feneſtrelle qui empêchoit la communication de Pignerol avec le Dauphiné. Monſieur de Feuquieres ſe prépare à les en chaſſer. Les Algeriens ont déclaré la Guerre aux Anglois. Le Roy a la goutte, & ſe fait traîner en roulette. Madame la Princeſſe de Conty a un Rhumatiſme. Il y a des Vaiſſeaux ſur les Côtes d'Irlande pour embarquer Meſſieurs de Tirconel & de Laufun, avec les Troupes, en cas qu'ils ne puiſſent plus demeurer en Irlande. Monſieur de Signelay eſt toujours fort mal.

LXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 21. Aouſt 1690.

LA difficulté que fait Monſieur de Saxe d'obéïr à Monſieur de Baviere les empêchera d'entreprendre rien de

conſidérable. Cette diviſion doit bien faire ſentir à l'Empereur la perte du Duc de Lorraine, à qui le Duc de Saxe obéiſſoit ſans conteſte. Juſqu'ici les affaires du Roy en Piedmont vont fort bien. Je ne comprends pas les reſſources du Duc de Savoye. La diverſion des Algeriens embarraſſera les Anglois. Je me réjoüis de la goutte du Roy, c'eſt une marque de longue vie. La Fortune de Monſieur de Seignelay lui coupe la gorge; s'il n'avoit pas pû tout ce qu'il a voulu, il auroit vécu plus long-tems qu'il ne fera: Il meurt d'une maladie que les Médecins appellent, *Ab exhauſto.* Si Tirconel & Lauſun ſont obligez de quitter l'Irlande, nous n'y retournerons pas ſi-tôt. La banqueroute de l'Ambaſſadeur de Savoye marque le mécontentement que ſon maître a de lui.

LXXXIV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 23. Aouſt 1690.

Plbrac diſoit que le bon ſens eſt dans les Proverbes, par exemple, Tout ce qui reluit n'eſt pas or. Vous me jugez aſſurément par mes propos joïeux dans une ſanté admirable, cependant je ſuis malade depuis trois ſemaines. Une bile noire, âcre & mordicante me tient à la gorge. J'ai réſiſté long-tems avec mes propres forces, mais enfin il a fallu des ſecours étrangers, & je me ſuis abandonné pourtant en tenant toujours la bride à un petit Charlatan, ſoy diſant Empirique; il ne m'a ſaigné qu'une fois: ce n'eût pas été contentement pour la Faculté. L'Empirique m'a donné enſuite certaines poudres Cephaliques qui m'ont fait jetter ſans effort deux bonnes pintes d'huile dont mon eſtomach n'avoit que faire. Mais je fais ici le méchant plaiſant. Si par cas fortuit Madame la Comteſſe de Dalet vou-

loit lire ma lettre, (ce que je vous ſupplie d'empêcher) n'auroit-elle pas raiſon de dire : Qu'avons-nous à faire de ſon eſtomach & de ſa bile ? Que voulez-vous, Monſieur, cela m'a échapé, j'étois plein, cela a voulu ſortir, & m'a fait autant de plaiſir que l'évacuation. J'oſe me flater que cela ne vous déplaira pas : on eſt bien aiſe de voir ſon ami en état de manger un poulet, ce que je n'étois pas il y a trois jours. Mais il faut finir cette Jeremiade. Non, c'eſt un chant d'allegreſſe, je ſuis auſſi aiſe d'être guéri, que le Prince d'Orange de n'être pas mort. Et puiſque vous m'avez permis de vous écrire ſans façon & ſans ſonger à qui j'écris ; je le ferai toutes & quantes-fois qu'il m'en prendra l'envie. Je viens de parier contre le bon-homme la Fontaine, tous ſes Ouvrages contre le prix qu'ils valent, que le Prince d'Orange n'eſt pas mort.

Monſieur de Beauvilliers eſt Gouverneur de Monſieur le Duc d'Anjou, Monſieur le Marquis de Saumery en eſt Sous-gouverneur, & même de Monſieur le Duc de Bourgogne, conjointement avec Monſieur de Denonville. Monſieur de la Roche eſt premier Valet de Chambre,

Monſieur de Gerſan premier Valet de Garderobe, l'Abbé de Fénélon Précepteur des deux Princes, & l'Abbé de Langeron leur Lecteur. L'Abbé de Polignac arriva hier de Rome, on ne ſçait pas encore ce qu'il apporte. La Reine d'Angleterre a dit que le Prince d'Orange devoit partir de Dublin le 12. pour repaſſer en Angleterre. Il ne laiſſe pas d'y avoir encore des parieurs pour ſa mort. Le Roy d'Angleterre dîna hier à Paris chez l'Evêque d'Autun, & il alla de là voir la mere Agnés. L'Archevêque de Cambray eſt fort malade. Le Marquis de Nangis a un coup de piſtolet à la tête, on ne croit pas qu'il en meure. Le Roy a créé des Gendarmes & des Chevaux-Legers de Bourgogne & de Berry. L'Evêché d'Ax n'eſt pas donné. Le Grand-Maître de Malte eſt mort. Monſieur de Vignacourt, Picart, a été élû, il a ſoixante-ſeize ans; il eſt fort homme de bien, & grand-oncle du Duc de Noailles. Le neveu de Monſieur de Catinat, arrivé dans ce moment, dit, que Monſieur de Savoye ayant paſſé le Po avec ſeize mille hommes, a été défait, ſon Infanterie taillée en piéces, deux Régimens de Cavalerie noyez, qu'il a fait merveille de

ſa perſonne & s'eſt à peine ſauvé. Monſeigneurs'eſt ſaiſi de deux Châteaux, où l'on a trouvé une prodigieuſe quantité de fourages, plus de cinquante mille ſacs de grains, avec les meilleurs effets des paiſans des Villes voiſines. Voilà quatre vers qu'on a faits ſur le Prince d'Orange.

Qu'il ſoit mort, ou qu'il ſoit en vie,
Il eſt toujours digne d'envie.
S'il eſt mort, il eſt glorieux,
S'il eſt vivant, il eſt heureux.

LXXXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 26. Aouſt 1690.

TOus les Proverbes ſont de bon ſens; mais tout le bon ſens n'eſt pas dans les Proverbes, avec le reſpect que je dois à Pibrac. Votre lettre fait voir la joye que donne une prompte convaleſcence acquiſe avec peine, & combien cette joye éveille l'eſprit. Quelque pré-

caution que vous ayez priſe pour empêcher la Comteſſe de Dalet de voir votre lettre, je l'ai trouvée trop vive & trop plaiſante pour la lui cacher ; & ſur ce ſujet elle dit que vous la faites rire & pleurer quand il vous plaît. Je ſuis ravi de la nouvelle grace que le Roy vient de faire au Duc de Beauvilliers, il n'y a que de la recevoir moi-même qui me fit plus aiſe, & plus aimer Sa Majeſté, ce n'eſt pas que notre ami n'ait lieu d'être content.

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

Je ne connoiſſois perſonnellement pas un des autres gens que le Roy a mis dans la maiſon des petits Princes, ni dans la Gendamerie, que le Marquis d'Epinac, qui eſt frere de ma belle-ſœur de Toulonjon, & un homme de mérite,

LXXXVI. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce premier Septembre 1690.

JE ſuis ravie de votre retour, mon Couſin, & je ne ſçaurois m'empêcher de vous l'écrire, quoique j'aïe une inflammation de gorge qui me fait garder le lit. Je mourois d'envie de vous faire une belle & longue lettre, mais mon mal & quelques petites affaires ne m'en donnent pas le loiſir.

Voilà un beau préliminaire, mon Couſin; mais vous êtes bon, vous m'excuſerez, & je finirai par vous envoyer la Harangue que mon frere vient de faire au Roy, dont Sa Majeſté a témoigné être fort contente. Mandez-m'en votre ſentiment, s'il vous plaît, car je n'en ſie plus à vous qu'à perſonne.

LXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 2. Septembre 1690.

JE ſuis bien fâché de votre inflammation de gorge, ma chere Couſine, j'eſpere qu'une ſaignée l'emportera; une inflammation de cœur ne ſe guériroit pas ſi aiſément. Vous vouliez, dites-vous, me faire une belle & longue lettre ſi vous aviez eu le loiſir: & ne ſçavez-vous pas, Madame, qu'elles ſont d'autant meilleures, qu'on a eu le loiſir de les faire courtes?

J'ai trouvé votre préliminaire admirable, parce qu'il n'eſt pas long, qu'il eſt naturel, & que ſans effaïer d'avoir de l'eſprit, vous me dites tout ce que vous avez envie que je ſçache. Vous ne ſçauriez croire, ma chere Couſine, combien je ſuis content de vos Lettres: l'amour propre y trouve ſon compte; car je croi avoir contribué à votre perfection, ce n'eſt pas la chrétienne.

Pour la Harangue de Monſieur votre frere,

frere, je ſuis du goût du Roy : & quoique ce grand Prince ait plus de connoiſſance & de diſcernement que moi, mon approbation en cette rencontre fait plus d'honneur à la Harangue que la ſienne, car elle loüe Sa Majeſté, & moi j'en juge ſans intereſt.

LXXXVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 30. Aouſt 1690.

LE détail de la Bataille de Staffarde n'eſt pas encore arrivé. Les Courriers ont été tuez par les Barbets. Il y a une lettre de Pignerol qui dit, que Monſieur de Catinat a douze cens Priſonniers, & onze piéces de Canon ; que Monſieur de Savoïe raſſemble une armée prés de Carmagnole ; qu'il fait marcher tous ſes ſujets, & que dés que le Prince Eugene ſera arrivé il veut avoir ſa revanche. Monſieur de Catinat a pris Saluces.

Monſieur de Saint Ruth a ſoûmis cinq Provinces de Savoye ; il ne s'eſt paſſé pour cela qu'une action, mais fort vi-

goureuſe. Les Marquis de Caſtillon & du Cambout, avec trois cens Cavaliers qui ont quitté leurs bottes, ont forcé cinq cens hommes retranchez dans une Montagne, & en ont tué la moitié.

Monſieur de Catinat a eu cinq cens hommes tuez ou bleſſez. Château-Renaut a eû un coup de mouſquet au travers du corps, Liancourt le bras percé, Mongommery le bras caſſé, le fils de Cernon tué, Pelle-Fort, Rebé, Montignac, Deſcots, Robecg & Montmorency fort bleſſez; huit Capitaines tuez; trente Officiers bleſſez.

Monſeigneur eſt campé à Vilſtet, où Monſieur de Turenne fut tué, à deux lieuës de Strasbourg. Le Marquis d'Uxelles l'a joint; il a quarante mille hommes, & eſt campé avantageuſement. Meſſieurs de Baviere & de Saxe reviennent de ſon côté, & ſont pour le moins auſſi forts. Monſieur de Lorraine n'eût pas donné bataille, mais Monſieur de Baviere eſt bien hazardeux

Monſieur de Bouflers aſſemble quinze mille hommes. Monſieur de Luxembourg eſt campé à Lignes avec 52. Bataillons & 117. Eſcadrons; Monſieur de Maulévrier à Datigny avec neuf Eſca-

drons & neuf Bataillons, & Monsieur de la Valette avec six Bataillons & six Escadrons est campé à Reshein sous Menin. Les Ennemis n'en ont pas davantage.

La Flotte du Roy est entrée à Brest & commence à désarmer, mais depuis quatre jours un Courier a apporté l'ordre de remettre en mer. Il y avoit sur la Flote cinq mille malades. Château-Renaud l'oncle est hors de danger.

La Hoguette avec douze cens François & sept ou huit mille Irlandois a fait lever le Siége d'Atlone. Monsieur de Lauzun se fortifie à Galouay. Mylord Tirconel est d'un autre côté avec vingt mille Irlandois, cependant l'Armée Angloise, sous le Comte de Solin marche contr'eux. Le Prince d'Orange ne paroît point. On n'y comprend plus rien, on ne le croit pas mort, mais il est impossible qu'il ne soit malade. Monsieur Heinsius Pensionnaire de Hollande, dit, qu'il avoit reçû une lettre du Roy Guillaume, & quand on le pressa de la montrer, il dit qu'il l'avoit perduë.

On a envoyé un Courier au Cardinal de Boüillon, pour le faire revenir incessamment. Le Marquis de Nangi est mort, son fils qui n'a que six ans a son

Régiment. Louvigny a été bleſſé à la cuiſſe à la Bataille de Stafarde. Le Marquis de Breüil, & le Chevalier Tare, tuez. Varenne Lieutenant Colonel du Régiment de Savoïe a été pris, il eſt du Dauphiné ; le pendra-t'on ?

LXXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Toulonjon.

A Chaſeu, ce 5. Septembre 1690.

JE vous envoïe mes nouvelles, ma chere ſœur. C'eſt toujours la continuation des proſperités du Roy. La fortune l'a choiſy pour s'établir la réputation de conſtante qu'elle avoit négligée depuis le commencement du monde. Pour moi qui aime à donner des raiſons de tout ce que je vois, je croi que la fortune n'avoit encore trouvé perſonne qui par ſa conduite méritaſt ſon attachement. Je voulois vous aller dire ce que je vous mande, ma chere ſœur, mais ma fille s'eſt trouvée mal.

Si je ne puis en vous voyant,
Avoir un plaiſir extrême ;
Au moins en vous écrivant
Je vous diray plus hardiment
Que je vous aime.

Si mon frere n'étoit mon confident, vous ſeriez une Dame à me faire taire ; mais lui & vous ſçavez bien que je fais parler avec vous l'amitié comme l'amour, & que je ne vous demande qu'autant de tendreſſe qu'en mérite votre beau-frere & votre bon amy. Notre alliance, votre vertu, votre jeuneſſe & mon âge ne vous laiſſent rien craindre, ny à moi rien hazarder.

XC. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 4. Septembre 1690.

DAns le temps que Monſieur de Savoye a refuſé le party que le Roy lui a offert, nous l'avons trouvé

mal conſeillé ; mais depuis que nous venons de le voir bien battu, nous le trouvons encore plus mal aviſé. J'ay de la peine à croire que Monſieur de Baviere qui eſt brave & audacieux ne hazarde une bataille contre Monſeigneur ; ce ſera un rude combat, mais nous ſerons victorieux, car il y a des Troupes invincibles dans notre Armée d'Allemagne ; joignez à cela l'émulation des autres Armées qui ont déja vaincu, & la préſence de Monſeigneur.

On ne fera rien en Flandres le reſte de la Campagne. Vous allez dire que je fais le Noſtradamus, mais au moins je parle plus clairement que lui. Que veut-on faire faire à notre Flote ſi-tard?

Ce Pape que l'on croïoit ſi bon François, qui a donné tant de jalouſie aux Eſpagnols par la promotion du Cardinal de Fourbin, eſt bien lent à nous ſatisfaire ; je croi que nos proſperitez le refroidiſſent. Mr. de Savoye fera bien de ſe faire tuer dans un combat pour ne pas ſurvivre à ſa conduite & la perte de ſes Etats. Pour le Roy, il eſt ſage, heureux, & bien ſervi.

XCI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Septembre 1690.

IL arriva hier un Courier de Monſeigneur, qui mande au Roy, que Monſieur de Baviere n'eſt plus qu'à deux lieües de luy, & qu'il pourroit avoir envie de l'attaquer. Il a cinquante mille hommes, Monſeigneur n'en a que quarante; mais il eſt bien poſté, & il a de gros canon : on attend à toute heure quelque action de ce côté-là.

Monſieur de Catinat a pris Foſſan & quelques autres petites Places en Piedmont. La queſtion eſt d'y établir des Quartiers d'hyver. On dit que pour cela il faut prendre Carmagnole; mais il n'eſt pas aiſé à la vûë de Monſieur de Savoye, qui a encore une Armée. Le Roy tirera un million par an de la Savoye, outre les Quartiers pour ſes Troupes.

Monſieur de Bouflers aſſemble une Armée ſous Treves. Monſieur de Luxembourg acheve de manger la Flandre ſans

que Monſieur de Valdeck oſe s'y oppoſer.

Il eſt conſtant que le Prince d'Orange eſt dans un Château auprés de Dublin ; qu'il y a été fort malade de ſa bleſſure & de la dyſenterie ; que ſe portant un peu mieux, il s'étoit mis à la tête de ſes Troupes pour aller attaquer Monſieur de Lauſun ; qu'il eſt retombé plus mal que jamais, & qu'on l'a reporté dans ce Château. Monſieur de Lauſun eſt à Galouay avec quatre mille cinq cens François, & n'y craint rien ; la Place eſt fort bonne, & quand il voudra il s'embarquera. Monſieur de Tirconel eſt à Limerich avec douze mille Irlandois réſolus de ſe bien défendre.

Sept Galeres ſont arrivées à Roüen où elles déſarment. On y attend les autres. Monſieur de Seignelay eſt tantôt bien, tantôt mal ; celui-ci plus ſouvent que l'autre.

Meſſieurs les Archevêques de Paris, de Roüen, & le Coadjuteur de Roüen ſont convenus du même projet, pour l'accommodement avec Rome, & l'Abbé de Polignac le portera inceſſament.

Le Comte d'Etrées arriva hier en poſte de Breſt, & deux heures aprés il repar-

tit pour aller trouver Monſeigneur.

Les Genois ont vendu au Roy une grande quantité de poudre.

Vous verrez par la ſuſcription de ma lettre que je l'avois écrite pour Madame de Guiſe, & que n'ayant pas le loiſir d'en écrire deux, j'ay effacé ſon nom, pour mettre le vôtre, & vous préferer à la petite-fille d'Henry le Grand.

XCII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 10. Septembre 1690.

LA petite-fille d'Henry IV. eſt de meilleure Maiſon que moi, Monſieur; mais aſſurément je vous aime plus qu'elle ne vous aime: ainſi vous avez fait juſtice quand vous m'avez écrit préferablement à elle.

Comme Dieu eſt d'ordinaire pour les gros Eſcadrons contre les petits, dix mille hommes de plus dans une plaine emportent la balance; de ſorte que Monſeigneur étant le plus foible a fait ſagement de prendre un poſte avanta-

geux. Tant que Monſieur de Savoye aura une Armée, nous ne prendrons point de Quartiers en Piedmont, il faudroit pour cela y avoir gagné une Bataille.

Un Religieux de la Trappe pourroit n'avoir pas tant de regret de mourir que Monſieur de Seignelay. Nos Peres diſoient qu'il falloit faire cent lieuës pour ſe trouver à une Bataille, & fuir de cent lieuës un Siége. Je penſe que le Comte d'Etrées qui a fait cent lieuës pour la Bataille, en feroit bien autant pour ſe trouver à un Siége que feroit Monſeigneur.

XCIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. Septembre 1690.

ON mande du Camp de Monſeigneur, qui étoit à Edlinghen, le 8. de ce mois qu'il a approché ſon Camp d'un bois pour gagner juſqu'au Rhin. La droite de ſon armée ne pourra plus être incommodée d'une petite hauteur où les Ennemis auroient pû mettre du Canon.

Un rendu ſorti du Camp des Ennemis le 8. dit à Monſeigneur qu'ils étoient encore à Offembourg. Il aſſuroit que Monſieur de Saxe deſcendoit le Rhin; que Meſſieurs les Electeurs étoient fort brouillés ; que leur armée avoit été ſept jours ſans pain & vivoit de racines & de fruits. Les Lettres du 9. diſoient que Monſieur de Baviere s'étoit avancé à Loor.

Le Tekely à la tête de quinze mille hommes Turcs a forcé le paſſage de Tranſilvanie & taillé en pieces quatre régimens Imperiaux. Le Général Heuſler à eu peine à ſe ſauver.

Monſieur de Luxembourg qui avoit envoyé a Monſieur l'Electeur de Brandebourg quatre cens bouteilles de vin de Reims & deux cens bouteilles de liqueurs, en a receu deux beaux chevaux Polonois, & l'a prié de monter à la premiere bataille celui qui a le poil extraordinaire, & l'on dit qu'il a défendu de tirer ſur celui qui le montera.

Tirconel a défait trois mille Anglois, & tous les jours il leur enleve des convois. On croit que le Prince d'Orange ſera obligé de lever le ſiege de Limerick. Boiſſelot a répondu à la ſom-

mation qu'on lui a faite de ſe rendre, qu'il vouloit meriter l'eſtime du Prince d'Orange.

L'Evêque de Viviers de la Maiſon de Suze eſt mort, il avoit été nommé Evêque en 1613.

Nos Habitations de la nouvelle France ont beſoin de ſecours. L'Evêque de Quebec en faiſant ſes viſites a trouvé un Peuple dont tous les hommes ſont boſſus & toutes les femmes boiteuſes, & dont les cheveux reſſemblent au plumage des perroquets.

Monſeigneur a détaché quatre ou cinq régimens pour aller ſur la Moſelle joindre Monſieur de Boufflers qui doit s'oppoſer au Lantgrave de Heſſe.

Le Nonce du Pape qui va en Portugal eut hier une audience particuliere du Roy.

Monſieur de Catinat a pris Villefranche où il a trouvé quatre milliers de poudre & beaucoup de proviſions. Caſtanaga va être Gouverneur de Milan.

XCIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 19. Septembre 1690.

IL faut que Monſieur de Bouflers ait paru bien preſſé à Monſeigneur pour l'obliger à ſe défaire de quatre ou cinq Régimens en préſence de Monſieur de Baviere, qui eſt déja plus fort que lui. Je me défie des Relations des rendus. *Timeo Germanos nuntia ferentes.* Il y a des Sinons en Allemagne auſſi-bien qu'en Gréce. Par cette même raiſon je ne monterois pas le cheval Polonois à poil extraordinaire le jour d'une Bataille, ſi j'étois à la place de Monſieur de Luxembourg

L'Evêque de Viviers nommé en 1613. & mort en 1690. avoit plus de cent ans: j'eſpere que l'autre ira auſſi loin. Cela eſt plaiſant que dans le Diocéſe de Quebec les hommes & les femmes bien-faites paſſeroient pour des monſtres; les étrangers ſont chaſtes à bon marché en ce païs-là.

XCV. LETTRE.

De Madame de Maiſon au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 19. Septembre 1690.

VOus avez fort bien jugé de mon mal, Monſieur, j'en ai été quitte pour une ſaignée, & pour avoir gardé le lit quelques jours. Je vous crois ſur ce que vous me mandez, qu'une inflamation de cœur ne ſeroit pas ſi aiſée à guerir qu'une inflamation de gorge; on s'en peut raporter à vous, aprés le manuſcrit que vous m'avez fait lire. Je n'ai jamais oüi parler de pareille choſe, mon Couſin, vous méritez de paſſer ſur l'arc des loïaux Amans, & d'avoir rang parmi les Héros qui pleuroient, qui tomboient malades, & qui mouroient pour leurs Maîtreſſes. J'avois crû juſqu'à préſent, qu'il ne s'en trouvoit que dans les Romans, mais vous avez fait voir qu'on en peut faire une Hiſtoire.

La premiere lettre que vous écrivîtes à l'infidelle, quand elle voulut vous quitter, eſt incomparable; je ne crois pas

qu'en ce genre-là, il s'en puiſſe trouver de plus belle. Avec tout votre eſprit, mon Couſin, je vous défierois d'en faire autant à l'heure qu'il eſt. Vous ne vous en ſouvenez peut-être plus de cette lettre, mais je l'ai bien dans la tête; je trouve vos folies belles, mais enfin je les trouve folies.

J'aime fort l'approbation que vous donnez à la Harangue de mon frere, & quelque modeſtie que vous aïez ſur le reſpect que vous rendez au jugement du Roy, je me défierois des applaudiſſemens qu'a eû mon frere, s'il n'en avoit pas eû de votre part. Sur ce pied-là je dois bien être contente de moi, quand vous en dites du bien; la liberté que je vous ai donnée d'en dire du mal, me rend vos loüanges bien plus honorables. Si on avoit des inflamations de vanité, comme de gorge, j'aurois de la peine de m'empêcher d'en être malade ſur votre parole. En verité, mon Couſin, vous me mettez en péril au moins de me faire tourner la tête. C'eſt à vous d'y ſonger, & de me faire rentrer en moi-même au premier faux pas que je ferai. Voici une grande lettre, elle n'en vaudra pas mieux; mais toujours y verrez-vous le

plaiſir que j'ai de vous entretenir, & cela lui donnera du mérite.

XCVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſon.

A Chaſeu, ce 21. Septembre 1690.

DEpuis que nous avons commerce enſemble, ma chere Couſine, vous ne m'avez pas écrit une ſi jolie lettre que celle que j'ai reçûë de vous. Elle eſt toute naturelle, avec des penſées agréables & fines. Voilà comme je vous voulois. Il me ſouvient en gros, que la premiere lettre que j'écrivis à mon Infidelle, quand elle voulut rompre avec moi, eſt une des plus belles qu'on puiſſe écrire ſur ce ſujet, & je demeure d'accord avec vous, que je n'en écrirois pas une de cette force à préſent que je crois avoir plus d'eſprit que je n'en avois alors. C'eſt qu'il faut ſentir de l'amour pour en bien parler. Je ne ſuis point ſcandaliſé de vous voir juger ſi habilement des ſentimens tendres que vous n'avez point eus; mais il faut auſſi que

je croïe, que l'eſprit en cette rencontre vous tient lieu de cœur. Je ne vous mets point en péril ſur la vanité, ma Couſine, vous avez la tête bonne, ſi j'étois capable de vous la faire tourner, ce ne ſeroit pas ſur cela.

XCVII. LETTRE.

De Monſieur Charpentier au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Septembre 1690.

VOus n'avez que trop bien deviné, Monſieur, quand vous avez crû que je ne me portois pas bien; & je vous ſuis fort obligé de l'impatience que vous avez euë ſur ce ſujet. La plus grande incommodité que je reçoive de mon mal, c'eſt qu'il m'ôte le ſommeil. Je ne ſçaurois m'accoûtumer à perdre la moitié de ma vie, & il me déplaît de ne paroître pas ſur le théatre avec les hommes; quoique je ne ſois pas un des grands Acteurs. Mais, Monſieur, vous avez trouvez moïen de me conſoler de mes maux en me donnant des marques de votre ſouvenir, & de l'honneur de votre amitié.

L'Armée de France, & celle des Impériaux ſont ſi proches, que l'on croioit ces derniers jours qu'il y auroit un combat. Monſeigneur a fait faire un mouvement à ſon Armée pour la mettre en état que les Ennemis ne la puiſſent attaquer qu'avec un grand deſavantage. Monſieur de Baviere vouloit à toute force donner Bataille ; mais Monſieur de Caprara, qui a la confiance de l'Empereur, lui a déclaré qu'il avoit ordre de ne pas hazarder les Troupes de ſon Maître, ce qui a donné à lieu quelque mécontentement entr'eux. On tient que Monſieur de Caprara lui a fait entendre, qu'il y avoit dans l'Armée de Monſeigneur quinze à ſeize mille hommes de Troupes invincibles, avec leſquelles il y a tout à perdre & rien à gagner. Le Comte de Grammont eſt parti ces derniers jours en poſte, pour ſe trouver auprés de Monſeigneur dans une Bataille, s'il y en a. On vient d'apprendre que Monſieur de Baviére s'eſt éloigné de notre Armée ; ce qui fait croire qu'il ne ſe paſſera rien cette Campagne de conſiderable en Allemagne. On parle de quelques avantages remportez en Savoye par l'Armée du Roy ; le Comman-

dant d'un gros Détachement a été pris.

Je vous envoïe une lettre de Monſieur Boiſſelot Gouverneur de Limerick, par laquelle vous verrez l'état de nos affaires en Irlande. On a nouvelle que les Flottes Angloiſes & Hollandoiſes, fortes de quatre-vingt Vaiſſeaux, ſe ſont remiſes en mer, & qu'on les a vû paſſer devant Calais. Les affaires ſe broüillent de nouveau à Rome. On mande que dans le Couvent des Cordeliers de Mantoüe, les Religieux étant au Refectoire, un grand nombre prirent querelle ſur le ſujet des intérêts du Roy & du Prince d'Orange, les uns criant Vive France, les autres Vive Orange; leur chaleur alla ſi loin, qu'ils ſe firent des armes de tout ce qui ſe rencontra ſur le lieu, & donnerent un petit combat, où cinq de ces bons Peres demeurerent ſur la place, & pluſieurs furent dangereuſement bleſſez.

LETTRE

De Boiſſelot au Roy d'Angleterre.

Du 8. Septembre 1690.

HIer ſur les deux heures les Ennemis attaquerent le Chemin couvert ; leur grand nombre & leur gros feu de grenades obligerent nos gens de ſe retirer derriére leur traverſe du Chemin couvert, où ils tinrent ferme. Les Ennemis étant maîtres du Chemin couvert monterent à la bréche en grande foule, & même pluſieurs Officiers & Grenadiers entrerent dans la Paliſſade de la retirade. Je leur avois caché une Batterie de canons chargez de cartouches, que je fis tirer à propos ; & aprés les avoir intimidez de ce feu de mouſquet & de canon, je fis monter des Officiers de mon Régiment, & des Soldats choiſis, pour les chaſſer l'épée à la main, & à coups de grenades & de bombes que l'on rouloit. Ils en furent chaſſez bruſquement voulant faire leurs logemens, nos gens qui s'étoient retirez derriere la paliſſade, en même-tems chaſſerent les En-

nemis de la Contreſcarpe : il ne nous a pas paru qu'ils aïent fait grand ouvrage cette nuit. Ils ont perdu bien du monde ; car le Chemin couvert & la Contreſcarpe ſont pleins de corps morts. Les Officiers des Ennemis vouloient rallier leurs Soldats à coups de plat d'épée, mais ils n'en ont pû venir à bout. Tous mes ordres ſe ſont bien exécutez, & je ſuis trés-content des Irlandois. Cette action a duré quatre heures avec un trés-grand feu. Nous avons eû deux cens hommes tuez ou bleſſez. J'ai perdu mon Lieutenant-Colonel, Beaupré tué ſur la bréche, & mon Major Arpentigny bleſſé à mort. Il y avoit hier au ſoir une grande conſternation parmi les Ennemis. Les Troupes qui nous ont attaquez ſont des Détachemens de Grenadiers de leur Armée, des Bataillons du Prince d'Orange, des Bataillons de Brandebourg, François & Danois. Nos Gens ſont réſolus à ſe bien défendre. On dit que les Ennemis ont perdu plus de dix mille hommes. Nous avons pris deux Officiers, un François, & un Ecoſſois. Nos Gens ont gagné deux cens outils, quantité d'armes & de juſtes-au-corps. Les Ennemis ont fait un

XCIX. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Septembre 1690.

MOnſeigneur eſt campé à une lieüe de Fribourg, à trois de Briſac, & à quatre du Rhin. Il a ſçeu que Monſieur de Baviere marchoit par les montagnes pour ſe ſaiſir de la pleine de Stoloffen où il y a beaucoup de fourages, c'eſt ce qui l'a obligé d'occuper les paſſages, & préſentement les Ennemis ont à paſſer douze lieües d'un païs ruiné avant que de joindre Monſeigneur qui a tout en abondance. On ne doute point que les Ennemis ne ſe ſéparent. Monſieur de Saxe fait cuire du pain à Heidelberg.

Le Tekely a forcé les paſſages de Tranſilvanie, défait quatre mille Allemans, & ſix mille Tranſilvains & pris le Genéral Heuſler. Le prince de Bade, ſur cette nouvelle a fait paſſer le Danube à ſon armée à Semendria ſans plus ſonger à ſecourir Niſſa. On croit que le grand Viſir laiſſera Niſſa Bloqué & marchera

marchera en Tranſilvanie. Les Venitiens preſſent toujours Napoly de Malvaiſie.

Le Roy d'Angleterre a eû nouvelle que Monſieur de Lauſun s'eſt jetté dans Limerick avec ſix cens dragons & trois cens chevaux ; que les Vaiſſeaux François on fait entrer dans la Place ſoixante milliers de poudre, & qu'on croit que les Anglois en leveront le ſiege. Le bruit eſt plus grand que jamais que le Prince d'Orange eſt retombé malade. Il a paru quelques jours au ſiege de Limerick & puis il a diſparu, mais conſtamment il n'eſt pas mort. Il eſt arrivé en Irlande un Portugais de l'ancienne maiſon de Tirconel qui prétend ſuivant une prophetie rétablir le Roy Jacques. Les peuples le ſuivent, il a déja raſſemblé dix mille hommes dans le Nord d'Irlande. Les Anglois ont pris l'Iſle de ſaint Chriſtophle, ils y ont mis huit mille cinq cens hommes à terre. Le Chevalier de Cuittaut qui y commande, s'eſt jetté dans un Fort avec cinq cens François. Les ſucreries vont ceſſer, & nos autres Iſles courent fortune. Les Anglois & les Hollandois ont quarante Vaiſſeaux en mer. Nous en avons

ſur les coſtes d'Irlande quinze gros & vingt fregates.

Le Roy d'Eſpagne a tauricidé pour la victoire de Fleurus Nous lui permettons auſſi de faire chanter le *Te Deum* à pareil prix.

Monſieur le Comte de Saint-Ruth a défait douze cens Savoyards, commandez par le Comte de Sales qui a été pris ; deux cens tuez, quatre cens priſonniers, le reſte en fuite. Moutier, & ſaint Jean de Morienne ont envoyé les clefs. On mene des bombes à Montmelian. Les Irlandois ont fait merveille. Milord Mont-Caſſel a eu un coup de mouſquet à la mamelle. Mr. de Catinat attend quelques Troupes pour aller attaquer Monſieur de Savoïe à Montcallier, où il ſe retranche. Saint-Silveſtre a forcé l'épée à la main le Bourg de Sommerive, où cinq cens hommes ont été tuez, & le Bourg pillé. On ne l'a pas brûlé, parcequ'il appartient au Marquis d'Urfey. Le Marquis de Clerambaut a été échangé avec des Piedmontois. L'Electeur Palatin eſt mort. Madame de Tirconel s'eſt miſe dans un Couvent auprés de Breſt, le Roy a donné à Saint-Pierre, Exempt, un petit Gou-

vernement sur le Rône, qui vaut deux mille cinq cens livres. Messieurs de Choiseuil & de Tilladet sont guéris. Madame de Boüillon est arrivée à Marseille; & le Prince de Turenne est allé joindre Monsieur de Catinat. Monsieur le Cardinal de Boüillon est encore à Rome.

Le Comte de Grammont est allé en poste trouver Monseigneur, croïant voir encore une fois en sa vie, une Bataille. Il y a plus de cinquante ans qu'il n'en a vû.

Monsieur le Duc du Maine ayant écrit à Bruxelles pour avoir des dentelles, Monsieur de Castanaga lui a envoïé dans une chaise roulante, une belle Marchande avec toute sa Boutique.

Les Anglois donnerent le 9. de ce mois un assaut à Limerick. Boisselot les laissa monter sur la bréche, où il leur fit lâcher du canon chargé à cartouches, en tua deux mille, & reprit sa Contrescarpe. Il mande au Roy, que les Irlandois sont devenus des Césars.

Madame de Sennetérre vient de perdre son Procés contre le Chevalier de Sennetérre, Madame de Florensac est à plaindre.

C. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 24. Septembre 1690.

JE ne penſe pas qu'il y ait cette année de grande action en Allemagne ; & en l'état où ſont les affaires, ce ſeroit moins à Monſeigneur de gagner une Bataille, que d'empêcher, comme il fait, les Ennemis de faire aucun progrès. A ce que je vois, les affaires de Hongrie vont encore plus mal pour l'Empereur, que celles du Rhin ; le nouveau Viſir & Tekely embarraſſent fort le Prince de Bade.

Napoli de Malvaiſie dure long-tems; mais je n'entends rien dire de mon ami Gadagne qui eſt à ce Siége, & qui aſſurément y fait ſon dévoir.

Le Tirconel Prophete eſt un des évemens qui peuvent quelquefois avoir de grandes ſuites, quand il plaît à la Providence d'entêter les peuples d'une Pucelle d'Orleans.

A propos des réjoüiſſances qu'on a faites à Madrid pour la Bataille de Fleu-

rus, je trouve que les Rois ont raiſon d'en faire accroire à leurs Sujets autant qu'ils peuvent, & quand les affaires ne ſont pas déciſives, ils en tirent toujours des ſecours, qu'ils tireroient avec peine, ſi on leur diſoit la verité.

Monſieur de Savoye eſt aſſez opiniâtre pour perdre ſes Etats plûtôt que de s'accommoder. La mort du Palatin eſt une ſuite de la fortune du Roy. Son Succeſſeur ne ſera peut-être pas ſi animé contre nous.

La galanterie de Caſtanaga eſt faite à propos à un jeune Prince comme Monſieur le Duc du Maine.

Je ſuis fâché de la perte du Procés de Madame de Senneterre; elle eſt ma parente, & Florenſac eſt de mes amis.

CI. LETTRE.

Du Duc de Beauvilliers au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 22. Septembre 1690.

JE ſuis bien perſuadé, Monſieur, que c'eſt tout de bon que vous vous intéreſſez à l'honneur que le Roy m'a fait de

me donner le Gouvernement de Monſieur le Duc d'Anjou ; je crois que vous l'êtes de ma ſenſibilité pour toutes vos bontez. Vous ne me rendez que juſtice, ſi vous la croïez achevée, & qu'on ne peut, Monſieur, vous honorer plus que je fais, ni vous être devoüé plus abſolument que je vous le ſuis.

CII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy, de la Comteſſe de Toulonjon, & de la Comteſſe de Dalet, à l'Evêque d'Autun.

A Chaſeu, ce 27. Septembre 1690.

VOus avez bien des amis, Monſieur ; mais vous n'en avez pas trois plus veritables que nous. Il y a deux heures que nous ſommes enſemble, nous en avons paſſé la moitié à parler de vous, & à nous plaindre du retardement de votre retour en ce païs-ci. Cette converſation a fini par le deſſein de vous écrire, & de nous réjoüir avec vous de vos proſperitez au Palais, & de vos agrémens à la Cour. Avec la tête que

nous vous connoiſſons, Monſieur, nous n'avons pas appréhendé que les nouveaux honneurs vous changeaſſent les mœurs, mais ſeulement que vos affaires demandaſſent votre préſence en ce païs-là, qui ne ſeroit pas notre compte en celui-ci. Cependant tant que vous ſerez notre Prélat, nous eſperons que vous ne nous quitterez pas tout à fait. Nous diſions de vous il n'y a qu'un moment: Pourquoi a-t'il tant de mérite ? avec moins il ne ſeroit pas ſi recherché qu'il eſt, & il ne laiſſeroit pas d'être pour nous autant aimable : nous nous paſſerions de ces grands talens qu'il a pour plaire aux Princes, & nous ſerions contens de l'eſprit qu'il a avec ſes amis particuliers : Mais enfin, a dit Madame de Dalet, il nous le faut garder tel qu'il eſt, & l'aimer avec toutes ſes vertus. Ma niéce a raiſon, a dit Madame de Toulonjon, il faut prendre le bénéfice avec ſes charges : & en cet endroit nous avons fait réflexion que c'étoit trop vous amuſer, vous qui pouviez avoir affaire à Verſailles, ou à Saint-Germain dans le temps que vous recevriez notre lettre. Nous allons donc finir, Monſieur, comme nous avons commencé,

en vous assurant que vous n'avez pas trois amis plus veritables que nous.

CIII. LETTRE.

De L'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

A Paris, ce 29. Septembre 1690.

ON dit dans l'Armée de Monsieur de Catinat, qu'il voudroit prendre Carmagnoles; mais l'affaire est difficile. Peut-être fera-t'il quelque mouvement de ce côté-là pour engager Monsieur de Savoïe à un second combat, sans lequel il aura peine à prendre des Quartiers en Piedmont. Il y en a qui disent, que c'est pour cela qu'il a renvoïé l'argent du Roy à Pignerol.

La Morienne s'est renduë à Monsieur de Saint Ruth. Monsieur de Savoïe n'a plus de Places ni de Troupes au-deçà des monts, excepté Montmélian. Ce que Monsieur de Savoïe a reçû de Troupes d'Allemagne jusqu'à présent, ne va qu'à quatre mille hommes. On n'a nulle nouvelle d'Irlande. On prépare à la Rochelle dequoi loger nos Troupes qui re-

viennent d'Irlande, & qui ſont réduites à environ trois mille hommes. On attend auſſi ſept à huit mille Irlandois.

Le Roy part le 5. du mois prochain pour Fontainebleau ; il en reviendra le 25. le Roy & la Reine d'Angleterre y doivent aller le 9. ils y demeureront quatre jours, & ſeront logez dans l'appartement de la Reine-Mere, à moins que le ſoupçon que cette Princeſſe à d'être groſſe ne ſe confirme dans ce temps-là. Le Conſeil ne ſuivra point. On a marqué le logement de la Chancellerie pour Meſſieurs les Cardinaux. Le Cardinal de Bonzy n'y demeurera pas long-temps, il part bien-tôt pour les Etats de Languedoc. On croit que Monſeigneur arrivera à Fontainebleau peu de temps aprés le Roy

Le Roy a donné l'Evêché de Viviers à l'Evêque de Rhodés, neveu du défunt. Il avoit déja eû, il y a prés de deux ans, une Abbaye de ſon oncle. Ce bonhomme donne par ſon teſtament à l'Evêque qui ſera ſon ſucceſſeur, un beau jardin qu'il avoit fait faire au bourg ſaint Andeol, ſa demeure ordinaire, à condition qu'il ne prétendra rien pour les réparations.

Il ſe forme une armée vers le païs de Luxembourg compoſée de troupes de dix ou douze Princes differens, Liegeois, Hollandois, de Brandebourg, de Heſſe, de Brunſvich. Elle doit être de trente mille hommes, à ce qu'ils prétendent. Monſieur de Bouflers les obſerve avec un corps de troupes fort inferieur. On dit qu'ils ont déja attaqué la Roche en Ardenne, & qu'ils voudroient bien prendre des Quartiers d'hyver en ce païs-là.

On diſoit hier que les Turcs avoient pris Niſſa, & que Vidin s'étoit rendu quelques jours auparavant. Le Viſir trouvera le chemin fort libre pour aller à Belgrade, d'autant plus que le Prince Louis de Bade a eû ordre de marcher en Tranſilvanie contre Tekely.

Le 22. de ce mois Monſeigneur décampa de Minguen entre Briſac & Fribourg, pour aller le long du Rhin en remontant du côté d'Huningue. Monſieur de Baviere étoit de l'autre côté des montagnes de la foreſt noire, & marchoit vers Heinsfeldt; mais il n'étoit encore qu'à la hauteur de Loor. Il luy falloit pour le moins quatre

jours de marche pour aller à Villenghein, & de-là quatre autres pour aller à Heinsfeldt. On ne ſçait ſi Monſieur de Saxe lui tiendra compagnie en cette marche, peut-être même ſera-t'il obligé de ſe défaire d'une partie de ſon armée pour l'envoïer contre les Turcs.

CIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 5. Octobre 1690.

ON peut inſulter une Place quand elle eſt inſultable, mais il eſt trop tard pour commencer le Siége de Carmagnolles. Pour des combats, on en donne en tout tems, quand les deux Parties le veulent. Je ne ſçai ſi Monſieur de Savoïe ne ſera pas rebuté du premier combat qu'il a donné.

Si on prépare à la Rochelle des logemens pour nos troupes d'Irlande, & pour un nombre conſidérable d'Irlandois, je tiens les affaires de ce païs-là deſeſperées; cependant le Prince d'Orange eſt mort, il eſt bien glorieux pour

lui qu'il gagne des Roïaumes en ce monde quand il eſt dans l'autre. Si la Reine d'Angleterre eſt groſſe, le Roy ſon mary ne perd pas ſon tems en France, il fait des recruës de Princes pour regagner ſes Etats.

J'eſtime la Campagne que vient de faire Monſeigneur plus que celle qu'il fit à Philisbourg il y a deux ans. On voit par là, qu'il y a des tems où il eſt plus beau de ne rien perdre, qu'en d'autres de gagner. Je ne fais pas grand cas des Troupes qu'on ramaſſe contre Monſieur de Bouflers. Les Turcs reprennent le deſſus contre l'Empereur. La Sacrée Majeſté n'eſt pas contente cette année.

CV. LETTRE.

De Monſieur Charpentier au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Octobre 1690.

LA proſperité de la France augmente tous les jours. Monſeigneur revient chargé d'honneur d'avoir réduit Monſieur de Baviere à la neceſſité de ſe retirer ſans avoir rien fait. On dit un bon

mot d'un Trompette que Monſeigneur lui avoit envoïé. Monſieur de Baviere lui ayant demandé ſi Monſieur le Dauphin ne voudroit pas bien que les Armées ſe viſſent de plus prés, le Trompette lui répondit, qu'il ne ſçavoit pas le deſſein de Monſeigneur, mais qu'il ſçavoit fort bien, que ſi S. A. Electorale étoit ſur les Terres de Monſeigneur, il l'en feroit bien-tôt déloger.

Les Anglois ont levé le Siége de Limerick avec tant de précipitation, qu'ils ont brûlé tout leur Bagage, & l'on ajoûte que le feu prît à leur Hôpital, & que leurs bleſſez & leurs malades furent tous brûlez. On a douté quelque tems de la priſe de Niſſa par le Grand-Viſir, mais la nouvelle eſt venuë que cette Place a été priſe par Capitulation, auſſi-bien que Vidin. Le Viſir marche au ſecours de Tekely avec quarante mille Chevaux, pour l'établir Prince de Tranſilvanie. L'épouvante eſt déja grande dans Vienne, dans la vûë des ſuites de tant de mauvais ſuccés. N'admirez-vous pas, Monſieur, l'aveuglement de l'Empereur, qui a abandonné une conquête aſſurée en Hongrie, pour venir ſe morfondre ſur le Rhin? Il me ſemble que je

philoſopherois agréablement avec vous ſur tant d'évenemens extraordinaires ; je crois que nous ferions des raiſonnemens qui vaudroient mieux que ceux de l'Empereur & du Prince d'Orange, du moins n'en coûteroit-il la vie à perſonne, & nous pourrions nous tromper impunément. Et quand nous aurions fait le Procés à tous les politiques de l'Europe, nous nous rabattrions ſur les belles lettres que vous ſçavez mieux que perſonne. Je vous demanderois des nouvelles de l'hiſtoire du Roy. Je ne me laſſerois point de vous entretenir, ſur-tout ſi c'étoit la nuit, car je ne dors non plus qu'un lutin, les remedes n'ont fait qu'augmenter mon mal, je ſuis réſolu de les quitter. J'ai oublié de vous mander qu'aprés la levée du Siége de Limerick, l'Armée des Irlandois de vingt mille hommes commandée par Mylord Bervick, s'eſt miſe aux trouſſes des Anglois, & les pourſuit ne faiſant quartier à perſonne. Boiſſelot eſt à Breſt avec les François qui étoient en Irlande. Meſſieurs de Tirconel & de Lauſun y ſont auſſi avec ſept mille Irlandois.

CVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur Charpentier.

A Chaſeu, ce 14. Octobre 1690.

LE bon mot du Trompette de Monſeigneur eſt noble & fier, & méritoit d'avoir été dit par un Lieutenant Général d'Armée. Il eſt vrai que la conduite de l'Empereur eſt pitoïable ; cependant ſi Monſieur de Baviere nous avoit battus, Sa Sacrée Majeſté ſeroit excuſable d'avoir un peu negligé la Hongrie. Ce ſont d'ordinaire les évenemens qui font bien ou mal juger de nos deſſeins. Je crois, Monſieur, que ſi nous étions enſemble, les réflexions que nous ferions ſur l'état où nous voïons toute l'Europe, mériteroient d'être écrites ; car nous penſons naturellement, & nous ſçavons nous faire entendre. Je ſerois ravi de vous parler ſur toutes ſortes de matieres ; je ceſſerois de raiſonner à dix heures du ſoir, parce qu'alors le ſommeil broüille mes idées ; mais ſi vous étiez éveillé à cinq heures, je vous prêterois le collet.

CVII. LETTRE.

De l'Abbé Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. Octobre 1690.

MOnſeigneur arriva Dimanche à Fontainebleau à quatre heures du ſoir, il alla trouver le Roy qui étoit à la chaſſe. Sa Majeſté deſcendit de cheval & l'embraſſa, & monta en Carroſſe ſeul avec Monſeigneur.

Boiſſelot eſt arrivé à Breſt ; il a envoïé un Courier à Monſieur de Louvois, avec une lettre dans laquelle il lui a marqué tout ce qui s'eſt paſſé pendant le Siége de Limerick. Il lui mande que le Prince d'Orange le fit ſommer d'abord de ſe rendre, qu'il lui manda, que dans un mois il ſeroit plus honnête de faire une propoſition comme celle-là, qu'enſuite il fit battre la Place ſi furieuſement, qu'il fit une bréche de vingt-quatre toiſes de large, & fit attaquer la Place par toutes les Têtes des Régimens de ſon Armée, par les François, & par les plus braves Officiers; mais que les Irlan-

dois ſe défendirent avec tant de valeur que le Prince d'Orange qui avoit perdu beaucoup de gens, lui envoïa dire, Qu'il vouloit bien lui donner quelque tems pour retirer les morts. Il répondit au Tambour, Qu'il n'en avoit point à retirer ; mais qu'il lui donnoit à lui depuis quatre heures juſqu'à cinq pour retirer les ſiens, à la charge toutefois qu'il n'approcheroit pas de vingt toiſes de la Contreſcarpe. Il s'apperçut alors que le Prince d'Orange fit retirer ſon Armée, & brûler les bleſſez & les malades qu'il ne pouvoit emmener. Ce Prince ſe retira à Dublin, avec ſon Armée dans une grande conſternation. Il a perdu à ce Siége cinq mille hommes, preſque tous Officiers, & la tête de ſes Régimens. On a perdu dans la Place cent ſoixante-deux hommes, & quatre-vingt-quatre Officiers. Milord Bervik fils naturel du Roy d'Angleterre eſt à la tête de vingt mille Irlandois qui ſuivent les Anglois, ne faiſant quartier à aucun. Aprés la levée du Siége de Limerick Boiſſelot s'eſt retiré en France ; les Irlandois ont élû entr'eux quatre Chefs, & ſont demeurez d'accord entr'eux, que le premier qui parleroit de traiter avec le Prince

d'Orange ſeroit pendu. La raiſon pour laquelle Boiſſelot eſt revenu, c'eſt que les Irlandois ne veulent point ſouffrir d'Etrangers chez eux : ſans la bonne conduite qu'il a eû au Siege ; ils avoient fait mille conſpirations contre lui. On aſſure que pendant le Siege les Irlandois n'on manqué que deux fois de pain. Ils étoient contents chacun d'une chopine d'avoine qu'ils faiſoient rôtir, qu'ils écraſoient, & dont ils faiſoient une eſpece de gruau.

Monſieur de Serini envoyé de l'Empereur à la Diette des Suiſſes, commença la harangue qu'il fit à l'aſſemblée par dire, qu'il n'auroit jamais crû les forces de la France au point qu'elles étoient ; & que bien loin d'être écraſée, comme toute l'Europe le croyoit au commencement de la campagne, elle avoit gagné trois Batailles, & tenoit l'Allemagne en reſpect de l'autre côté du Rhin.

Le Prince de Bade eſt en Tranſilvanie, avec quatre mille chevaux, & le grand Viſir y eſt entré avec quarante mille hommes, ce qui obligera le Prince de Bade d'en ſortir ; ſi cela eſt, l'on ne doute pas que le grand Viſir n'aille à Belgrade.

On aſſure que le Pape & les Vénitiens travaillent à établir le repos de l'Italie, & qu'ils ont fait propoſer au Roy la neutralité. Sa Majeſté y conſent pourveu que le Duc de Savoye en ſoit exclus. Saint-Ruth eſt entré dans la Vallée d'Aoſt. Le Comte de Luynes eſt mort.

CVIII. LETTRE.

Du Comte de V*** au Comte de Buſſy.

A Auxerre, ce 9. Octobre 1630.

APrés avoir bien rêvé aux moyens de me juſtifier auprés de vous, Monſieur, ſur le tems que j'ay mis à vous aſſûrer de mes trés-humbles reſpects, je me trouve réduit à me condamner, & à vous ſuplier trés-humblement de prendre la peine de lire mes raiſons dans Voiture. Vous les trouverez dans la Lettre écrite à Madame de Vardes en pareille rencontre; & je ſuis ſûr que vous les trouverez belles & bonnes. Je vous aſſure d'homme d'honneur, que Voiture ne parloit pas plus ſincerement

que moi. Vous n'aurez pas de peine à me croire, quand vous ferez réflexion que ce reſpect & cette vénération, que j'ai été aſſez heureux pour être à portée de ſentir pour vous dés l'âge de dix-ſept ans, s'eſt conſidérablement fortifié avec mon âge, & mon diſcernement. Je m'en retourne dans quinze jours en Allemagne; ſi vous me jugez propre à porter quelque Lettre à Monſieur le Marquis de Buſſy, ou à quelque autre en ce païs-là, je loge icy chez Monſieur le Comte de Courſon, où vous avez une Couſine qui a beaucoup d'inclination pour vous. Je n'oſe dire icy à Madame la Marquiſe, que je ſuis l'homme du monde qui ai le plus de vénération pour elle.

J'ay acheté un livre que je ne donnerois pas pour toute la Bibliotéque du Chancelier, ſi ce livre n'y étoit pas; c'eſt le Pere Bouhours qui l'a fait, & qui parmi mille gens dont il cite les penſées, a le goût aſſez bon pour y citer les vôtres plus ſouvent que pas un. C'eſt dans les fragmens qu'il donne de vous, que je puiſe des ſentimens de valeur, de morale, de politique, d'amitié, & de tendreſſe que je n'oublierai jamais.

CIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de V * *.

A Chaſeu, ce 15. Octobre 1690.

TOus vos voïages, Monſieur, vous juſtifient aſſez auprès de moi, de ne m'avoir point écrit, outre que je ſuis perſuadé de votre amitié par celle que je vous ay témoignée. Je ne ſçai ſi ma lettre vous trouvera à Auxerre. Je ne laiſſe pas de l'adreſſer chez Monſieur le Comte de Courſon, & de vous ſupplier de dire à ma Couſine, que je ſens comme je dois l'inclination que vous me mandez qu'elle a pour moi, & que je ſuis ſon trés obéïſſant ſerviteur. La Marquiſe de Colligny qui eſt devenuë la Comteſſe de Dalet par la mort de ſon beau-pere, vous rend mille graces de votre ſouvenir. Comme je ne ſuis pas de ces gens qui bien que perſuadez de la bonté de ce qu'ils diſent, ou de ce qu'ils écrivent, n'en veulent pas demeurer d'accord avec ceux qui les loüent, je vous avouerai, Mon-

ſieur ; que le Pere Bouhours m'a fait honneur en me citant & je ſuis fort aiſe que ces citations vous plaiſent. Quand vous ſerez de retour de la guerre & que vous pourrez diſpoſer de vous, je ſerai ravi de vous voir icy, & de vous dire que je ſuis toujours &c.

CX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé Dancé.

A Toulonjon, ce 16. Octobre 1690.

COmme il n'eſt pas aiſé d'avoir des lettres de vous, Monſieur, quand vous êtes à Paris, nous prenons notre temps que vous êtes à la campagne, où vous avez plus de loiſir, & nous nous raſſemblons quatre de vos amis pour vous écrire, afin qu'il ne vous en coûte qu'une lettre. Vous voyez par là que nous ne vous mettons pas à tous les jours, que nous vous ménageons autant que vous les pouvez ſouhaiter, & que vous ne vous en coucherez pas un moment plus tard qu'à l'ordinaire. Peut-être direz-vous que cela vous fe-

ra perdre autant de temps de la converſation de Monſieur l'Avocat Général, qui eſt ce que vous êtes venu chercher à Baſville. Nous en ſçavons le prix, Monſieur, & nous vous aimons trop pour vour demander un plaiſir qui vous coûtât ſi cher ; mais prenez le temps qu'il travaille aux affaires, il y en a plus qu'il n'en faut pour faire une lettre, à vous particulierement qui n'avez pas beſoin de rêver pour dire bien. Vous avez des nouvelles à Baſville comme à Paris ; ſi aprés les avoir écrites vous nous vouliez faire part de vos réflexions, au moins de celles qui ſe peuvent écrire, vous nous feriez grand plaiſir, ſur tout mandez-nous ce que vous penſez du Prince d'Orange.

Pour les progrès des armes du Roy je crois que Sa Majeſte en doit être contente. Alexandre & Ceſar ne gagnoient tout au plus qu'une bataille par campagne, & le Roy en gagne trois celle-cy, & ce n'eſt peut-être pas encore fait. La plûpart des autres grands Capitaines ont beaucoup fait, quand ils ont fait la guerre à l'œil ; pour le Roy, depuis Verſailles, il con-

duit fort bien ſes armées, il ne laiſſe à ſes Généraux que le ſoin de les mettre en Bataille.

LCI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Octobre 1690.

ON a eû avis que l'Eſcadre des Vaiſſeaux commandez par Monſieur d'Amfreville étoit arrivé le 10. à Breſt avec nos Troupes qui reviennent d'Irlande, qui ſont au nombre de ſept mille hommes, parce qu'on a embarqué douze cens Irlandois à la place de pareil nombre de François qui ſont morts en ce païs-là. Monſieur Tirconel eſt ſur cet Eſcadre avec ſes Gardes. Mylord Barvik commande en Irlande, mais il n'a pas le qualité de Vice-Roy.

Monſieur l'Electeur de Saxe étoit allé en Suiſſe *incognito*; mais les Magiſtrats de Zurich qui l'ont ſçû, lui ont fait le meilleur traitement qu'ils ont pû pendant trois jours. Quoiqu'il ait vivement ſollicité contre nous, la Diette s'eſt ſéparée

parée ſans prendre la réſolution qu'il ſouhaitoit.

Le Grand Viſir eſt devant Belgrade, dont on croit qu'il a deſſein de faire le Siége. Monſieur de Luxembourg ſera à la Cour le 5. ou le 6. du mois prochain; il a déja envoyé une partie de ſes Troupes pour prendre des Quartiers ſur la Meuſe. Monſieur de Bouflers commandera en Flandre depuis Dunkerque juſqu'à la Meuſe. Monſieur de Brandebourg a auſſi envoyé une partie de ſes Troupes pour prendre des Quartiers dans le pays de Liége. L'Armée d'Allemagne a ordre de repaſſer le Rhin. On dit qu'on fera prendre à nos Troupes des Quartiers chez les Suiſſes; qu'on leur donnera d'abord pour huit cens mille francs de ſel & de bled; & que d'ailleurs les Troupes payeront tout ce qu'elles prendront. Le Marquis d'Uxelles reſtera ſeul Commandant en Alſace. Le Maréchal de Lorge ſera à la Cour le 12. ou 13. du mois prochain, & ira enſuite aux eaux de Bourbon.

Le Duc de Savoye eſt toujours campé à Montcallier, & il envoye ſouvent des Partis juſqu'à Pignerol. Monſieur de Catinat fera bien-tôt repaſſer ſes Trou-

pes en deçà des Montagnes. On croit qu'avant que de repaſſer on brûlera tout ce qui ne paye point de Contributions, parce qu'on ne croit pas y pouvoir rentrer, les paſſages étant occupez par les Barbets, qui ont déja tué & bleſſé beaucoup de nos gens.

On a appris par un Vaiſſeau nouvellement arrivé de Canada, que trente-ſix Vaiſſeaux Anglois ont paru à l'embouchure du Fleuve de Saint-Laurent: on craint fort pour cette Colonie.

On apprend par des Lettres de Lisbonne, que l'Infante de Portugal ſe porte beaucoup mieux. C'eſt un Camaldule qui a entrepris de la guérir contre le ſentiment de ce pays-là. Le Roy ſon pere l'avoit priée de ne point prendre d'autres remedes que ceux des Médecins ordinaires, elle a obtenu la permiſſion de continuer à ſe ſervir de ceux du Camaldule.

Celui qui a été fait Préſident de Caſtille à la place du Comte d'Oropeza, eſt d'une ſéverité qui fait enrager tous les Grands-d'Eſpagne. Il a commencé par leur vouloir ôter toutes leurs Maîtreſſes.

CXII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Octobre 1690.

LE Grand-Viſir ayant pris Niſſa, Vidin, & Semendria, arriva le premier Octobre à Belgrade avec ſoixante-dix mille hommes. Il trouva la Place au même état qu'elle étoit quand Monſieur de Baviere la prit. Les Allemans avoient ſeulement mis quelques paliſſades devant les bréches. Il diſpoſa les attaques, fit dreſſer les batteries; & le 8. du mois à trois heures du matin, il vit la Ville toute en feu, & entendit un grand bruit C'étoit le magaſin à poudre qui avoit ſauté, & qui avoit accablé plus de huit cens perſonnes. Il voulut profiter de ce déſordre, & fit donner un Aſſaut général. Les Allemands ſe défendirent fort bien pendant trois heures, & furent enfin forcez. Mille hommes furent paſſez au fil de l'épée. Le Duc de Crouy, le Comte d'Apremont, vingt Officiers & deux cens Soldats ſe ſauverent par le Danube. Mon-

ſieur de Louvois qui a reçû des Lettres de Vienne du 16. de ce mois a dit ces nouvelles au Roy.

Il n'eſt pas encore décidé ſi Monſieur de Catinat repaſſera les Monts, ou non. On parle de lui envoyer encore dix mille hommes, & en ce cas-là, il ſera aſſez fort pour ſe maintenir en Piedmont. Monſieur de la Hoguette eſt allé commander en Savoye. Toutes les Places que nous tenons en Piedmont ſont minées, & prêtes à ſauter.

Le Duc de Tirconel a été trois heures enfermé avec le Roy, & en ſortant il s'écria: Ah! Quel Roy?

On croit le Mariage de l'Electeur Palatin arrêté avec la Princeſſe de Toſcane; l'Empereur l'a fait demander.

Les Anglois ont pris l'Iſle de Saint-Chriſtophle. Le Chevalier de Guſſaut qui y commandoit, a été conduit à la Martinique par Capitulation, & tous les habitans avec leurs effets à Saint-Domingue. Les Anglois ont été vûs avec quarante-huit voiles à l'entrée du Fleuve Saint-Laurent. On craint fort pour Quebec, parceque Monſieur de Frontenac eſt allé avec ce qu'il a de Troupes défendre Montreal contre les Iroquois,

& contre pluſieurs François Huguenots qui ſe ſont joints à eux. Il eſt arrivé à Toulon un Vaiſſeau chargé de cinquante-trois colonnes de marbre verd, blanc & noir, qu'on a trouvées dans les ruines de Labida, qui eſt l'ancienne Leptis entre Tripoli & Alexandrie.

Monſieur de Seignelay reçut le Viatique Dimanche au ſoir, & ſe mit Lundy entre les mains du Médecin Hollandois, qui n'en deſeſpere pas encore. Il lui a donné du Baume de ſoufre.

Monſieur Nicoli qui vient Nonce en France, eſt demeuré à Acqs auprés du Nonce de Portugal qui eſt malade.

Daligre Capitaine de Vaiſſeau s'eſt battu contre ſix Anglois, & eſt entré dans le Havre en méchant état.

Le Roy ira en Janvier à Compiegne voir ſa nouvelle Gendarmerie. La Cour a quitté le deüil; Monſeigneur le portera encore ſix mois. Le Roy fait cinq mille Carabiniers, qui ſeront tirez de toute la Cavalerie-Legere, & qui répondront aux Cuiraſſiers de l'Empereur.

On a dit cent ſottiſes de l'Infante de Portugal; on dit même qu'elle a été em-

poiſonnée. Les Autrichiens font courir ces bruits, parcequ'elle dît il y a ſix mois, qu'elle aimoit mieux mourir fille, que d'épouſer un Allemand.

Le Cardinal de Boüillon eſt parti de Rome le 5. d'Octobre, & eſt arrivé à Livorne le 12. Il eſt maintenant à Marſeille. L'Abbé Bergeret, frere de Bergeret Secretaire du Cabinet eſt mort ſubitement. Il avoit une Abbaye de quinze mille livres de rente dans le Duché de Deuxponts.

CXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 6. Novembre 1690.

DAns la nouvelle de la priſe de Belgrade, je remarque une grande miſere dans les affaires de l'Empereur, ou peu de prévoyance dans ſon Conſeil, de n'avoir pas fait réparer les bréches d'une Place de cette importance depuis deux ou trois ans qu'ils l'ont priſe. Le déſordre où étoit l'Empire Ottoman, a fait que les Allemans ſe ſont relâchez,

& c'eſt dans ce relâchement où le Grand-Viſir qui a du mérite va rétablir les affaires de ſon Maître.

C'eſt la conduite merveilleuſe du Roy qui fait que le Ah ! Quel Roy ? de Tirconel, eſt un éloge ; car il auroit pû dire cela en ſortant de chez tel Roy qu'il y a, que ce ſeroit une Satyre.

Cela eſt bien penſé de mettre les Places que nous avons en Piedmont en état qu'elles ne puiſſent de rien ſervir aux Ennemis, ſi nous ſommes obligez de les abandonner.

Les Anglois ne ſe trouvant pas heureux en ce monde en vont chercher un autre, où ils ne font pas mal leurs affaires, au moins quand leurs Souverains prendront le titre de Rois de France, ce ſera de la nouvelle.

Les colonnes de marbre blanc, verd & noir, ont bien la mine d'être quelque tems ſur le côté. Il y a de grandes dépenſes à faire bien plus preſſées que celles-là.

Il faut donc que ces cinq mille Carabiniers choiſis dans la Cavalerie-Legere, pour ſe battre contre les Cuiraſſiers de l'Empereur, ſoient auſſi cuiraſſez : car l'homme en pourpoint, quelque brave

qu'il ſoit, ſera d'ordinaire battu par l'homme armé. Si la Guerre dure, je ne deſeſpére pas de voir des Crancquiniers, des Albaleſtriers, & des Lanciers.

J'ay été deux ordinaires ſans recevoir de vos nouvelles, j'eûs peur que vous ne fuſſiez retombé malade. Madame de Dalet dit, que vous avez eû tort d'aller à la Trappe, au ſortir des mains du Charlatan, & que votre zéle étoit un peu indiſcret. Elle vous le pardonne pourtant, à condition que vous n'y retournerez plus.

Les vers que vous m'avez envoyés feront connoître à la poſtérité le mérite ſuperieur du grand Roy que nous ſervons. Quoi que vous m'en ayez caché l'auteur, je les donne à Monſieur Pavillon. Ils ſont dignes de lui; & je ne croi pas me tromper.

CXIV. LETTRE.

De l'Abbé de Dancé au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 5. Novembre 1690.

JE n'étois plus à Baſville, Monſieur, quand j'ay reçû la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Le maître de la maiſon ſçaura aprés la ſaint Martin ce que vous m'avez écrit d'obligeant pour lui. Je ſuis icy depuis ſix jours pour ſatisfaire à mon devoir pendant la bonne fête. J'en partiray demain pour aller achever ma campagne. J'ai pris ce temps-cy pour avoir l'honneur de vous faire réponſe & pour vous mander ce qu'il y a de nouvelles.

Vous ſçavez la priſe de Belgrade. Je ne ſçay ſi vous ſçavez la mort de Monſieur de Seignelay. Il prit le 5. de ce mois habilement ſon temps pour ſortir de ce monde. Toutes les bonnes ames étoient en priéres pour le ſoulagement des morts dont on faiſoit la fête, il aura apparemment eſperé d'avoir ſa part aux mérites de toutes les

bonnes œuvres qui ſe firent à leur intention.

Le grand Viſir ne s'arrêtera pas à la priſe de Belgrade. Il prendra Bude au commencement de la campagne prochaine, & je l'attens à Vienne ſur la fin du mois de Juin au plus tard.

Il y a douze cent mille francs de brevets de retenuë ſur les trois Charges de Monſieur de Seignelay. J'ai raiſonné comme vous, Monſieur, ſur la deſtinée du Prince d'Orange. Nous nous ſomme trompez, mais je ſoutiens que ce n'eſt point notre faute, je raiſonnerois encore de même ſi c'étoit à recommencer.

Je vis hier, Monſieur Jeannin: on lui dit qu'il ſe porte bien, mais je le trouve changé & abbatu, je ne ſuis point de l'avis de ces flateurs, il me paroît en méchant état.

CXV. LETTRE.

De Monſieur de Benſerade au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 3. Novembre 1690.

IL s'en faut bien, Monſieur, que je ne vous aye oublié. J'ay été pluſieurs fois demander de vos nouvelles chez Madame de Montataire. Au reſte comptez que vos amis vous feront rendre compte de votre loiſir. Je m'attends que vous l'employerez à faire l'Hiſtoire du Roy. Elle mérite d'être écrite par un homme de qualité. Il n'appartient qu'à la Nobleſſe de traiter cette matiere, le Tiers-Etat n'y peut réuſſir ; & je vous promets, ſi vous nous la donnez, de dire en la liſant: Quel Heros? quel Hiſtorien ?

On travaille aux planches de mes Heures. C'eſt le Roy qui en fait la dépenſe ; mais comme les affaires de la guerre ſont plus preſſées, ſi Madame de Dalet les attend pour prier Dieu, elle courra riſque de devenir bien indévote ; & voilà comme je veux les jolies fem-

mes. Meſſieurs de l'Academie ne donnent point de jettons aux abſens, ils n'ont pas voulu m'écouter ſur ce mauvais uſage.

CXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Benſerade.

A Chaſeu, ce 9. Novembre 1690.

JE croyois, Monſieur, que l'Academie remplie de Têtes ſi ſages, devoit ſe corriger des abus dans les mœurs, comme elle les corrige dans la langue, & que les abſens ne ſouffriroient pas de l'abſence, comme dans le vulgaire. Mais enfin, je leur quitterai volontiers mes jettons, pourvû qu'ils me payent la reconnoiſſance qu'ils me doivent de toute l'eſtime que j'ay par-deſſus cela pour beaucoup de particuliers.

Quand il plaira au Roy de me donner des Mémoires pour écrire ſon Hiſtoire, j'y travaillerai. Je ſuis perſuadé comme vous, qu'il faut, pour être un Hiſtorien digne de lui, n'être pas ſeulement un Homme de Qualité, mais encore un Homme de Guerre.

Ma fille dit, que vous mettez bien haut le prix de votre amitié, & que ſi vous ne changez d'avis, elle aimera mieux la mériter que de l'obtenir.

CXVII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 8. Novembre 1690.

LE Roy fit Lundy 6. de ce mois Monſieur de Pontchartrain Miniſtre & Secretaire d'Etat, & lui donna le département de la Marine. Il ſera Contrôleur Général, & donnera huit cens mille francs aux enfans de Monſieur de Seignelay.

Le Roy attribuë à la Charge de Monſieur de Louvois les Haras, les Fortifications des Places maritimes, & les Manufactures de drap pour le Levant. Les Manufactures de la Marine, comme de fonte de canon, du godron, des cables, &c. demeureront à Monſieur de Pontchartrain.

La Charge de Tréſorier de l'Ordre n'eſt pas encore donnée. Celui qui l'aura,

donnera trois cens cinquánte mille livres aux enfans de Monſieur de Seignelay.

Monſieur de Seignelay a fait un Teſtament écrit de ſa main, par lequel il donne deux cens mille livres à ſa femme, & cent mille écus au dernier de ſes enfans; il nomme trois Exécuteurs de ſon Teſtament, le Coadjuteur de Roüen, le Duc de Chevreuſe, & Monſieur de Puſſor. On dit que toutes dettes payées, il laiſſe quatre cens mille livres de rente.

Monſieur de Catinat a repaſſé les Monts. Le Roy n'a pas voulu qu'il brûlât le Piedmont à cauſe des pauvres gens qui auroient été ruinez. Le Marquis de Saint-Maurice & de Châtillon, Savoyards, ont pris parti en France, & levent des Régimens Piedmontois. Tous les Soldats ſont incorporez.

La nouvelle eſt venuë que Bude eſt inveſti.

CXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 11. Novembre 1690.

JE remarque qu'avec le Roy c'eſt un grand bonheur d'avoir du mérite dont il ſoit perſuadé, & cela ne gâte rien que ce mérite lui ſoit utile.

Bien a pris à Monſieur de Seignelay d'avoir des Brevets de retenuë, ſans cela ſes enfans n'auroient pas eû un quart d'écu de toutes ſes Charges. Trouvez-moi encore un Royaume au monde, où un particulier ait quatre cens mille livres de rente, & qui ne ſoit pas le plus riche particulier de cet Etat. Il y a bien des Souverains dans l'Europe qui voudroient avoir autant de bien.

Quel homme que ce grand Viſir? Ce n'eſt pas un *Fabius Maximus qui cunctando* rétablit les affaires de ſon Maître; c'eſt un Alexandre, c'eſt un Céſar; *Veni, vidi, vici.* Il prend des Places fortes au mois d'Octobre.

CXIX. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Novembre 1690.

ON attend en Hollande le Prince d'Orange à la fin du mois. L'Electeur de Baviere eſt allé en poſte à Vienne. Monſieur de Catinat eſt en marche pour aller à Suze. Il a partagé ſon Armée en trois Corps pour marcher plus commodément ; mais on apprehende que les Ennemis, qui marchent auſſi, & qui ont fait le même partage de leur armée, ne faſſent plus de diligence ; d'autant plus que les pluies preſque continuelles ont fait déborder les rivieres & groſſir les torrens, de ſorte que cela pourra bien empêcher nos Troupes de marcher. On n'a point de nouvelles de Hongrie.

On fait monter la perte de Saint-Chriſtophle à vingt millions.

Monſieur l'Evêque de Roſalie n'eſt point à Malaca, comme on l'avoit dit ; on croit qu'il a continué ſa route, & qu'il eſt entré dans la Chine, d'où l'on a

avis que l'Empereur des Chinois fait un tres-bon traittement aux Chrétiens. Un Jeſuite qui eſt dans ce païs-là, mande, que dans ſa ſeule réſidence il y en a plus de vingt mille.

C'eſt Monſieur de Ximenés, & non pas Monſieur Daugé, qui commande entre Sambre & Meuſe.

Le Roy a fait augmentation de Charges dans le Parlement, dont il tirera des ſommes conſidérables : il a créé deux Charges de Préſident à Mortier, qui ſeront venduës chacune quatre cens mille livres. Monſieur Talon en prend une, & Monſieur de Menars l'autre. Il a créé une troiſiéme Charge d'Avocat Général, qui ſera venduë trois cens cinquante mille livres. Monſieur Bignon la prend ; & celle qu'avoit Monſieur Talon, eſt achetée par Monſieur de Harlay fils du Premier Préſident, trois cens cinquante mille livres, comme la nouvelle. Le Roy crée encore quatorze Charges de Conſeillers qui ſeront venduës cent mille livres chacune. Il y aura auſſi une création de quelques Charges de Préſidents aux Comptes.

Le 12. de ce mois le Roy tint Conſeil de Marine avec Meſſieurs de Pontchar-

train, Bonrepos, & Tourville.

Le Roy a la goutte depuis deux jours, avec peu de douleurs. On ne ſçavoit pas encore hier au ſoir s'il iroit à Marly.

Le Roy d'Angleterre eſt allé à la Trappe avec le Maréchal de Belfonds, & Milord Daberton. Il a donné la Jartiere au Duc de Tirconel, vacante par la mort du Duc de Grafton.

Monſieur de Catinat a pris la Ville de Suze & les deux Châteaux. Il y avoit dedans quatre mille hommes, qui ſe retirerent à l'approche de l'Armée. Il n'y reſta que quatre cens hommes, qui aprés deux jours de Tranchée ouverte, ſe ſont rendus. On va tâcher d'y faire quelques Fortifications, pour y laiſſer des Troupes en hyver. Monſieur de Savoye étoit à trois lieuës de là avec ſon Armée. Les Impériaux défendent toujours le Pont d'Eſſek contre les Turcs qui l'aſſiégent.

Le vieux la Fitte quitte les Gardes-du-Corps, & céde le Gouvernement de Guiſe au Major qui lui céde celui de Pecais.

On dit que la Grande-Ducheſſe va plaider contre Madame de Guiſe pour la ſucceſſion de feuë Madame.

Je vous envoye un bon mot du Pape mis en vers.

Ottoboni tout ſage & ſaint qu'il eſt
Ne laiſſe pas de dire,
Comme un de nous quand il lui plaît,
Le petit mot pour rire.
L'Ambaſſadeur d'Eſpagne avec ſa gravité,
Remontroit à ſa Sainteté,
Que le Roy des François n'avoit plus de reſſource,
Ni de crédit, ni d'argent dans ſa bourſe,
Qu'il étoit prêt de ſuccomber,
Et qu'au Printems on le verroit tomber.
Un pareil jugement, repartit le Saint-Pere,
Ne me paroît pas téméraire.
Le Roy de France aprés tant de combats,
Pour entretenir des Soldats,
Pourroit bien manquer de monnoye,
De vivres & de magaſins,
Car nous voyons qu'il les envoye
De tous côtez vivre chez ſes voiſins.

CXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 27. Novembre 1690.

ON ne peut acheter une longue vie à moindre prix que fait le Roy, car ſa goute n'eſt pas douloureuſe. Il eſt heureux en toute choſe; entant qu'homme il faut qu'il ſouffre, mais ſes maux ſont legers.

Le Roy d'Angleterre eſt un véritable homme de bien; & quoyque ſon zele un peu indiſcret ſoit cauſe de tous ſes malheurs, tôt ou tard Dieu l'en récompenſera. Je voudrois pourtant que ſa dévotion eût eu des dehors moins éclattans. Il me ſemble que les Têtes couronnées font aſſez leur devoir de bons Chrétiens, quand ils prient, qu'ils font des actions de juſtice, qu'ils aſſiſtent les miſerables, & qu'ils réforment leurs mœurs. Il faut qu'ils laiſſent au peuple, & aux gens d'Egliſe les régularités exterieures de la Religion.

Les gens comblez de bien & d'hon-

neur ne meurent pas ſeulement comme les autres, ils ſont encore malades en attendant la mort.

La mort de Monſieur de * * eſt plus honorable que celle de Monſieur de * * celuy-cy eſt mort pour ſes maîtreſſes ; l'autre ſe tuë pour ſon maître.

Catinat n'eſt pas trop embarraſſé à ſa retraite, puiſqu'il prend des Villes en chemin faiſant. Mais l'excés de prudence de Monſieur de Savoye me ſurprend de laiſſer prendre une de ſes Places preſque à ſa vuë, lui qu'on n'a juſqu'icy pû ſauver que ſur le courage.

Le bon homme la Fitte a raiſon d'aller chercher ailleurs qu'à Verſailles une mort tranquille, mais je ne ſçay ce que c'eſt que Pecais.

Je ne crois pas que feuë Madame la Ducheſſe d'Orleans eût laiſſé aſſez de bien pour broüiller ſes enfans.

Nous ſçavions la plaiſanterie du Pape en proſe, mais nous l'aimons mieux en vers. Madame de Dalet dit que vous avez bien la mine d'avoir fait ruiner ſa Sainteté qui n'y penſoit pas.

CXXI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. Novembre 1690.

LEs Turcs ont levé le Siege d'Eſſek, & ont abandonné ſix pieces de Canon, & quatre mortiers. Le grand Viſir n'y étoit pas encore, c'étoit un détachement de douze mille hommes.

L'Infante de Portugal mourut le 21. d'Octobre. On ne croit pas qu'elle ait été empoiſonnée; on lui a fait faire ſon teſtament qui ôte ſon bien à Madame de Savoye ſa tante.

Le Maréchal de Lorge eſt revenu & a pris le Bâton. Le Cardinal de Boüillon & le Prince de Turenne ont été bien reçûs du Roy, & font leurs charges. Phelippeaux & Mongon ont été faits Inſpecteurs. Le Chevalier de Sillery a un Régiment de Dragons. Monſieur de la Feüillade a cédé ſon Duché à ſon Fils, & on l'appelle le Duc d'Aubuſſon.

Les Turcs ont fait lever le Siége de Themiſwart & de Varadin. Monſieur le

Nonce Nicolini eut hier Audience ſecrette du Roy. Le Comte de Verruë s'eſt ſauvé de Turin à Pignerol avec ſes deux enfans, dont l'aîné n'a que cinq ans. Il vient demander de l'Emploi au Roy. Il laiſſe en Piedmont quatre-vingt mille livres de rente; ſa femme eſt fille de Monſieur de Luynes. Monſieur de Larré s'eſt emparé du Château de Lorret, qui le rend Maître de la Vallée de Barcelonette. Monſieur de Catinat a fait ſçavoir à la Ville de Turin, qu'il la bombarderoit ſi elle ne payoit Contribution. Il a laiſſé dans Suze le Marquis Dupleſſis Beliévre, avec trois Bataillons. Le Marquis de Chamilly a épouſé Mademoiſelle Poncet, avec cinquante mille écus comptant, & quarante mille écus aſſurez. Le Roy a donné ſon portrait dans une boëte, valant plus de dix mille écus, à Monſieur de Tirconel, qui s'en retourne en Irlande. Il y mene des Officiers François, dix mille mouſquets, & des munitions de Guerre & de bouche. Le départ du Prince d'Orange pour la Hollande eſt remis au 16. Janvier.

Le Pape a fait deux Cardinaux, Barberini qui a 22. ans, & Altieri qui en a 19. Ce ſont les beaux-freres de ſes deux

Niéces. Les Cardinaux Imperiaux & Eſpagnols n'ont pas voulu ſe trouver au Conſiſtoire.

Un neveu de l'Abbé de Chaulieu donne cinquante-cinq mille livres de la Souſ-Lieutenance des Gendarmes Bourguignons. Madame de Langeron Dame d'Honneur de Madame la Princeſſe eſt morte.

CXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 11. Décembre 1690.

IL y a long-tems que je ne vous ay écrit, ma chere Couſine. Cela me perſuade plus que choſe du monde, qu'il ne faut point juger par les apparences, car je n'aime perſonne plus que vous. Je n'ay point été incommodé, mais j'ay eû des affaires & des viſites, & la confiance que j'ay eûë en votre amitié pour moi, & celle que j'ay pour vous, m'a empêché de craindre que l'irruption pour quelque-tems de notre commerce me broüillât avec vous. Il me ſouvient

ſouvient que j'ay dit autrefois, qu'en amour un peu d'abſence faiſoit grand bien, je crois qu'en amitié c'eſt la même choſe : on ſe revoit, & on ſe récrit avec plus de plaiſir que ſi on avoit toûjours continué.

CXXIII. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 11. Décembre 1690.

VOus ſouvient-il, mon Couſin, que je vous ay écrit la derniére, & qu'il y a plus d'un mois? Selon les régles de toute Chevalerie, je ne penſe pas que ce fut à moi à relever le commerce: il eſt vrai que nous nous ſommes mis ſur un pied l'un pour l'autre qui nous met au-deſſus des formalitez; j'en ſuis bien-aiſe: car enfin, la vanité qui n'eſt pas encore tout-à-fait éteinte en moi, m'auroit fait taire, plûtôt que de commencer à vous écrire : cependant je n'aurois point eû de vos Lettres ; s'il m'en vient quelqu'une maintenant, elle me ſera bien dûë, car je ne mérite point votre pareſſe. Vous avez

trouvé le moyen de me tirer de la mienne, tous mes anciens amis s'en plaignent; & leur exactitude à mon égard, ne fait pas ce que fait votre negligence. N'abuſez pourtant pas de ma bonté, mon Couſin, car ſi elle venoit à s'éteindre, vous ſçavez ce que c'eſt qu'une bonté pouſſée à bout.

Je vous prie de me pardonner cette maniére impropre de parler, Si ma bonté venoit à s'éteindre. J'aime mieux vous en crier merci que de recommencer ma Lettre.

CXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 12. Décembre 1690.

VOus êtes trop jolie, ma Couſine, pour une perſonne à qui on ne peut qu'écrire. Il ne devroit pas être permis de l'être tant aux Dames qu'on ne ſçauroit approcher. Votre bonté, que vous avez peur que je laiſſe éteindre, eſt ſi bien critiquée, que vous ne ſeriez pas ſi agréable ſi vous aviez parlé plus pro-

prement. Au moins ſuis-je revenu à mon dévoir de mon mouvement, ma Couſine. Ce n'a pas été votre Lettre qui m'a fait vous écrire, nos Lettres ſe ſont croiſées.

LXXV. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 24. Décembre 1690.

JE penſe, mon Couſin, que vous m'avez dit une douceur. Je ſuis ſi peu accoûtumée d'en entendre, que je ne les diſcerne pas trop bien, & je ſçai encore moins y répondre; cependant en gros je ſçai bien que je ſouhaite votre amitié & votre eſtime, & que l'une & l'autre me feront un extrême plaiſir.

On m'a envoyé une Paraphraſe d'un Pſeaume faite par Benſerade; mais je n'oſerois vous en écrire mon ſentiment. Si nous étions enſemble, mon Couſin, je trouverois fort agréable de pouvoir lire & cauſer avec vous, vous me formeriez un bon goût ſur tout, au moins j'aurois le plaiſir de vous entendre; mais je ne

ſuis pas reſervée à une ſi grande felicité, il faut ſe conformer à l'état de ſa fortune, & je ſuis aſſez heureuſe pour n'avoir pas de peine à cela.

J'ay lû vos Lettres & celles de Madame de Sévigny, & je les relis encore, elles me charment. Si j'oſois, je vous demanderois la permiſſion de les copier pour moi ſeule, je ſentirois cette obligation comme je le dois. Je vous envoïe les Vies, ou plûtôt les morts de quelques Religieux de la Trappe. Vous aurez le cœur bien dur ſi vous n'êtes attendri en les liſant, je ne vous le ſouhaite pas tel pour Dieu, ni pour vos amis.

CXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 14. Décembre 1690.

IL eſt vray, ma chere Couſine, que c'eſt une douceur que je vous ay dite; mais il n'eſt pas vray que vous ne les ſçavez pas connoître. Vous autres Dames vous entendez ce jargon à demi mot, & bien loin de ne pas

entendre une veritable fleurette, l'amour propre vous en fait entendre quelquefois où il n'y en a point.

Je ſuis d'accord avec vous, qu'il ſeroit agréable de faire des diſſertations enſemble, outre le plaiſir que nous aurions de paſſer doucement le temps, nous profiterions les uns avec les autres. Je conſens que vous preniez la copie des Lettres de ma Couſine de Sévigny & de moi; mais je vous demande en grace, que le Copiſte n'en prenne point pour lui, & qu'il n'y ait que vous ſeule qui ayez ces Lettres. Montrez-les à qui il vous plaira, mais ſans les confier à perſonne; je ſçai ce qu'une pareille confiance m'a coûté.

Nous avons lû Madame de Dalet & moi les Vies & les Morts des Religieux de-la Trappe, mais ils ne m'ont point fait de pitié; on n'en fait point quand on n'en veut point faire: ne craignez pourtant pas ma dureté, ma Couſine, car je ne laiſſe pas d'être tendre, & ſur tout pour mes amies qui ſont aimables.

CXXVII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 13. Décembre 1690.

MOnſieur de Pontchartrain a mandé aux vingt-ſix Conſuls que le Roy a dans les païs étrangers, qu'il leur remet la penſion qu'ils faiſoient à Monſieur de Seignelay. On dit que cela montoit à quarante mille livres de rente, il a retenu ſur les huit cens mille livres qu'il doit payer à la ſucceſſion de Monſieur de Seignelay cinquante mille livres, que le Sieur Lubert Tréſorier de la Marine avoit avancez à Monſieur de Seignelay. Les meubles du défunt ont été eſtimez dix ſept cens mille livres.

On arme à Marſeille quatorze Galéres, qui menacent Nice. Le Marquis de Parelle Savoyard eſt entré dans l'Embrunois, & il a fait déſerter la Ville de Senés.

L'Electrice de Baviere eſt accouchée d'une fille. Monſieur de Baviere a vendu à l'Empereur quatre mille hommes de ſes vieilles Troupes. Le Roy d'Angleter-

re vint hier à Paris dîner chez le Maréchal d'Humieres, & rendre viſite à Mademoiſelle au Luxembourg. Le Roy a nommé Meſſieurs Dagueſſeau, de Ribere, & de Harlay, Commiſſaires pour régler les differens de Madame la Grande Ducheſſe avec Madame de Guiſe. Pecais qu'on a donné à la Fitte au lieu de Guiſe qu'il avoit, eſt un Gouvernement dans le bas Languedoc. Il y a ici un Ingénieur qui prétend, qu'avec quarante mille francs il fera de Suze une bonne Place, il dit tout net que Pignerol ne vaut rien.

C'eſt Monſieur Perraut qui fait rimer le Pape; Madame la Comteſſe de Dalet me fait trop d'honneur.

Les François ont abandonné la Ville baſſe de Quebec, & ſe ſont retranchez dans la haute, qu'ils prétendent défendre.

L'héritier préſomptif de Portugal eſt le Prince de Breſil; mais vous croyez peut-être qu'il mourra; alors ce ſera le Comte d'Oropeſa, Grand-d'Eſpagne, & premier Miniſtre: comme il eſt hors de Portugal il ſeroit peut-être exclus; & en ce cas là, ce ſeroit le Duc de Cadaval, gendre de Monſieur d'Armagnac.

CXXVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 20. Décembre 1690.

LEs Rois de Suede & de Dannemarc, les Venitiens, & les Princes de Lunebourg offrent leur médiation pour la Paix Générale, perſonne ne l'a encore acceptée.

Le Roy aura au Printems quatre-vingt-cinq gros Vaiſſeaux de ligne, dont le moindre ſera de ſoixante piéces de Canon. On a fait quatre-vingt-cinq Lieutenans de Vaiſſeaux, & quatre-vingt Enſeignes nouveaux. Ces Lieutenans leveront chacun une Compagnie de cent hommes, le Roy leur en fournit ſoixante, & leur donne 1700. livres pour lever & habiller les quarante autres. Ces Lieutenans obéïront ſur mer aux Capitaines de Vaiſſeaux; & ſur terre ils ſeront eux-mêmes Capitaines d'Infanterie, & recevront alors les ordres de Monſieur de Louvois.

Monforan-Brunet eſt l'un des deux

Préſidens des Comptes, & donne cent mille écus. Torf eſt mort, le Roy a donné ſa Charge d'Ordinaire à Monſieur Racine, qui donnera dix mille livres à la Veuve. Monſieur de Frontenac eſt dans Quebec avec trois mille hommes, & n'y craint point les Anglois. Cragny eſt parti pour les Iſles avec ſix Fregates, & des munitions de guerre & de bouche. Monſieur de Catinat eſt à Suze qu'il fait fortifier. Monſieur de Feuquiéres commande à Pignerol. Berville qui en eſt Gouverneur revient à Paris.

Le Marquis de Leganés eſt Gouverneur de Milan, & le Marquis de Conflans y va commander les Troupes à la place de Louvigny qui revient à ſon Gouvernement de Hainaut. Le commerce eſt interdit entre la Savoye & Genéve.

CXXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 24. Décembre 1690.

QUoique la médiation des Rois de Suede, de Dannemarc, & des autres Souverains ne prenne pas feu d'abord, c'eſt toujours un commencement. Le Roy, l'Empereur, & le Prince d'Orange ne ſe preſſeront pas d'accepter ces offres.

J'admire le Roy ſur les précautions qu'il prend contre ſes Ennemis, & ſur les moyens qu'il trouve pour les prendre, & je ſuis aſſuré, que ſes Ennemis même qui le haïſſent, ne ſauroient auſſi s'empêcher de l'admirer.

Il n'y a guéres d'Homme de Guerre que je regretaſſe plus que Torf. Il y a vingt-cinq ans que je l'avois vû Page de Caſtelnau. Depuis ce tems-là je l'avois vû Officier, & je l'avois ſuivi de vûë depuis que je ſuis ſorti de l'Emploi; mais dans tous les tems je l'avois toujours aimé & eſtimé beaucoup. Je ſouhaitérois

fort que le Roy eût fait du bien à Racine aux dépens de quelqu'autre.

Je vous avois bien dit que ce ſeroit Frontenac qui défendroit Quebec.

Monſieur de Catinat va faire une Place de Suze. Il ſemble que ce ſoit une excluſion pour être employé en ce ſiécle-cy, que d'être Titulaire; les Commiſſaires font tout: on fait la Charge de Paloiſſeau dans le Mont Olimpe, celle de Berville dans Pignérol, & celle d'Entremont en Breſſe; cependant cela coûte doublement au Roy.

CXXX. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 27. Décembre 1690.

MOnſieur de Villequier a épouſé Mademoiſelle de Piennes, qui a quarante mille livres de rente, pour cinquante mille écus de meubles, & pour cinq cens mille d'attraits. Madame la Chanceliere le Tellier a envoyé aux nouveaux mariez trois cens marcs de vaiſſelle d'argent; Monſieur de Lou-

vois mille Loüis-d'or neufs ; & l'Archevêque de Reims pour quatre mille écus de Pierreries.

Le Pape a accordé à Monsieur le Chancelier le Gratis de l'Abbaye de Saint-Vandrille, avec l'Indult des Cardinaux pour l'Abbé de Fourcy son petit-fils.

Le Roy a donné une Abbaye de quatre mille livres de rente au Précepteur de Monsieur de Chartres.

Les Vaudois ont pillé quelques Villages en Dauphiné & en Provence. On dit que Monsieur de Savoye marche du côté de Pignerol avec dix ou douze mille hommes.

Le Marquis de Némond n'est pas encore parti de Brest pour mener le Convoi en Irlande, Monsieur de Tirconel est malade.

Monsieur de Boufflers est revenu de sa Course en Flandres, chargé d'argent & d'ôtages.

Monsieur de Pontchartrain travaille avec Vauvray pour les affaires de la Marine.

Je vous envoye une Lettre de Monsieur de la Trappe que vous trouverez belle. C'est un éloge parfait du Roy d'Angleterre.

LETTRE

De Monſieur de la Trappe au Maréchal de Belfonds.

A la Trappe, ce 29. Octobre 1690.

JE ſuis trés fâché, Monſeigneur, de ce que vous partîtes de la Trappe ſans que je puſſe vous entretenir un moment ſur le ſujet du Roy d'Angleterre. Je fis ſur cela tout ce qui me fut poſſible; mais je ne pus pas en trouver le tems. Je mourois d'envie de vous dire tout ce que j'avois remarqué dans ce Prince ſi digne du reſpect, & de la compaſſion des gens de bien. Je vous avouë, Monſeigneur, que je lui vis un fond de pieté & de réligion qui me ſurprit; un dégagement de toutes les choſes du monde, & une réſignation à la volonté de Dieu, qui ne peut être qu'un pur effet de ſa grace, & une impreſſion de ſon Eſprit. Il connoît parfaitement la grandeur, & l'étenduë de ſa diſgrace, quand il la regarde avec des vuës humaines, mais le ſentiment qu'il en a, ne lui ſert que de matiére pour offrir à Dieu un continuel Sacrifi-

ce, & s'attirer par là toute la protection dont il a besoin dans une infortune aussi achevée que la sienne. On ne sçauroit ne point voir que ce qui fait sa consolation, c'est qu'il est persuadé qu'il n'avoit ce qu'il perd que pour peu de tems, & qu'il falloit tôt ou tard en souffrir la privation ; mais que ce qu'il attend est éternel ; que Jesus-Christ lui prépare une Couronne qui n'est point sujette au changement, & qui ne peut lui être ôtée ni par la malignité des démons, ni par la conspiration des hommes. J'ay admiré la retenuë & la modération avec laquelle il parle de ses Ennemis Il ne sort pas un mot de sa bouche qui ne soit en cela selon les régles les plus exactes de l'Evangile. La nature n'a nulle part à ce qu'il en dit, tous les mouvemens en sont arrêtez ; c'est assurément ce qui n'est point dans la puissance de l'homme ; & on ne peut pas douter que Dieu dans ces momens ne soit le maître de son cœur. Rien n'égale la vivacité de sa foy, & l'ardeur de son zéle pour l'intérêt de l'Eglise & le service de Jesus-Christ ; & il s'estime heureux dans son malheur, de ce que Dieu l'a jugé digne de souffrir quelque chose pour la gloire de son

nom. Il ſçait & reſſent que la perſécution eſt le caractere de ceux qui lui appartiennent. Nous le vîmes, vous vous en ſouvenez, Monſeigneur, s'approcher de la Sainte Table avec une pieté qui n'eſt point ordinaire. Il pria Dieu pendant l'Office & la Grande-Meſſe toute entiére, ſans interruption. Il quitta le drap de pied ſur lequel il étoit, il ſe mit ſur la derniere marche de l'Autel, & rejetta le careau qu'on lui préſenta. Il y eut dans le même tems une circonſtance qui mérita d'être remarquée : comme on lui donnoit la Sainte Hoſtie, le Chœur chanta ce qu'on appelle la Communion de la Meſſe, dont les paroles ne pouvoient être plus juſtes ni plus expreſſes, quand elles auroient été faites avec deſſein. Les voicy :

Confundantur ſuperbi, quia injuſtè fecerunt in me, ego autem exercebar in mandatis tuis.

Que les ſuperbes ſoient confondus en punition de l'injuſtice avec laquelle ils m'ont traité ; pour moi, Seigneur, ma conſolation ſera de me ſoûmettre à vos Ordonnances.

Toute cette conduite, Monſeigneur, paroît viſiblement appuyée ſur les véritables principes ; c'eſt-à dire, ſur la confiance en la bonté de Dieu, & ſur une ferme conviction que toutes les choſes qui paſſent ne méritent point d'être déſirées de ceux qui vivent dans l'eſpérance des biens qui ne paſſeront jamais. Il faut avoüer, Monſeigneur, que l'état où nous voyons ce Prince infortuné, donne une grande idée de la vanité de ce qu'il y a ici bas de plus éclattant, & tout enſemble de l'immenſité de la miſericorde de Dieu. L'on remarque cette vanité dans l'audace de l'Uſurpateur, dans la chûte imprevûë de ce grand Roy, dans la revolte de ſes Peuples, & dans la perfidie de ſes Serviteurs ; & l'on voit la miſericorde de Dieu dans la fermeté avec laquelle ce Prince porte la grandeur de ſa diſgrace qui l'auroit accablé, ſi la main toute-puiſſante de Dieu ne l'avoit garanty de ce malheur. Heureux celui qui connoît l'incertitude des choſes humaines ! Mais plus heureux celui qui ne ſe contentant pas de la ſimple ſpéculation, prend ſoin de régler ſes voyes ſur cette connoiſſance dont le bon uſage eſt ſi rare & ſi difficile.

Je vous puis aſſurer, Monſeigneur, que ſi ce grand Prince a trouvé quelque conſolation parmi nous, comme il nous l'a témoigné, il nous a laiſſé une édification, dont nous ne perdrons jamais la mémoire. Aprés le Roy que Dieu a gravé dans le fond de nos cœurs, & tout ce qui touche ſa Perſonne Sacrée, il y tiendra la premiere place. Je dois cela à tant de grandes qualitez qu'il a reçûës de Dieu, à ſa perſécution, à ſon attachement inflexible à la défenſe de la foy; & je le dois encore à toutes les marques qu'il m'a données d'une bonté dont je n'étois pas digne.

Voilà, Monſeigneur, une partie de ce que j'avois à vous dire, & que je n'ay pû m'empêcher de vous écrire, il ne me reſte qu'à vous demander la continuation de l'honneur de vos bonnes graces.

CXXXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 1. Janvier 1691.

JE vous ſouhaite un bon Evêché cette année, Monſieur, quand la Réſidence me devroit faire perdre votre commerce, car pour votre amitié, je ne voudrois pas la perdre pour rien du monde. Je ſuis fort aiſe du mariage de Monſieur de Villequier, il eſt mon parent, & mon amy. Le mary eſt bien heureux qui dans le dénombrement du bien de ſa femme, y trouve avec quarante mille livres de rente, encore plus de charmes que de bien.

Monſieur de Savoye eſt bien échauffé de faire la Guerre par le tems qu'il fait, j'eſpére qu'il s'y morfondra.

La Lettre de Monſieur de la Trappe eſt admirable, je n'ay rien lû dans ce genre de mieux écrit.

CXXXII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 3. Janvier 1691.

DEſtrades vient d'être fait Lieutenant des Gardes du Corps à la place de la Fitte, & Davignon Enſeigne. Florenſac a la Charge du Grand-Bailly de Toulouſe, qu'avoit le Marquis de Saint-Sulpice, il en aura vingt mille écus. La Flotte d'Argent eſt arrivée à Cadix, riche de dix-huit millions. Les Marchands François y en auront huit pour leur part, qui ſeront chargez ſur les Vaiſſeaux Genois.

Le Sieur Robert Préſident aux Comptes vend ſa Charge cent mille écus pour païer ſes dettes du jeu. Segur achete quarante-cinq mille livres la Sous-Lieutenance des Chevaux-Legers d'Anjou. Monſieur de Chaunes partira de Rome au mois de Mars prochain. Le Comte Mazin Piedmontois épouſe la fille héritiere du Marquis de Pianeſſe. Monſieur de Savoye eſt toujours campé à Veilla-

ne, & Monſieur de Catinat à Suze ; il n'y a entr'eux qu'un paſſage fort étroit que l'un ni l'autre ne ſçauroit forcer. Monſieur de Feuquieres a rencontré quelques Partis Ennemis auſſi forts que lui. Monſieur de Fourcy Prévôt des Marchands harangua avant-hier le Roy, & comme il lui parloit de ſes Victoires, Sa Majeſté toucha du bout de ſa cane Monſieur de Luxembourg, & lui dit tout haut, Vous y avez la meilleure part.

Dans les cérémonies des Chevaliers, Monſieur du Montal ayant beaucoup de peine à lire le Serment, & étant embarraſſé, le Roy lui dit tout haut : Vous ne ſeriez pas ſi embarraſſé dans une tranchée.

L'Amiral Herbert Anglois a été déclaré innocent ; mais pour contenter les Hollandois, ce ſera Tromp qui commandera au Printems les deux Flottes.

Le Premier Préſident vient d'avoir le Brevet d'Entrée des premiers Gentils-Hommes de la Chambre.

On a pendu deux hommes qui ont dit en mourant qu'ils avoient fait le vol de Monſieur de Montgommery & que Monſieur de Langlade qui avoit été condamné aux Galéres pour cela, & qui venoit d'y mourir, étoit innocent.

CXXXIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 7. Janvier 1691.

JE ſuis bien-aiſe que le Roy ait fait un honnête préſent à Florenſac, il eſt mon ami & mon allié. Les huit millions arrivez à Cadix pour les Marchands François, remplaceront une partie de ceux qui ſortiront de France cette année.

Monſieur de Savoye prend les matiéres fort à cœur d'être en campagne en ce tems-cy. Il y a un grand fond d'honneur dans le cœur du Préſident Robert, d'avoir voulu vendre ſa Charge pour payer ſes dettes du jeu. Cela eſt bien honnête au Roy d'avoir dit publiquement ce qu'il a dit à Monſieur de Luxembourg, & bien honorable pour celuy-cy. Le Montal ſeroit fort fâché d'avoir aiſément lû le Serment des Chevaliers, puiſque ſon embarras lui a attiré de la part du Roy une marque de ſon eſtime. Quand je vois Langlade puni & mort, je m'écrie : Providence ! Providence !

CXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbeſſe de Saint Andoche.

A Chaſeu, ce 7. Janvier 1691.

JE commence par vous aſſurer, Madame, que vous n'avez pas un ami, ni un ſerviteur qui prenne plus de part que moi au chagrin que vous venez de recevoir. Mais je n'en demeure pas là, Madame, j'ay à vous donner des conſeils ſur leſquels mon expérience de vingt-cinq ans de perſécutions, vous doit faire faire une grande attention. Vous ſçavez les traitemens que j'ay reçûs aprés trente années de Service dans les plus grans Emplois de la Guerre, & cela ſans forme ni figure de procés; cependant ce n'a pas été manque de courage que j'ay pris patience, & que je me ſuis ſoumis aux ordres de la Providence; ç'a été la réligion & la prudence qui m'ont obligé d'en uſer ainſi, & Dieu commence à récompenſer ma réſignation. Je viens de recevoir des agrémens du Roy à mon dernier voyage de la

Cour, qui pourroient bien avoir d'agréables ſuites. Pour vous, Madame, quand tout le monde ſeroit convaincu du tort que vous prétendez qu'on vous a fait; cela a toujours paſſé par des formes. Vous avez vingt Arrêts contre vous. Mais enfin, quand ces Arrêts ſeroient injuſtes, quel honneur trouvez-vous à réſiſter à des Loix auſquelles tout un Royaume eſt ſoûmis? Et au contraire, ne craignez vous pas le blâme des gens ſages, qui condamneront infailliblement une conduite ſinguliere qui vous fait flatter d'une fauſſe gloire, & paſſer fort deſagréablement les derniers jours de votre vie? Mais il n'eſt plus queſtion aujourd'hui d'Arrêts, Madame, c'eſt le Roy qui parle, que vous ſçavez prévenu contre vous, ainſi il n'y a plus lieu d'eſperer de le faire changer. Faites de bonne grace ce qu'il faut une fois que vous faſſiez; faites-vous un mérite, auprés de Monſieur d'Autun, de la néceſſité. Je vous offre mon entremiſe en cette rencontre. Si vous voulez me croire en faiſant votre ſalut, vous vous donnerez du repos, qu'il y a ſi long-tems que vous vous ôtez. Je voudrois bien que vous ſuiviſſiez mes conſeils, Madame,

vous m'en remercieriez dans peu de tems ; mais ſi je n'étois pas aſſez heureux pour vous perſuader, j'ay toujours fait mon devoir d'ami devant Dieu, devant vous, & devant les hommes.

CXXXV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 10. Janvier 1691.

LE Roy n'ira pas cette ſemaine à Marly, il doit aller aujourd'huy dîner à Trianon, où il y aura Opera. On me vient de dire que la Reine d'Angleterre a envoyé s'excuſer, à cauſe qu'elle eſt enrhûmée ; on n'ira point toujours à Marly. Le Roy fait deux nouveaux Régimens de Dragons. Il en a donné un au Comte de Verruë, & l'autre au Chevalier de Valencey. La Flotte ſera plus forte de vingt-trois Vaiſſeaux cette année que l'autre, & aura deux mille piéces de canon de plus. Le Marquis d'Amfreville a épouſé Mademoiſelle de Belfonds, à qui le pere n'a donné que vingt mille écus. Le Duc de Tirconnel s'eſt embarqué

qué à Breſt, & mene en Irlande beaucoup de vivres, d'habits & d'Armes. On n'y envoyera point d'Officiers Généraux qu'il ne le mande. La Tragédie d'Atalie a été repréſentée à Saint-Cyr devant le Roy, & devant Monſeigneur en particulier. Le jour des Rois il y eut à Verſailles cinq tables de ſeize couverts chacune, le Roy & la Reine d'Angleterre étoient à la table du Roy, Monſeigneur tenoit la ſeconde table, Monſieur la troiſiéme, Madame la quatriéme, Mademoiſelle la cinquiéme. Le Roy fut Roy à la ſienne, Monſieur fut Roy, Madame la Princeſſe de Conty fut Reine à la table de Monſeigneur, Madame la Ducheſſe de Noailles fut Reine à la table de Madame, & Madame Dangeau fut Reine à la table de Mademoiſelle. Il y avoit une table de quarante couverts pour les Princes & Seigneurs.

Le Roy a donné à Loſtanges, Enſeigne des Gardes-du-Corps la Lieutenance de Roy de la Marche; & celle de Xaintonges à Ligondés Colonel de Cavalerie. Le jeune Fourcy fils du Prévôt des Marchands, & petit-fils du Chancelier, a épouſé ce matin Mademoiſelle de Villers, qui a cinq cens mille francs.

Elle eſt de Dijon. Le fils de Valentiné a épouſé la fille de Vauban. Il y avoit aux Rois de Verſailles ſix Dames de la ſuite de la Reine d'Angleterre.

Un Party de cinq cens Chevaux ſorti de Pignerol a été bien battu. On les bat ſi ſouvent, qu'on peut bien l'avoüer quand ils nous battent.

Madame de Langlade eſt ſortie de priſon, & le procés de ſon mary va être reveu aux Requêtes de l'Hôtel. Monſieur de Montgommery rendra tout ce qu'il a reçû. Le Duc de la Roche-Guyon, & le Marquis de Hautefort ont été faits Brigadiers d'Infanterie. Monſieur de Bouflers a paſſé le Canal de Bruges avec quinze mille hommes.

CXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 18. Janvier 1691.

IL eſt de bon ſens à la Reine d'Angleterre d'être enrhumée quand il faut qu'elle ſe mette en campagne par le tems qu'il fait. Je ne ſçai pas même ſi

l'état de ſes affaires luy permet de goûter les plaiſirs. Le Roy a raiſon d'engager le Comte de Verruë par ſes bienfaits, à tirer l'épée contre ſon Souverain. Il n'y a qu'un Roy comme le nôtre qui puiſſe non-ſeulement ſoutenir la guerre contre les Souverains de la quatriéme partie du monde, mais encore les battre, & donner cent mille francs en bonnes étrennes dans ſa famille.

Il eſt bien né pour être Roy. Quand il le fut dela féve l'autre jour, la fortune qui ne perd aucune occaſion de luy faire des amitiez, ſe juſtifia de la petiteſſe de celle-cy, & dit :

D'un grand Etat je le ferois le Maître
S'il avoit encore à l'être.
Mais avec un peu de tems
Il le ſera de plus grands.

Mandez-moi ſi la Tragédie d'Attalie a auſſi-bien réüſſi que celle d'Eſther. Je ſuis fort aiſe que Ligondés ait eu la Lieutenance de Roy de Xaintonges. Il a été Capitaine dans le Régiment de Meſtre de Camp Général de mon tems.

On paſſe aiſément les Canaux par le

tems qu'il fait, mais il faut réüſſir quand on a paſſé ; je ne doute pas que Monſieur de Bouflers ne le faſſe, car il a de bonnes Troupes, & il ſurprendra les Ennemis.

CXXXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 15. Janvier 1691.

JE ne ſçai plus que vous dire ſur le chapitre des douceurs, ma chere Couſine. Si je vous mande que vous les entendez à demi mot, vous me répondez que cela n'eſt pas vrai, & que j'offenſe votre modeſtie ; ſi en me dédiſant je vous compare à une Agnés, vous n'êtes pas contente de ma comparaiſon. Il faut aujourd'huy que je m'explique plus nettement que je n'ay encore fait. J'ay voulu dire que par l'eſprit vous entendiez toutes les douceurs du Monde, mais pas une par le cœur. Oh ! pour le coup vous devez être contente ; Sainte Catherine de Sienne l'eût été en pareille rencontre.

CXXXVIII. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 17. Janvier 1691.

JE ſuis fort contente, mon Couſin. Ce que vous m'avez dit étoit juſtement ce qu'il me falloit dire ; ma modeſtie étoit bleſſée par votre premiere Lettre, & mon amour propre par la ſeconde. Il y a bien de l'eſprit au temperament que vous avez pris. Vous me direz aſſurément que je vous donne de l'encens pour celui que vous m'avez donné. Cela n'eſt pas tout à fait vray, Monſieur, je vous en donne parce que vous en méritez ; mais je vous en donne plus volontiers parce que vous m'avez loüée.

CXXXIX. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 17. Janvier 1691.

LEs Etats-Généraux ont mandé à Monſieur de Caſtanaga, qu'ils ſouhaitoient (ce ſont leurs termes) qu'il rétablît inceſſamment les Régimens des Ducs d'Avray, d'Arſcot, & autres Seigneurs Flamans, qu'il a caſſez par ordre de la Cour d'Eſpagne. Ils demandent encore qu'on leur donne pour nantiſſement de l'argent qu'ils prêtent au Roy d'Eſpagne ou Gand, ou Namur, ou la Gueldre. Ils ont acheté le Fort Samſon que les Eſpagnols ont démoli, & le vont rétablir entre Namur & Huy.

Le Comte de Tourville commande la Flotte, & le Comte d'Etrées avec Gabaret & Flacour, commande une groſſe Eſcadre dans la Méditerranée. Monſieur de Vauvray eſt allé donner les ordres à Toulon. Monſieur de Bouflers n'a point paſſé le Canal de Bruges, mais pour l'en empêcher les Flamands lui

ont apporté douze cens mille francs, & des ôtages pour dix huit cent mille. Toute la Flandre Eſpagnole paye préſentement Contribution.

Le Roy a donné douze mille francs de penſion au Duc de Grammont qui retourne à Bayonne.

Le Cartel pour les Priſonniers entre la France & la Hollande eſt réglé. Le Comte Menard de Schomberg eſt Général de l'Armée du Duc de Savoye. Il marche vingt mille hommes en Piedmont. Le Capitaine Bart Dunkerquois eſt retrouvé. Il a fait quatre ou cinq bonnes priſes.

Monſieur de Pontchartrain a envoyé prendre aux Chartreux cens mille francs, que d'anciens Fermiers du Roy y avoient dépoſez, ne pouvant s'accorder pour le partage : on leur en payera l'interêt. On a nouvelles d'Angleterre que les Anglois ont été repouſſez à l'attaque de la petite Iſle d'Orleans, qui eſt à trois lieuës de Quebec, dont ils n'ont pas ôsé approcher.

Vous voulez bien, Monſieur, que parmi les grandes nouvelles, je vous mande une bagatelle arrivée entre des gens qui ſont, je croy, de votre con-

noiſſance. Le Baron de Beauvais Capitaine du Bois de Boulogne, & de la Plaine de Saint-Denis, & Francine Gouverneur de l'Opera étoient convenus que l'un chaſſeroit, & que l'autre iroit à l'Opera quand ils voudroient ſans payer. Quelque tems aprés leur convention, Francine eſt arrêté dans la Plaine de Saint-Denis par un Garde qui lui dit, que Monſieur le Baron lui abandonnoit telle & telle Plaine, & ſe réſervoit la Plaine de Saint-Denis; ſur cela Francine ſe retire. Le lendemain le Baron étant à l'Opera, & voulant monter ſur le Théatre, il trouve un homme avec une perruiſane, qui lui dit; que Monſieur Francine lui a bien abandonné la Plaine du Parterre, mais que pour celle du Théatre il ſe l'eſt réſervée. Les amis communs s'en ſont mêlez, & chacun ira par tout où il voudra.

CXL. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 21. Janvier 1691.

LEs Etats-Généraux parlent aujourd'huy au Gouverneur des Païs-Bas à-peu prés comme parloit autrefois le Duc d'Albe à la République naiſſante ; ils voyent bien qu'on a beſoin d'eux.

L'on avoit dit que le Roy n'étoit pas content de Tourville, & je trouvois cela bien rude d'être diſgracié auſſi-tôt aprés le gain d'une Bataille : je ne l'ay jamais voulu croire, car je connois la juſtice du Roy.

Quand je vois le Roy & la Reine d'Angleterre ſe trouver aux fêtes que donne le Roy, je croy, les eſtimans comme je fais, qu'ils y paſſent mal le tems, & qu'ils n'y vont que par complaiſance.

Le Général Schomberg profite en cette rencontre de la réputation de ſon pere, je ne ſçay ſi Monſieur de Savoye en profitera auſſi. Je croy que ſi le Prince de Bade étoit défait, les Turcs pourroient

encore aller à Vienne; mais c'eſt une terrible Barriere. Je ne ſçay ſi vous êtes comme moi, Monſieur, mais je ſens toujours une ſecrette répugnance à être obligé de ſouhaiter, comme bon François, des proſperitez à ces Barbares; & ſans faire le Prêcheur de Croiſade, je ſerois fort aiſe que les intérêts des Princes Chrétiens ſe puſſent réünir entre eux.

La diſpute du Baron de Beauvais & de Francine eſt trés-plaiſante. La vengeance de celuy-cy m'a fait rire; cela me réjoüit, je vous aſſure, plus qu'un grand évenement.

CXLI. LETTRE.

Du Pere Bouhours au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 15. Janvier 1691.

C'Eſt grand' pitié, Monſieur, de n'avoir point de feu dans ſa chambre par le temps qu'il fait, il faut renoncer à tout commerce avec ſes amis. Il eſt comme impoſſible d'écrire, à peine vit-on, & vos amis vous laiſſent géler

tout ſeul. J'ay eu par-deſſus cela un rhume effroyable ; ſans cela, je n'aurois pas été ſi long-tems ſans vous ſouhaiter à ce commencement d'année tout ce que l'on ſouhaite à ſes meilleurs amis. J'ay heureuſement terminé l'affaire dont vous m'aviez chargé. J'ay lû avec plaiſir votre derniere lettre au Roy. Elle eſt courte, elle eſt délicate ; c'eſt une mignature, ſi l'on peut parler ainſi d'une lettre. C'eſt en verité, Monſieur, tout ce que mon encre, & ma main gelée peuvent écrire ; ſi mon cœur écrivoit il ne finiroit pas ſi-toſt. Adieu, Monſieur, je ne vous oublie pas devant Dieu, je ſuis honteux que vous ſentiez ſi peu l'effet de mes prieres.

CXLII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Pere Bouhours.

A Chaſeu, ce 27. Janvier 1691.

JE comprends toute la peine que vous avez eüe à m'écrire ſans feu, M. R. P. & je vous ay toute l'obligation que vous méritez, en vous faiſant réponſe auprés

d'un grand feu qui ne m'empêche pas de mourir de froid. Je ſuis perſuadé qu'on doit écrire au Roy, comme on parle à Dieu. Les courtes prieres, dit-on, pénetrent les Cieux ; j'eſpére que ma petite Lettre pénétrera le cœur de Sa Majeſté. La peine & les ſoins que vous avez pris de l'affaire que vous avez ſi bien ménagée, M. R. P. m'accablent ſous le poids de la reconnoiſſance ; mais, *ſatis eſt*, *Domine*, *ſatis eſt*, je n'y ſçaurois ſuffire ; je n'ay pour vous payer que mon cœur, & mes prieres. Ma fille ſe mocque de moi de promettre des prieres à un homme comme vous, & je lui réponds, que dans le ciel, comme ſur la terre, tout ſert en ménage.

CXLIII. LETTRE.

Du Préſident de Rezay au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Janvier 1691.

NOus ne pouvons aſſez vous remercier Madame de Rezay & moi, du plaiſir que vous nous avez fait, Monſieur, en trouvant bon que Madame la

Comteſſe de Dalet nous envoyât le commencement de vos Mémoires. Aprés les avoir lûs, nous nous ſommes bien confirmez dans la penſée où nous étions déja, que quand les Ouvrages d'eſprit ont atteint un certain degré de perfection, on ne ſe peut laſſer de les relire. Je n'ay point fait copier ce Manuſcrit, comme vous me l'aviez permis, Monſieur, par la néceſſité où je me fuſſe trouvé de le confier au Copiſte.

CXLIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Préſident de Rezay.

A Chaſeu, ce 21. Janvier 1691.

JE ſuis bien-aiſe, Monſieur, que vous ayez eu quelque plaiſir à rélire mes Contes. Quand on a l'eſprit auſſi beau & auſſi fleuri que vous l'avez, le Palais ne le ſçauroit jamais enroüiller. Ce n'eſt pas d'aujourd'huy ſeulement que je trouve que vous êtes un amy incomparable, j'ay autrefois éprouvé que les affaires de vos amis étoient les vôtres. Mais j'admire aujourd'huy votre diſcretion dans

le refus que vous faites de faire copier un manuſcrit de votre ami, de peur que le Copiſte n'en prenne un pour lui. Vous voulez bien, Monſieur, que je rende mille graces à Madame la Préſidente d'avoir bien voulu que je l'amuſaſſe pendant quelques momens.

CXLV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 24. Janvier 1691.

LE Prince d'Orange n'eſt pas encore paſſé en Hollande, il remet de jour en jour. Le Roy a nommé Saint-Ruth pour commander le ſecours qu'il envoye en Irlande. Il n'y a point encore de Maréchal de Camp nommé pour cette expédition.

Monſieur de Savoye a enfin mis ſes Troupes en Quartier d'hyver, & Monſieur de Catinat en a fait de même. Il y a beaucoup de malades de part & d'autre. On mande de Pignerol, que Monſieur de Savoye a pris la poſte pour Vienne ou pour Inſpruck, où Monſieur de Baviere

ſe doit trouver. Feuquieres a pris le Château de Banaſque, & le Comte d'Angrogne qui y commandoit. Il a encore brûlé Millefleurs, qui ne vouloit pas contribuer. Les Priſonniers ont été échangez en Piedmont; le Marquis de Clerembaut eſt à Pignerol. On dit que les Eſpagnols en s'en retournant dans le Milanois, ont voulu ſurprendre Verceil; mais cela mérite confirmation. On a bloqué Montmellian le 9. de ce mois. Monſieur de Catinat y doit arriver le 18. pour le bombarder.

On a tapiſſé de Fleurs de Lys le Senat & la Chambre des Comptes de Chamberry. Le Magiſtrat de Genêve n'a pas voulu recevoir Hervart Envoyé du Prince d'Orange; la Populace a été ſur le point de ſe ſoûlever contre le Magiſtrat. Le Marquis de Saint-Maurice leve le Régiment Royal de Savoye. Les Contributions de Suze montent déja à plus de cinquante mille écus. Le Roy a donné cinq cens écus de penſion à Boiſſelot, & lui a promis de laiſſer vendre ſa Compagnie aux Gardes à ſa femme s'il étoit tué. Le Comte de Guiſcard a vendu à la Bourrelie ſon frere, le Régiment de Normandie, cinquante-ſept mille francs.

Le mariage du Prince de Turenne & de Mademoiſelle de Vantadour eſt arrêté, ils auront vingt-mille écus de rente.

Le Prince de Bade a chaſſé Tekeli & les Turcs de Tranſilvanie.

CXLVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 27. Janvier 1691.

LE Prince d'Orange n'oſeroit encore quitter Londres, puiſqu'il remet le voyage de Hollande, où il a aſſurément des affaires. Le Commandement du Secours qu'on envoye en Irlande eſt une méchante Commiſſion. Vous verrez que Monſieur de Savoye aura ruiné ſes Troupes en les mettant trop tard en Quartier d'hyver. Il me paroît que Feuquieres fait honorablement du bruit.

Je doute fort que les Eſpagnols ayent voulu ſurprendre Verceil; l'infamie de cette action leur feroit plus de tort que la poſſeſſion de cette Place ne leur apporteroit d'avantage. La Ville de Chamberry eſt bien conſeillée de ſe déclarer

pour nous, & celle de Genéve ſeroit bien malheureuſe, ſi le Peuple y étoit le maître. Si le Prince de Bade continuë, il ſe mettra ſur le pied de premier Capitaine de l'Europe.

CXLVII. LETTRE.

De Monſieur de Grammont au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 25. Janvier 1691.

SI je ne connoiſſois votre extréme bonté, Monſieur, je ne prendrois pas la liberté que je prends aujourd'huy de vous ſupplier trés-humblement de me dire votre ſentiment ſur le Panegyrique du Roy en vers, que mon zéle, peut-être indiſcret, m'a fait entreprendre. Je ſçai combien la gloire de Sa Majeſté vous eſt chere, & c'eſt encore une des raiſons qui me fait adreſſer à vous en cette rencontre, & vous proteſter, que non-ſeulement j'effacerai tout ce qui n'aura pas l'honneur de votre approbation; mais encore que je jetterai l'Ouvrage au feu, ſi vous ne le trouvez pas digne d'être donné au public.

CXLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Grammont.

A Chaſeu, ce 30. Janvier 1691.

VOus débutez bien, Monſieur, j'ay vû beaucoup de gens habiles, & qui faiſoient de beaux vers, qui avoient commencé plus foiblement que vous; mais je veux vous parler en amy. Si vous m'aviez prié de juger d'un Madrigal, ou d'une Epigramme que vous auriez faite, j'aurois été plus indulgent, & je n'y aurois pas regardé de ſi prés; mais quand il s'agit d'un Panegyrique pour le Roy qui doit être public, ce doit être quelque choſe d'extraordinaire; les penſées en doivent être nouvelles, ou ſi elles ſont rebatuës, les tours nouveaux les doivent diverſifier. Je ne doute pas qu'on n'en préſente à l'Académie Françoiſe qui ne valent pas celle-cy; mais en ce cas-là, les Auteurs n'auront pas eu des amis connoiſſeurs ou ſincéres. Encore une fois, Monſieur, ces ſortes d'ouvrages ne doivent pas être communs. Il n'en

eſt pas de même de la proſe, on n'y eſt pas ſi délicat; mais en matiére de vers, la médiocrité eſt un grand défaut. Je vous renvoye vos vers, & je vous remercie encore d'avoir eu aſſez d'eſtime pour mon goût pour m'en faire juge.

CXLIX. LETTRE.

De Monſieur de Grammont au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Février 1691.

JE vous rends mille trés-humbles graces, Monſieur, de votre généreuſe ſincérité. Vous ne ſçauriez croire combien je me trouve honoré d'être condamné de vôtre façon. Je trouve beau, & je me vanterai déſormais d'avoir été aſſez heureux pour que mon Ouvrage ait attiré vos réflexions, quelque ſuccès qu'il ait eû.

Certain Gaſcon en ſa Province,
Se vantoit d'être fort heureux,
En nous racontant que le Prince
Avoit ſur lui jetté les yeux.

Quoi! sur vous, dîmes-nous, quel honneur? quelle [gloire?

Sur moi-même, dit-il, en demandant à boire:

Le Roy m'a dit, Retirez-vous d'ici.

Vous riez; vous trouvez la gaſconade étrange:

De moi pauvre il en eſt ainſi.

Je pourrai dire à ma loüange:

Mes vers ont été lûs de l'illuſtre Buſſy.

De Buſſy, dira t'on, qu'en tout lieu on admire?

De lui même, il a pris la peine de les lire,

Et de les condamner auſſi.

Vous m'avoüerez, Monſieur, que vous n'avez guéres vû d'Auteur ſi-tôt conſolé de voir mépriſer ſon ouvrage: c'eſt que votre critique eſt ſi juſte, qu'elle m'a deſſillé les yeux. Je vous en remercie donc trés-humblement encore une fois, en vous ſuppliant d'oublier que je fais de méchans vers.

CL. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de Grammont.

A Chaſeu, ce 12. Février 1691.

UN homme qui reçoit, comme vous venez de faire, Monſieur, la critique de ſon Ouvrage, eſt un fort honnête-homme, & il a l'eſprit bien fait. J'eſtime plus votre docilité en cette rencontre que les plus beaux vers que vous ferez de votre vie. J'aime à voir la raiſon maîtreſſe de l'amour propre, & qu'on ſe faſſe juſtice à ſoi-même, comme on la feroit à un autre. Au reſte, Monſieur, votre petit conte a ce tour aiſé que j'aime tant. Quand vous ferez des vers comme ceux-là, je les lirai toujours avec plaiſir, & je ne les oublieray point.

CLI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 4. Février 1691.

LE Prince d'Orange étoit parti de Londres pour paſſer en Hollande, il a eu avis d'une conjuration, il eſt retourné ſur ſes pas, a fait arrêter Mylord Clarendon, Preſton, Albiery, & vingt autres qu'on a interrogez devant lui, & puis menez à la Tour. On dit qu'il ne laiſſera pas de paſſer en Hollande. L'Armée du Roy en Piedmont ſera de trente cinq mille hommes. Monſieur de la Hoguette prépare tout pour bombarder Montmellian. On a pris le Fauxbourg qui eſt au bas de la montagne. Un Party de la Garniſon de Cazal a été coupé par le Prince Eugene de Savoye, qui en a pris ou tué une centaine. Le Duc de la Ferté a paſſé de Cazal à Suze, lui ſixiéme, avec un Paſſeport de Monſieur de Savoye; il dit que la Garniſon de Cazal ne manque encore de rien. On écrit de la Haye qu'on y va défendre tout com-

merce, même de Lettres avec la France ; ainſi plus de Gazette de Hollande ni de Lardon : ce n'eſt pas un grand malheur. Le Patriarche des Armeniens s'eſt fait Catholique, & a envoyé au Roy ſa Profeſſion de Foy. On publiera demain la relation de la levée du Siége de Quebec par les Anglois ; ils y ont laiſſé du canon, & ſe ſont fort mal battus. Ils avoient pourtant envoyé ſommer Monſieur de Frontenac, & l'Anglois en lui montrant ſa montre lui dit, qu'il ne lui donnoit qu'une heure pour envoyer les clefs de la Ville. Le Roy a fait le Chevalier de Teſſé & Huſſon Maréchaux de Camp pour l'Irlande avec Saint-Ruth ; on eſpére qu'ils en chaſſeront le peu d'Anglois que le Prince d'Orange y laiſſe. L'affaire du Grand-Maître, & du Maître des Cérémonies, fut hier jugée. Le Maître fut déclaré indépendant du Grand-Maître, & il fera tout en ſon abſence, & ne fera rien en ſa preſence. Sainctot va vendre ſa Charge, pour acheter la moitié de celle d'Introducteur des Ambaſſadeurs.

Monſieur Delavie, Maître des Requêtes eſt mort. C'étoit un grand mangeur, comme vous pourriez dire de

vingt-quatre poulets rôtis à un repas.

Monſieur l'Archevêque de Roüen à quatre-vingt-ſept ans, eſt revenu d'une fluxion ſur la poitrine ſans aucun remed..

CLII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 8. Février 1691.

VOilà bien des remiſes pour le Voïage de Hollande. Je croy à ce propos qu'on pourroit donner au Prince d'Orange, pour deviſe : Trop en a, qui deux en meine. Je doute qu'il ſoit prudent à lui de s'éloigner de Londres auſſi-tôt aprés une conjuration. La défenſe du commerce de Hollande en France ne l'interrompra pas tout-à-fait, il en ſera ſeulement un peu plus cher. Il eſt plaiſant de voir que le Patriarche des Arméniens ne reconnoiſſe point d'autre Pape que le Roy. Le Général des Anglois au Siége de Quebec s'eſt mal adreſſé de croire intimider Frontenac. C'eſt un des hommes de France qui a autant de fermeté.

meté. Mon neveu de Rhodes a bien fait de vendre ſa Charge avant le Réglement qu'on vient de faire ; je penſe auſſi qu'on ne l'eût pas fait de ſon tems. Je ne m'étonne pas que Monſieur Delavie ſoit mort, je m'étonne qu'il ait vécu juſqu'à préſent en mangeant comme il faiſoit. Ce bon tempérament de l'Archevêque de Roüen, qui a réſiſté à une fluxion ſur la poitrine à quatre-vingt-ſept ans, ſuccombera peut-être à une indigeſtion. La nature a joüé de ſon reſte en cette rencontre.

CLIII. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Autun, ce 10. Fevrier 1691.

JE m'ennuye fort de ne vous point écrire, mon Couſin, cependant c'eſt moi qui vous dois une Lettre. Le froid, les remedes que j'ay faits quand il a été paſſé, & d'autres occupations, m'ont empêché de vous rendre un devoir, duquel je me fais un plaiſir. Je crois que vous n'en doutez pas, mon Couſin, car

vous connoiſſez quel eſt mon cœur à votre égard. Ecrivez-moi donc ; mandez-moi comment vous vous portez, & comment vous avez paſſé cette rigoureuſe ſaiſon. Faites-moi part de vos nouvelles, de ce que fait Madame de Dalet ; enfin tout ce qui pourra m'aſſurer que vous ne m'oubliez pas, & que vous m'aimez toujours.

CLIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 13. Février 1691.

SI vous vous ennuiez de ne me point écrire, ma chere Couſine, je m'ennuie fort auſſi que vous ne m'écriviez point, & que par-là vous ne me donniez point occaſion de vous répliquer ; car on ne ſçauroit long-tems parler tout ſeul ; mais j'ay bien crû que vous ne pouviez m'écrire, puiſque vous ne le faiſiez point. Oüi, ma chere Couſine, je connois votre cœur, & le croyant un bon & honnête cœur pour tout le monde, je n'ay garde de ne pas croire qu'il eſt admirable

pour moi, qui ai fait tout ce que j'ay pû pour le gagner, ſans qu'il vous en coûte de remords. Je me porte à merveille, mais auſſi par le cruel froid qu'il a fait, je n'ay bougé d'une petite chambre chaude comme un poële, & où il y a toujours grand feu. Je vous enverray toujours de mes nouvelles, & je vous aimerai bien toujours, car vous êtes bien aimable.

CLV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Février 1691.

IL arriva avant-hier un Courier de Rome qui dit, que le Pape avoit depuis ſix jours la fiévre continuë avec une éréſipelle ſur la jambe; la poitrine fort embarraſſée, & quelquefois la tête. Il n'eſt point venu de Courier depuis, ce qui fait croire qu'il n'eſt pas mort. Monſieur de Catinat d'un côté, & Monſieur de Feuquieres de l'autre devoient attaquer Veillane. Feuquieres y eſt arrivé le premier, a commencé l'attaque, & y a

perdu cent cinquante hommes ; il a été bleſſé legerement à la joüe & à la cuiſſe. Monſieur de Catinat y eſt arrivé enſuite, & a fait retirer les Troupes voyant l'entrepriſe manquée.

Monſieur de Savoye qu'on croyoit ſur le chemin de Hollande, eſt à Turin : il n'étoit allé qu'à Verceil. Les quatre mille Suiſſes que le Prince d'Orange avoit fait lever n'ont point voulu ſervir en Piedmont. Le Traité eſt rompu, & l'on dit que le Roy les prend à ſa ſolde. Le Prince Auguſte d'Hannovre a été tué en Tranſilvanie par un Party de Tekeli qui y vouloit rentrer. Le Prince d'Orange arriva à la Haye le 31. du mois dernier, & ſans vouloir écouter les Harangues, il fit aſſembler le Conſeil, nomma les Bourgmeſtres, & regla beaucoup d'affaires. Monſieur l'Electeur de Brandebourg a eû une eſpece d'apoplexie. Enfin Monſieur l'Archevêque de Roüen eſt mort. Il laiſſe de grands biens au Comte de Médavy ſon petit-neveu. On a confiſqué vingt mille livres de rente au Marquis de Ruvigny, depuis qu'il a pris Employ avec le Prince d'Orange. Les Invalides avoient neuf cens mille francs d'argent comptant qu'ils prêtent au Roy,

dont on fait vingt mille écus de rente ; ils ſeront employez en penſions pour les vieux Officiers, la plus forte ne ſera que de mille livres. Le Dôme des Invalides coûtera cinquante mille écus à dorer. Il n'y aura plus de bals en maſque dans les Maiſons Royales.

CLVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 14. Février 1691.

JE croy le Pape mort, ou il n'en eſt pas loin : à quatre-vingt ans paſſez on ne diſpute pas ſi long-tems contre la mort ſans ſuccomber. La priſe de Veillane manquée n'eſt pas un grand malheur ; mais la perte de cent cinquante hommes, à nous qui avons toute l'Europe ſur les bras, eſt quelque choſe. Je n'ay jamais oüi parler d'une vie ſi mêlée que celle du Prince d'Orange, il a raſſemblé les contraires. La fortune le tire toujours heureuſement de toutes les traverſes qu'elle lui donne. Ne vous avois-je pas bien dit, que l'Archevêque de Roüen

n'iroit pas loin ? je m'attendois à ſa mort. Je voudrois bien que l'Abbé de Buſſy & vous en profitaſſiez. Ruvigny ne perdra rien à la confiſcation de ſon bien, le Prince d'Orange ne ſeroit pas un bon maître s'il ne le dédommageoit. Je ne comprends pas comment les Invalides ont amaſſé neuf cens mille francs, il ſuffira déſormais d'être à l'Hôpital pour être riche. On a raiſon de ne plus ſouffrir des aſſemblées de maſques dans les Maiſons Royales, elles peuvent avoir de dangereuſes ſuites. Je m'étonne comment les Rois en ont ſouffert depuis l'accident du bal de Charles ſixiéme.

CLVII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 16. Février 1691.

LEs Lettres de Rome du 25. Janvier diſent le Pape à l'extrémité. Les Cardinaux de Boüillon & d'Etrées partiront demain, ceux de Bonzy, & le Camus ſe rendront à Antibes ; ils ont eû chacun ſix mille écus pour leur voyage.

Comme la Peſte eſt auprés de Naples, les Cardinaux n'aimeront pas à être long-tems enfermez. Ils feront bien-tôt un Pape. Le Marquis de Léganés eſt Gouverneur du Milanez, & le Marquis de Conflans, Général de Cavalerie. Louvigny revient en Flandres. On a commencé à bombarder Montmelian; les Aſſiégez manquent de bois.

Le Prince d'Orange a fait une Entrée magnifique à la Haye, & a déclaré à la Province de Hollande, qu'il falloit qu'elle entretint ſes deux Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, ce qui lui coûtera douze cens mille francs par an. Mylord Preſton a été condamné d'avoir le ventre ouvert; on le croit exécuté. L'Archevêque de Cantorbery luy a mandé, qu'il devoit mourir content en mourant pour ſon Roy. Le Prince d'Epinoy donne cent mille livres au Marquis de Harcour, du Régiment de Picardie. Monperoux a donné ſon Régiment à ſon fils. Monſieur de Talard a brûlé cinq gros Villages au-déla du Necre. La vieille Ducheſſe d'Epernon, Tante du Duc de Coaſlin, eſt morte au Val-de-Grace. Elle avoit trente mille livres de rente, qui reviennent au Duc de Foix. Il y aura

Mercredy une grande fête à Trianon pour le Roy, & la Reine d'Angleterre.

L'Inventaire de Monſieur de Seignelay eſt magnifique, outre une infinité de meubles précieux, il y a deux cens lits.

CLVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 24. Février 1691.

LEs Léganés ſont des Eſpagnols de mérite. Il y a plus de quarante ans qu'ils rempliſſent dignement les places qu'ils occupent. Le pere ou le grand-pere de celui-ci battit bien le Comte d'Harcour à Lérida. Si Montmelian ne manque que de bois, nous pourrions bien nous y morfondre; je n'excuſerois pas un Gouverneur aſſez frileux pour ſe rendre faute de bois. Ce ne ſont pas deux Régimens qui coûtent à entretenir par an douze cens mille francs, il faut que ce ſoit deux légions. Les Anglois croyent rafiner ſur la cruauté, quand ils font ouvrir le ventre, & penſent par-là qu'ils rebuteront les Conſpirateurs; mais quand on aime

bien ſon Roy, qu'on a bien envie de le ſervir, & qu'il s'agit encore de la Religion, le plus ou le moins dans le genre de la mort n'y fait rien. Le Régiment de Picardie n'a jamais été vendu ſi cher. Je juge par-là qu'il y a bien de l'argent en France, & qu'il n'y a point de Nobleſſe au monde, dont l'honneur ſoit ſi fort au-deſſus de l'interêt, que celui de la Nobleſſe Françoiſe. Montperoux fait la fortune de ſon fils en le faiſant Colonel à ſon âge, & ne perd pas grand' choſe en quittant le Service. Je ne ceſſe point d'admirer le Roy. Quand le Roy Jean & François I. ont été magnifiques, leurs affaires en ont ſouffert; pour le Roy, il ne donne des fêtes qu'aprés avoir fait le fonds pour la ſubſiſtance de qnatre cens mille hommes au moins, pendant une année; aprés cela il ſe réjoüit de ce qui lui reſte.

Monſieur de Seignelay n'avoit que trop de lits, il ne s'eſt que trop couché.

CLIX. LETTRE.

De l'Abbé de Choisy au Comte de Bussy.

A Paris, ce 21. Février 1691.

L'Evêque de Noyon a été fait Conseiller d'Etat d'Eglise. Il tiendra son rang comme Pair de France, immédiatement au-dessous de l'Archevêque de Reims. Le Marquis de Santena Piedmontois vend son Régiment, & se jette à la Trappe. On bombarde Montmelian depuis dix jours. Les Ennemis ont abandonné le petit Château de la Pérouse, d'où le canon les incommodoit fort. Le Marquis de Sassenage donne quatre-vingt mille livres de la Lieutenance des Gendarmes de Monsieur.

Le sacré Collége n'a point encore donné de ses nouvelles au Roy. On ne doute point que les Cardinaux François n'arrivent assez tôt pour contribuer à l'Exaltation du Pape. Le Roy a envoyé demander des Galéres aux Génois, & au Grand Duc, pour les passer à Livourne. On a fait dire au Prince d'Orange,

que ſi on faiſoit mourir à Londres Milord Preſton, on couperoit à Paris la tête à Milord Montjoye. On parle tout-bas d'un voyage du Roy. Les chevaux de l'Artillerie ont ordre de ſe tenir prêts. Le Prince de Turenne épouſa Lundy Mademoiſelle de Vantadour à Saint-Euſtache. Monſieur & toutes les Princeſſes y étoient. Il y eut un grand ſouper & un bal chez la Ducheſſe de la Ferté.

On ne bombarde plus Montmelian. Monſieur de Catinat a fait la revûë de ſes Troupes, mais on ne ſçait où il va. Seize Vaiſſeaux de Guerre ſont prêts à Toulon, & vingt-quatre Galéres à Marſeille, avec ſix Fregates, & ſix Galliottes à bombes. Les Hollandois doivent avoir à la fin d'Avril quarante-huit Vaiſſeaux de ligne, & les Anglois vingt. Tromp commandera tout. Le Grand-Seigneur a fait une Entrée magnifique à Conſtantinople aprés la priſe de Belgrade. Le Kam des Tartares y eſt arrivé, pour entrer de bonne heure en campagne avec le Grand-Viſir. Il eſt certain que le Roy de Perſe doit fournir au Turc cent mille hommes de Troupes reglées. Le Roy a donné deux mille écus de Penſion au petit Renaud, qui eſt habile dans

la Marine. Meſſieurs de Geneve demandent aux Suiſſes d'être reçûs pour quatorziéme Canton. Les Compétes ont répondu : Nous verrons. Le Duc de Mantoüe s'eſt déclaré hautement pour la France, & a donné ordre à ſes Sujets de courir ſus aux Allemans & aux Eſpagnols. On lui a envoyé cent mille écus pour lever des Troupes.

CLX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 25. Février 1691.

MOnſieur de Noyon ſera-t'il content d'être au-deſſous de quelqu'un ? La vocation du Marquis de Santena me paroît vive, je la croirois plus ſolide dans un degré plus bas. Cela ſera beau à Catinat de prendre une Place comme Montmelian pendant l'hyver. Il ne me paroît pas que l'affaire de Milord Montjoye ſoit égale à celle de Milord Preſton. Celui-ci a conjuré contre le Prince d'Orange ; & l'autre eſt un Priſonnier de guerre ; & cela étant, il ne

ſeroit pas juſte de traiter Montjoye comme on auroit traité Preſton ; car le Cartel eſt établi pour les Priſonniers de guerre, & non pas pour les Conſpirateurs.

Je viens de voir une Lettre qui dit, que Montmelian blocqué tombera tôt ou tard entre les mains du Roy, & que Catinat eſt allé aſſiéger Nice qui eſt inveſti par deux mille Chevaux. L'Armement Naval de Marſeille & de Toulon eſt deſtiné apparemment pour cette entrepriſe. Tromp va avoir un bel emploi; j'ay vû ſon pere, il y a trente ans, avoir une grande réputation pour la mer, celui-ci eſt fils de maître. S'il eſt vraî que le Roy de Perſe donne cent mille hommes au Turc, il faudra que le Prince de Bade s'aille cacher, & nous n'aurons guéres d'affaires ſur le Rhin. Les Genevois ont raiſon de vouloir être Suiſſes, & les Suiſſes de n'y point conſentir; je crois qu'ils voudroient bien ſupprimer quelque Canton, bien loin d'en augmenter le nombre. Monſieur de Mantouë eſt mieux conſeillé que Monſieur deSavoye.

CLXI. LETTRE.

De Madame de Maiſons au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. Mars 1691.

SOus ombre que l'Abbé de Choiſy vous mande les nouvelles mieux qu'un autre, vous croyez vous paſſer de tout le monde, Monſieur le Comte. Il va être Evêque au premier jour, & je ſerai vengée, car vous aurez beau revenir à moi, vous parlerez aux Rochers. Si vous aviez vû tout ce que j'ay mis dans mon ſottiſier depuis deux mois, vous ſeriez bien fâché de m'avoir négligée; je vous abandonne aux remords, car je vous eſtime aſſez pour croire que vous n'êtes pas tombé dans l'impénitence finale, & je vous attends à mes pieds pour juger de votre contrition. Ne vous étonnez pas ſi je prends toutes les figures de ma Lettre dans la pénitence; on ne nous prêche autre choſe depuis le Carême, & je ſuis convaincuë de toutes les véritez qu'on nous dit, hors de celle qui nous oblige à pardonner aux gens qui nous mépriſent.

CLXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Maiſons.

A Chaſeu, ce 6. Mars 1691.

SCavez-vous bien, Madame, pourquoy je vous ay moins écrit qu'à l'ordinaire ? c'eſt que j'ay trouvé vos dernieres Lettres ſeches & courtes, & que j'ay voulu voir ſi c'étoit de laſſitude de m'écrire ſouvent, ou de quelques chagrins : d'ailleurs, me doutant bien que ſi vous m'aimez toujours, mon ſilence vous feroit parler. Je ne vous aimerai que mieux, Madame, d'avoir éprouvé votre amitié, & je vous défie de tenir votre cœur contre la ſincérité du mien. Si j'avois tort je vous demanderois pardon, & vous avez beau dire, vous me l'accorderiez.

Il eſt vray que l'Abbé de Choiſy écrit bien les nouvelles, comme tout ce qu'il veut écrire : mais ſes Lettres ne m'ôtent pas le goût des vôtres. Il me mande les nouvelles générales, vous les particulieres, qui réjoüiſſent plus que les au-

tres. D'ailleurs il y a toujours un air naturel & badin dans vos Lettres qui plaît fort. Votre ſottifier n'eſt pas celui de vos livres que j'eſtime le moins, Madame ; vous me feriez grand tort de me retrancher ce que je n'ai pas vû. Recommençons, Madame, nous y trouverons le ragoût & la chaleur d'une amitié qui a pris des forces.

CLXIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 7. Mars 1691.

ON déclarera Dimanche les Généraux des Armées. L'Armée d'Italie fera le Siége de Nice, de Final, ou même de Turin. Le Prince d'Orange eſt encore à la Haye, où il joüe à la baſſette, & fait enyvrer les Allemans. Les Troupes qui revenoient de Siam ont relâché à la Martinique, preſque tous les Officiers ſont morts. C'eſt un Lieutenant qui ramene le Vaiſſeau. Le Roy a donné quarante mille écus à Mademoiſelle de Villarceaux. Monſieur de Villayer Doyen

du Conſeil eſt mort à quatre-vingt-ſix ans. L'Abbé de Bellebat eſt mort d'apoplexie. Le Maréchal de Lorges vient d'être fait Duc & Pair. Monſieur de Vauban eſt party. On ne doute point que le Roy ne parte inceſſamment. Les Dames ne ſeront point du voyage. Monſieur de Louvois fit partir hier vingt deux Couriers. Toutes les Troupes Cavalerie & Infanterie qui étoient de la Généralité de Paris, ont marché en Flandres. On prétend qu'il y aura en ce païs-là quatre-vingt mille hommes de pied, & quarante mille Chevaux. Le Prince d'Orange eſt à Gand. Tous les Alliez ſont fort intriguez. Le Marquis de Chevigny-Choiſeul a acheté le Régiment de Cavalerie de la Reine qu'avoit Rouſſillon-Clermont. Saint-Ruth eſt party pour l'Irlande. Monſieur de Catinat devoit arriver le 12 de ce mois devant Nice, & ouvrir la Tranchée le 14. Le Comte d'Etrées a mis à la voile pour y aller avec ſeize Vaiſſeaux, & ſeize Galéres. Trois mille Eſpagnols ont été attaquer les Colonies Françoiſes de Saint-Domingue, & en ont pillé & brûlé pluſieurs. Monſieur de Creſſy Gouverneur, & Monſieur de Loncaunay Lieutenant de Roy y ont été

tuez. La Comteſſe de Morſtein eſt morte. Le Maréchal d'Humiéres a cédé ſa Duché à ſon gendre.

CLXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 11. Mars 1691.

JE me prépare à de grands évenemens cette Campagne, car je ne doute pas que le Roy ne marche, & ce ne ſera pas pour ſe promener. Je ne penſe pas que la baſſette empêche le Prince d'Orange de ſonger à ſa Campagne, il y joüera plus gros jeu qu'à la Haye, & quand il fait enyvrer les Allemans, c'eſt pour les faire mieux entrer dans ſes réſolutions. La mort de Monſieur de Villayer nous va donner un nouveau confrere à l'Académie: Madame de Dalet voudroit bien que Fontenelle remplît cette place, j'en ſerois ravi, perſonne n'en eſt plus digne. La derniere fois que je vis l'Abbé de Bellebat, il y a bien-tôt un an, il me parut ſi mort, qu'il m'auroit effrayé ſi j'avois été ſeul. La derniere Campagne de Monſieur de Lorges vaut pour le

moins le Titre qu'on vient de lui donner. Le départ de Vauban pour la Flandre fait juger que le Roy veut attaquer quelque Place dans ce païs-là ; & malheur à celle qu'il attaquera. La ſaiſon eſt trop rude pour mener des Dames à la guerre ; ce ne ſeroit pas un voyage de plaiſir pour elles, ni pour ceux qui les y meneroient. L'activité de Monſieur de Louvois eſt admirable ; le premier Miniſtre d'Auguſte, qui étoit maître du monde, ne dépêchoit pas vingt-deux Couriers en un jour. Le Roy eſt bienheureux d'avoir formé un ſi habile homme ; mais il faut dire la vérité, un Prince qui peut mettre en huit jours cent mille hommes en campagne, & les faire ſubſiſter au mois de Mars, eſt un terrible ennemi, & d'ordinaire il eſt maître de ſes voiſins. Je ne ſuis pas ſurpris que les Alliez ſoyent embarraſſez, mais ils ne ſont pas excuſables de n'avoir pas prévû leur embarras. Il y a longtems que la fortune & la bonne conduite du Roy devroient les avoir corrigez de luy faire la guerre. Plus l'entrepriſe de Niee eſt importante & difficile, & plus je m'attends à la voir réüſſir ; le Roy prend bien ſes meſures, & Catinat

s'acquitte dignement des Emplois qu'on lui confie. Les ſervices éloignez de la Cour ſont bien ingrats ; & quoiqu'il ſoit fâcheux de mourir en quelque lieu qu'on meure, la mort d'un Enſeigne de gens de pied en Flandres à la vûë du Roy, fait plus de bruit & d'honneur à l'Enſeigne, que celle du Gouverneur de Saint-Domingue ne lui en a fait : ces gens qui vivent dans un autre monde, ſont comme morts pour celui-ci.

CLXV. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſe au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 21. Mars 1691.

LE Roy partit Samedy pour aller aſſiéger Mons. On y ouvrira la Tranchée ; il y a devant la Place cinquante-un Bataillons, & quatre-vingt Eſcadrons. Monſeigneur eſt Généraliſſime ſous le Roy, avec des Patentes ſcellées du Grand-Sceau. Monſieur eſt Général ſous lui. Les Maréchaux de Luxembourg & de la Feüillade ſous Monſieur. Meſſieurs de Vendôme, Soubize, de

Joyeuſe, de Bouflers, de Rubantel & de Roſen, Lieutenans Généraux ſous les Maréchaux. Monſieur le Duc, Monſieur le Prince de Conty, Monſieur le Duc du Maine, Monſieur le Grand-Prieur, Monchevreüil & Villars, Maréchaux de Camp. Il y a dans cette Armée quatre-vingt piéces de gros canon, & quarante mortiers.

Monſieur de Lorges commandera l'Armée d'Allemagne. Le Maréchal d'Humiéres défendra les Lignes avec dix-ſept Bataillons & cinquante-un Eſcadrons, & ſous lui le Duc de Choiſeul, & Daugé Lieutenans Généraux; & pour Maréchaux de Camp, la Valette, Vivans, Vatteville, & Gaſſé. Il y a entre Sambre & Meuſe ſoixante-dix Eſcadrons prêts à marcher. Le Prince de Bergues eſt Gouverneur de Mons, & a huit-mille hommes de Garniſon. Monſieur de Vauban qui s'étoit trouvé mal, & qui ſe porte mieux eſt auprés du Roy. On avoit commandé dix-huit mille Pionniers, il s'en eſt trouvé vingt-ſix mille. Le Marquis d'Harcour commande ſous Treves un camp de cinq mille hommes de pied, & douze cens Chevaux. Le Comte de Guiſcard commande ſix mille hommes

ſous Dinan. Le Roy campera, & perſonne ne ſera dans les maiſons, afin de donner l'exemple aux Soldats. Le Quartier du Roy eſt à la Porte d'Avray.

Les Troupes du Roy étoient le 14. devant Nice; on y alloit ouvrir la Tranchée, le Comte de Fronſaſco en eſt Gouverneur; on dit qu'il eſt brave homme. Madame de Monteſpan s'eſt retirée aux Filles de Saint-Joſeph au Fauxbourg Saint-Germain. Le Roy a donné ſon appartement à Monſieur du Maine, & celui de Monſieur du Maine à Mademoiſelle de Blois. On a trouvé dans une cave d'une maiſon de la ruë du Mail, ſix hommes & deux femmes morts, mais encore rouges & fort bons viſages, ſans aucune bleſſure, ils avoient des outils, & avoient commencé à faire un trou qui n'avoit que trois pieds de profondeur. On dit qu'ils cherchoient un tréſor, & qu'une vapeur les a tuez.

Lorſque le Roy partit de Verſailles, Monſieur le Duc de Bourgogne lui dit, qu'il avoit lû dans l'Hiſtoire, que des Princes auſſi jeunes que lui avoient été à la guerre, & le dit en pleurant. Le Marquis de Sillery eſt mort d'une colli-

que en douze heures. Le Régiment du Roy en arrivant devant Mons, a emporté l'épée à la main deux Redoutes, où il y avoit cinq ces hommes. Daugery le Major y a été tué.

Ma Lettre eſt demeurée ſur ma table du dernier Ordinaire, ma Gazette en ſera plus longue; car je vous envoye des nouvelles du Siége de Mons, que je viens de recevoir dattées du 22. & du 25. Hier en arrivant le Roy s'alla promener à la portée du mouſquet de la Place, on lui tira force coups de mouſquet qui paſſoient bien loin derriere lui. Un coup de canon tua le cheval de la Cheſnaye aſſez proche de Sa Majeſté, & plus proche encore de Monſieur le Comte de Toulouſe, qui voyant tomber la Cheſnaye lui fit donner un de ſes chevaux, & dit froidement: Quoi! un coup de canon, n'eſt-ce que cela? une Vedette vouloit empêcher le Roy d'avancer dans un lieu où on l'avoit poſté; on lui dit: C'eſt le Roy. Il répondit: Je le connois bien ailleurs, mais je le méconnoiſſois là. Le Roy a quatre Aides de Camp: le Prince d'Eibeuf, le Prince de Turenne, Cominges, & le Chevalier de Nogent. Monſeigneur en a quatre auſſi;

Cognac, Sainte-Maure, la Cheſnaye, & Morſtein. Le Roy monte à cheval aujourd'hui 25. pour aller viſiter les dehors de ſon camp du côté d'Avray & de Binc. Les Ennemis n'ont pas fait grand feu ; juſqu'à préſent il n'y a eu qu'un Soldat des Gardes Françoiſes bleſſé legerement. L'Amiral Tromp eſt devenu fou.

CLXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 1. Avril 1691.

VOus me faites un grand plaiſir, Monſieur, de m'envoyer des détails du Siége de Mons. Une auſſi brillante entrepriſe que celle-là donne bien de la curioſité, & ſur tout quand le Roy la fait en perſonne. Il eſt malheureux à un Gouverneur de Place d'être attaqué par un auſſi grand Prince que le nôtre, & auſſi bien ſervi ; ſa fermeté ne peut aller qu'à le faire tenir quelques jours davantage. Il y a plus de trente ans que j'ay vû le Roy ne compter pour rien les coups de mouſquet. Le ſang froid de

de Monſieur le Comte de Toulouze eſt joli à ſon âge ; mais ce qu'il a dit ſur le Canon ne ſeroit pas de même dans la bouche d'un homme plus vieux que lui. Un brave homme qui a de l'expérience, dit que le canon eſt la plus épouvantable machine que la rage des hommes ait pû inventer pour s'entre-détruire, & n'en va pas moins droit où il doit aller. Je ne penſe pas que Monſieur de Lorges ait de grandes affaires cette campagne ſur le Rhin, c'eſt dommage.

Si le Gouverneur de Mons eſt homme entendu, il fera caſſer bien des têtes avec une garniſon de huit mille hommes. J'ay toujours vû, que les aſſiégez qui ne tiroient pas leur poudre aux moineaux, ſe défendoient mieux que les autres. Vous verrez que ces gens-là tireront fort quand on les preſſera, & qu'ils feront de bonnes ſorties.

La folie de Tromp eſt un des coups de la fortune du Roy ; quand elle ne fait pas mourir les braves & habiles Généraux de ſes Ennemis, elle leur tourne la tête.

CLXVII. LETTRE.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 4. Avril 1691.

HE quoi ! Monſieur, vos amis n'entendent-ils plus parler de vous, ou ſuis-je la ſeule à qui vous ne ſongiez plus ? Je ne le croirai point que vous ne me l'ayez dit. Vous m'aviez promis de me donner de vos nouvelles ; je vous en ay demandé depuis que vous êtes parti de Paris, & vous ne dites mot. J'eſpere que vous reviendrez à moi avec le Printemps, & je vous en prie. N'y a-t'il plus d'eſperance de voir des Rondeaux ? pour moi, je ne ſuis pas encore épuiſée, & j'eſpere que je vous ferai demander quartier, car je ſuis bien loin d'avoir dit tout ce que je penſe contre l'amour, & je ne vous trouve plus ſi vif contre votre infidelle.

Je viens de voir des nouvelles, qui diſent que Monſieur de Vauban offrit le premier de ce mois au Roy de faire emporter l'épée à la main l'ouvrage à corne

de Mons, mais que s'il vouloit attendre trois jours, il épargneroit la vie de deux cens hommes. Sa Majeſté aima mieux attendre. Le Roy a fait faire à cent cinquante pas de la circonvalation une nouvelle Ligne de défenſe du côté de Saint-Denis, par où les Ennemis peuvent venir.

Le Prince d'Orange a été à Gand, à Anvers & à Bruxelles. Il fait venir des Troupes de Friſe & d'Angleterre. On dit que les Brandebourgs & Munſteriens à Cologne, ne veulent point marcher ſans l'ordre de leurs Maîtres.

La Citadelle & tous les Forts de Villefranche ſont pris; Monſieur de Catinat marche à Nice.

L'Académie Françoiſe a donné la place de Villayer à Monſieur de Fontenelle, neveu de Monſieur Corneille. Cette nouvelle vous fera plaiſir, car il eſt de vos amis, & digne d'en être. Adieu, Monſieur, je vous envoye un Sonnet, mais je pourrois bien vous en laſſer; en tout cas ne vous contraignez point, je me tairai en vers quand vous voudrez, pourvû que vous me permettiez de vous dire toujours en proſe, que je ſuis celle de vos amies qui vous honore le plus.

SONNET

CONTRE L'AMOUR.

Loin de flater l'Amour, je le prends aux cheveux.
Je morgue ſon pouvoir quoique ſimple mortelle.
A ſe garder de lui, mon cœur ſera fidelle;
Il ne me dédit point, il fait ce que je veux.
Quand je devrois paſſer juſques chez nos neveux
Ou pour indifferente, ou pour archi- cruelle,
Avec ce petit Dieu je veux vivre en querelle.
J'y gagne beaucoup plus que de ſentir ſes feux.
Comme une autre, peut-être, aurois-je été perfide;
Au lieu d'un œil riant, j'en aurois un humide,
Car aimer & pleurer ſe ſuivent bien ſouvent.
Le bonheur en amour dépend d'une parole,
Il eſt mal aſſuré, peu conſtant & frivole;
Se faut-il étonner s'il fuit comme le vent?

CLXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Chaſeu, ce 7. Avril 1691.

VOus avez raiſon, Mademoiſelle, de ne pas croire aux apparences. C'eſt le partage du vulgaire de juger par elles de toutes choſes. Il faut un bon eſprit pour approfondir les raiſons de ce qui nous paroît preſque toujours autrement qu'il n'eſt en effet, par exemple, un autre à votre place auroit crié *tolle* contre moi, & auroit fait une injuſtice. Je ne vous ay point oubliée, Mademoiſelle, & je ne vous ay jamais aimée plus que je fais; mais un enchaînement d'occupations, de devoirs & d'affaires m'ont ôté le temps de vous écrire, & ne m'ont point empêché de ſonger à vous, & d'en parler ſouvent avec ma fille. Vous allez voir, Mademoiſelle, que je ne ſuis pas encore prêt à me rendre. Vous me demandez un Rondeau, & je vous envoye un Sonnet. Il n'y a que la mort de la Climene ou la mienne qui puiſſe

me faire taire ; j'ay du fond pour la perſécuter juſqu'au tombeau, il n'a tenu qu'à elle que je l'euſſe aimée juſques-là. Je vous remercie, Mademoiſelle, de vos nouvelles, elles font plaiſir en tout temps, & ſur tout en celui-ci. Dans l'impatience où le Roy doit être de prendre Mons, cela eſt bon & humain à lui d'aimer mieux le prendre trois jours plus tard, & épargner deux cens hommes. Les ſoldats qui le ſçauront ne s'épargneront pas. Les mouvemens que ſe donne le Prince d'Orange ne ſauveront pas Mons ; il falloit s'y rendre plûtôt. Je croy qu'il ne penſe qu'à mettre le reſte de la Flandre en ſureté.

Les difficultez que font les Brandebourgs & les Munſteriens de marcher, ſont de choſes qui arrivent toujours dans les ligues : les uns ſe preſſent, les autres non, & cela fait qu'un ſeul Prince moins fort en hommes que des confédérez, non-ſeulement leur réſiſte, mais encore les bat ſouvent.

Monſieur de Catinat me paroît un homme d'un grand mérite ; quand on le verra arriver aux grands honneurs de la guerre, perſonne ne devra être ſurpris.

Je ſuis ravi que Fontenelle ſoit devenu mon confrere. Il y a quelque temps qu'il eſt mon ami, & je lui ai donné ma voix pour l'Académie auſſi-tôt que je l'ai connu.

Tant que vous ferez d'auſſi jolis vers, Mademoiſelle, vous feriez grand tort à vos amis de les ſupprimer, remettons-nous en goût, il ſera beau à nous de ne rien laiſſer à dire à la poſterité, ſur les deux ſujets que nous nous ſommes préſcrits.

SONNET

CONTRE UNE INFIDELLE.

QUand Iris me quitta je me pris aux cheveux,
J'en eus, je le confeſſe, une douleur mortelle,
Et ne pouvant pas vivre, & la voir infidelle,
Auſſi-tôt à la mort allerent tous mes vœux.

Auſſi ne crois-je pas que jamais nos neveux
Puiſſent voir une Iris ſi folle & ſi cruelle,
Car j'avois au monde tout abandonné pour elle,
Et rien n'étoit égal à l'ardeur de mes feux.

Cependant, qui l'eût crû? l'ingrate, la perfide

Avec un œil fort ſec me vit un œil humide,
Ce qui ſans grand ſujet m'arrive peu ſouvent.
Combien de ſa conſtance avois-je de paroles ?
Mais de pareils ſermens qui ſont ſouvent frivoles
Autant en emporte le vent.

CLXIX. LETTRE.

Du Marquis de ** au Comte de Buſſy.

Au Camp de Maubeuge, ce 4. Avril 1691.

NOus arrivons ici de Philippeville, Monſieur, & comme nous ne ſommes qu'à trois lieües du Siége de Mons, & qu'une heure aprés les évenemens, nous en ſçavons le dérail, je vais vous mander ce qui s'y eſt paſſé juſqu'à préſent. La nuit du premier au ſecond du mois le Roy fit attaquer l'Ouvrage à Corne qui étoit fort ruïné du canon. Monſieur de Bouflers étoit de jour, & une partie du Régiment des Gardes Françoiſes avoit monté la Tranchée. Les Ennemis ayant abandonné cet Ouvrage ſans beaucoup de réſiſtance, nous nous en

rendîmes les maîtres ; mais comme ils ſe retiroient bruſquement, un de leurs Soldats jetta ſa méche en fuyant dans une barique de poudre, qui en ſautant en l'air fit croire aux nôtres que c'étoit une mine, de ſorte qu'ils ſe mirent à fuir ſans que les Officiers les puſſent retenir. Les Ennemis s'en étant apperçûs, ſe rejetterent dans l'Ouvrage à Corne malgré la réſiſtance de nos Officiers. Monſieur de Bouflers fut légerement bleſſé d'une balle au cou. Le Chevalier de Saillan eſt priſonnier à ce qu'on croit. Contade, Vauroüy & pluſieurs autres ont été bleſſez. Le Roy ne voulut pas donner aux Ennemis le temps de ſe reconnoître, & pour cela il fit attaquer cet Ouvrage à la pointe du jour en ſa preſence par un détachement de quarante Mouſquetaires de chaque Compagnie, ſoûtenus par un autre de ſes Grenadiers à cheval, & des Grenadiers de pluſieurs Régimens de l'Armée. Ces détachemens chaſſerent entiérement les Ennemis de l'Ouvrage à Corne, & y firent un bon logement. Nous y avons perdu le fils du Prince de Courtenay, Mouſquetaire, & deux autres. Depuis cela on a chaſſé les Ennemis d'une eſpece

de contre-garde qui étoit entre l'ouvrage à corne, & une Demie-lune qui a un bon fossé plein d'eau ; cette Demie-lune n'est point revêtuë, & le corps de la Place est de ce côté-là composé d'une muraille toute droite, flanquée de mauvaises Tours. Le canon est admirablement bien servi.

On n'a point de nouvelles certaines des mouvemens du Prince d'Orange, car il ne fait qu'aller & venir, & l'on croit qu'il ne peut rassembler au plus que quarante mille hommes, & le Roy a deux cens Escadrons & soixante-quinze Bataillons à portée de le joindre en six heures ; nous sommes icy cinquante Escadrons. Le Duc de Montfort fils aîné de Monsieur de Chevreuse fut hier blessé à la tête d'un coup de mousquet dans la Tranchée ; on croit qu'il le faut trépaner. Un Soldat de la Place se rendit hier. Il dit que la Garnison est fort fatiguée, & que le Gouverneur la tient rigoureusement toujours sur les remparts, sans leur permettre d'entrer dans la Ville. Monseigneur fut hier à la Tranchée, il avoit avec lui Monsieur de Chartres. Il visita avec Monsieur de Vauban tous les travaux qu'on avoit faits pendant la nuit.

CLXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de * *

A Chaſeu, ce 13. Avril 1691.

LE détail que vous me faites du Siége de Mons, m'a fait un grand plaiſir, un évenement de cette importance tient tout le monde aux écoutes. J'avois toûjours bien crû que la Garniſon de Mons ſe défendroit avec vigueur quand on la preſſeroit. Je ne penſe pas qu'il y ait une Troupe au monde comparable aux Mouſquetaires du Roy pour un coup de main ; on tuë point ces gens-là, mais on ne les bat point. Les coups de tête ſont dangereux ; je crains pour la vie du Duc de Montfort, car j'aime fort ſon pere.

Il faudroit que le Prince d'Orange fût fou s'il ſongeoit à ſecourir Mons en l'état où ſont les choſes. Ce n'eſt pas de le laiſſer prendre dont je le trouveray blâmable, c'eſt de n'avoir pas prévû qu'on l'aſſiégeroit, & de ne s'être pas mis aſſez tôt en campagne pour l'empêcher ; mais

aprés cela eſt-il le maître ? voilà les inconveniens des Ligues.

Je me défie toûjours des rapports des rendus quand ils diſent les rudeſſes d'un Gouverneur, ils croyent faire plaiſir à ceux à qui ils ſe rendent, & s'excuſer d'avoir quitté le party où ils étoient ; ils ſont au moins intereſſez s'ils ne ſont menteurs. Quand je commençay d'aller à la guerre, les Maréchaux de Camp n'alloient qu'une heure à la Tranchée la nuit, & revenoient coucher dans leurs lits ; les braves gens en ce temps-là étoient plus rares qu'aujourd'huy. Il faut dire la verité, il eſt bien difficile qu'on n'en faſſe moins qu'on n'en fait à la vûë d'un Roy, qui ſe met tous les jours au hazard d'être tué comme un ſimple Officier.

CLXXI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 11. Avril 1691.

LE Gouverneur de Mons jugea à propos le 8. au ſoir de demander à capituler. Le 25. Mars à onze heures du ſoir nos Troupes entrerent dans Nice, aprés trois heures de Tranchée ouverte, ce qui ne fut qu'une formalité. Le 28. Monſieur de Catinat entra dans la Ville, les Ennemis firent un grand feu de canon & de mouſqueterie du Château. Le 30. notre canon commenca à tirer, & une de nos bombes ayant mis le feu dans un magazin de poudres du Château, tout le donjon en fut renverſé, preſque tout leur canon fut démonté, & ils eurent quatre cens hommes tuez ou bleſſez. Enfin le 2. d'Avril les Ennemis ſe voyant en trés-mauvais état, & la Garniſon fort épouvantée, demanderent à capituler, & le 5. la Place fut renduë à Monſieur de Catinat. Le ſel de Nice produiſoit un million de revenu à

Monſieur de Savoye. Vertillac eſt Gouverneur de Mons, & le Chevalier de la Fare de Nice. Le Roy a donné cent mille francs à Monſieur de Vauban. Sa Majeſté ſera Samedy à Compiegne, où les Dames ſe trouveront ; & Mardy à Verſailles.

CLXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 15. Avril 1691.

IL y a deux ans que quelque eſtime que nous euſſions de la conduite & de la puiſſance du Roy, nous croyions que tout ce qu'il pourroit faire ſeroit de réſiſter à toute l'Europe déclarée contre lui ; cependant nous lui avons vû la ſeconde campagne de cette guerre gagner trois Batailles, & il commence celle-cy par prendre en perſonne le 9. d'Avril, une des meilleures Places, & des plus renommées des Païs-Bas. Je défie les Orateurs de dire quelque choſe au-deſſus de tels faits. La conquête de Nice payera bientôt au Roi les frais de la guerre de

Piedmont, & incommodera fort Monſieur de Savoye. Sa conduite a diſpenſé tous les gens de bon ſens de le plaindre. Je ſuis ravy que Vertillac ait le Gouvernement de Mons, ſon oncle eſt mon amy.

CLXXIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 24. Avril 1691.

IL y a long-tems que je ne vous ay écrit, Monſieur, je vous en demande pardon, mille choſes m'en ont empêché, des incommoditez, des affaires, le voyage du Roy, où nous avons eû trés-peu de tems à nous; enfin nous voici redevenus ſpectateurs, & je vais vous mander les nouvelles que je ſçai. L'Armée de Hongrie ſera de quarante-cinq mille hommes; le Prince de Bade refuſe de la commander, à moins qu'on ne lui donne trente mille hommes de vieilles Troupes. Cela embarraſſe fort le Conſeil de l'Empereur. Le Comte Tekeli aſſemble ſes Troupes pour rentrer

en Tranſilvanie. Le Duc d'Hanovre fort dégoûté de l'alliance des Eſpagnols, refuſe d'envoyer en Brabant le cinq mille hommes qu'il avoit promis, & veut demeurer neutre. Le Duc de Savoye envoye à Verceil ſes plus beaux meubles, ſon argenterie, & tout ce qu'il a de plus précieux. On eſt fort conſterné à Turin de la priſe de Nice. L'Ambaſſadeur de l'Empereur à Rome a renoncé aux franchiſes avant que d'avoir Audience du Conclave. Le Duc de Chaunes avoit déclaré, que s'il ne le faiſoit il reprendroit ſes franchiſes.

CLXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Termes.

A Chaſeu, ce 27. Avril 1671.

VOus avez eu tant de bonnes raiſons pour ne me pas écrire, Monſieur, que quelque plaiſir que me faſſent vos Lettres, il faut que je vous tienne pour excuſé. Ce qui eſt certain, c'eſt que vous me ferez toûjours un plaiſir extrême quand vous me donnerez de vos

nouvelles, & que vous m'inſtruirez des générales. Monſieur de B.de fait bien le renchéri, les Capitaines un peu diſtingués dans les Cours étrangeres ſe font valoir; ce n'eſt pas ici la même choſe, on s'y paſſe de Monſieur le Prince, & de Monſieur de Turenne. J'ay toûjours fait fort peu de cas des Ligues, mais plus je vais plus je trouve que ce n'eſt que de la crême foüettée. La premiere campagne le feu y eſt, ils ſont à craindre; la ſeconde c'eſt peu de choſe; la troiſiéme ce n'eſt rien, le chapelet commence à ſe défiler. *Vis unita fortior.*

CLXXV. LETTRE.

De Madame de Scudéry au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 2. May 1691.

NE vous vantez plus de connoître l'amitié, Monſieur, il y a ſix mois que je ne vous ay écrit, parce que je n'ai bougé du lit tout l'hyver, & je n'ay pas eû la moindre marque de votre ſouvenir. Je vois bien que je pourrois être morte deux ou trois ans ſans vous in-

quieter, ſi mon ombre ne vous alloit reprocher votre oubli. Prenez-y garde, moins cela pourroit bien vous arriver, car je croy que je ſçaurai aimer au-delà du tombeau. Comment vous êtes-vous accommodé de ce terrible hyver ? Nous autres gens avancez, en trouvons la carriere bien rude. J'ay eû bonne compagnie au chevet de mon lit, car mes maux, & le froid qui m'avoit engourdy, m'a toûjours laiſſé l'eſprit & la langue libres, & le cœur auſſi chaud pour mes amis que s'ils le méritoient; car à vous parler franchement, vous n'êtes pas le ſeul dont je pourrois me plaindre, & parceque je vous aime plus que les autres, je ne me plains que de vous. Ces ſentimens-là ne ſont-ils point trop délicats pour vous, Monſieur ? S'ils ne plaiſent, ils fatiguent; & de peur de vous ennuyer je vais vous mander des nouvelles.

On me mande de Hollande que l'Evêque de Munſter a retiré les Troupes qu'il avoit en ce païs-là, & qu'il veut demeurer neutre. On croit que Monſieur d'Hanovre en pourroit bien faire autant. Le Prince d'Orange a envoyé un Courier au Duc de Savoye pour lui pro-

mettre un grand ſecours par mer. Il lui a envoyé de l'argent pour lever quatre mille Suiſſes. L'Armée de Monſieur de Catinat ſera cette campagne de quarante mille hommes. Monſieur de Savoye a fait un voyage à Verceil pour y faire préparer des logemens aux Princeſſes & à toute la Cour. Les nouvelles de la Hongrie ſont, que le Grand-Viſir a laiſſé Eſſek bloqué, & qu'il eſt allé à Bude, que l'on croit préſentement inveſti. Il a laiſſé trente mille hommes pour la garde des ponts, ſur leſquels il a fait paſſer la Save à ſon Armée. Le Maréchal de Lorges partira demain pour l'Allemagne, & tous les Officiers deſtinez pour cette Armée partiront inceſſamment. Le Marquis ** a épouſé Mademoiſelle de **. Vous connoiſſez ſa réputation & ſa beauté. Je vous envoye des Stances ſur la priſe de Mons, qui ne vous déplairont pas.

STANCES.

LOrſque Loüis ſuivi de ſes Troupes fidelles,
Jette dans Mons le péril & l'effroy,
Le fin Guillaume penſe à ſoy,

Et vole au ſecours de Bruxelles.

Quand Bruxelles bien-tôt prêt à changer de Roy,
Verra camper Loüis au pied de ſes murailles ;
Le fin Guillaume ennemy des Batailles
Ira ſecourir Charleroy.

Heros chargé d'une triple Couronne,
Qui ne te coûta rien qu'un de ces attentats,
Que l'équité Britannique pardonne
Aux heureux ſcelerats.

Digne patron de Meſſieurs les Etats,
Dis-nous un peu comment raiſonne
Quiconque vante & ta tête & ton bras ?
Maître dans l'art d'éviter les combats,
Tu prends les Villes qu'on te donne,
Et défends trés-bien en perſonne
Celles qu'on n'attaque pas.

J'ay conquis, diras-tu, plus vîte qu'un tonnerre
Trois . . . alte-là, rapide conquerant.
Si chaque Région ſemblable à l'Angleterre,
Se rendoit au premier tyran
Qui daigneroit lui déclarer la guerre ;

Un Courier ne voudroit qu'un an
Pour ſubjuguer toute la terre.

CLXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Madame de Scudéry.

A Chaſeu, ce 6. May 1691.

HE bien, Madame, il n'y a que vous qui ſçachiez aimer; au moins perſonne ne peut-il rien dire ſur l'amitié que vous n'ayez dit; mais je ne voudrois pas jurer que ceux qui en parlent le plus aimaſſent le mieux. Je ſens que je vous aime, & que je vous eſtime fort, mais je vous avoüe que vous êtes plus éloquente que moi ſur ce chapitre, comme ſur bien d'autres. Voulez-vous que je vous parle franchement, Madame? Je crois que je ſens ce que vous dites, quand (peut-être) vous dites ce que vous ne ſentez pas. Croïez-moi, ſoyons contens l'un de l'autre, & laiſſons les tracaſſeries à l'amour, qui n'eſt qu'un ravaudeur. J'ay paſſé l'hyver comme un jeune-homme qui s'eſt bien

chauffé, & qui n'ay eû que des rhumes inévitables à tout le monde par le froid qu'il a fait.

Ce ſeroit une ſi grande nouvelle que Munſter & Hanovre ſe détachaſſent des çonféderez qu'elle mérite confirmation. Le Prince d'Orange qui promet du ſecours, & qui envoye de l'argent à Monſieur de Savoye, devroit garder tout cela pour lui. Le Grand-Viſir donnera des affaires à l'Empereur cette campagne, & je crois que le Maréchal de Lorges aura les coudées franches ſur le Rhin.

Il y a de l'eſprit dans les Stances que vous m'avez envoyées, Madame, les deux dernieres ſont bien au-deſſus des autres: ne ſçavez-vous point qui les a faites?

CLXXVII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Juin 1691.

MOnſieur de Bouflers a dû faire attaquer le 4. la Chartreuſe de Liege. Dauger Lieutenant Général eſt tombé de cheval, & s'eſt enfoncé deux côtes. Monſieur de Luxembourg a fait raſer Hall, & n'a laiſſé ſur pied que la Chapelle de Notre-Dame, & l'Egliſe des Jéſuites. Il a trouvé Monſieur de Valdek retranché ſous Bruxelles. Le Prince d'Orange eſt à la Haye. Monſieur de Tourville a mis à la voile avec quarante gros navires, & eſt allé à Belle-Iſle attendre l'Eſcadre du Marquis de Némond. Le Duc de Noailles a quatorze Bataillons, & dix-huit Eſcadrons, il eſt allé aſſiéger la Sceau d'Urgel; il n'y a que ſix cens hommes de garniſon. Les Eſpagnols ne ſont point encore en campagne en ce païs-là. Le Roy a donné Audience ce matin à l'Envoyé de Florence, qui lui a fait part du mariage de

la Princeſſe de Toſcane avec l'Electeur Palatin. Sa Majeſté lui a répondu ces mots : Je ſouhaite que la Princeſſe ſoit heureuſe, & que Monſieur le Grand-Duc ait ſatisfaction. L'Armée du Maréchal de Lorges va paſſer le Rhin à Philisbourg. Nulles nouvelles de Monſieur de Catinat. Les coëffures hautes ſont condamnées, au moins le Roy a-t'il prié les Princeſſes de ne s'en plus ſervir.

CLXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Dijon, ce 8. Juin 1691.

MOnſieur de Bouflers eſt en beau chemin de faire fortune ; il ſera bien malheureux s'il ne va aux grands honneurs. Je ne crois pas que le Prince de Valdek ſe commette legerement avec Monſieur de Luxembourg. Il me paroît que le Prince d'Orange feroit mieux de venir prendre le Commandement de l'Armée de Flandres, que de demeurer à la Haye. Il faut qu'il y ait des affaires bien preſſantes. Nous verrons bien-

bien-tôt le Duc de Noailles Maréchal. Il le mérite bien ; il ſera beau au Roy d'avoir pour Capitaines de ſes Gardes du Corps quatre Maréchaux de France. De la façon dont le Roy a répondu à l'Envoyé de Florence, il croit la Princeſſe de Toſcane malheureuſe, & je croy auſſi qu'elle le ſera. On a mandé que la Ducheſſe de Savoye venoit d'accoucher d'un garçon ; ſon pere ne lui laiſſera que le Royaume de Chypre, à moins que le Roy n'ait de la généroſité pour ſon petit-neveu. Je ſçai le meilleur gré du monde au Roy du Rabaiſſement des coëffures, je ne pouvois plus ſouffrir les femmes, & quoique je n'aye plus affaire de leur beauté, je ne m'accommode point de leur deſagrément.

CLXXIX. LETTRE.

De la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin, au Comte de Buſſy.

A Vienne, ce 10. May 1691.

JE ſuis obligée, Monſieur, de vous importuner par celle-cy, & de vous demander une grace ponr l'honneur de votre Maiſon, car des trois garçons que j'ay de votre Couſin Monſieur le Comte de Rabutin, je voudrois faire entrer l'aîné dans les Chanoines de Cologne, & faire le cadet Chevalier de Malte. Je vous prie de m'envoyer les preuves néceſſaires. Je me fais un plaiſir particulier d'établir en ce païs-cy une ſi illuſtre Maiſon. J'eſpere, Monſieur, que vous y contribuerez en m'envoyant ce que je vous demande, & de le mettre entre les mains de l'Ambaſſadeur de Veniſe qui eſt en France; il me le fera tenir ſûrement. J'ay trouvé & au-delà toutes les preuves néceſſaires dans le livre de votre généalogie que vous m'avez envoyé. Il ne me faut que les copies colla-

tionnées des Contrats. Je vous demande pardon, mon cher Couſin, d'avoir été ſi long-tems ſans vous écrire; mais vous ſçavez qu'en l'état où ſont les choſes on ne ſçauroit faire autrement. Monſieur de Rabutin & moi ne manquerions pas, ſi nous pouvions, de vous rendre nos devoirs, en entretenant une correſpondance auſſi agréable que la vôtre.

CLXXX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Ducheſſe de Holſtein, Comteſſe de Rabutin.

A Chaſeu, ce 28. Juin 1691.

JE viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, touchant le deſſein que vous avez de faire l'aîné de Meſſieurs vos enfans Chanoine de Cologne, & le dernier Chevalier de Malte. Je commence par vous rendre mille graces, Madame, du ſoin que vous voulez prendre d'illuſtrer en Allemagne une bonne & ancienne Maiſon de France, que vous avez encore fort honorée par votre alliance. Aprés

cela je vous diray, Madame, que je viens de demander à mes Cousines de Rabutin les preuves & les titres qui vous sont nécessaires, car comme ces choses-là sont dans leur branche, je ne les ai pas, & je seray même bien-aise que cette occasion me les fasse avoir pour les inférer dans ma généalogie. Aussitôt que j'auray mis ces titres en ordre je vous les envoyeray, Madame, par la voye de Monsieur l'Ambassadeur de Venise. Et en attendant que Dieu ait fait nos Maîtres bons amis, & que par là nous ayons occasion de recommencer notre commerce, je vous assûrerai, Madame, que de tous ceux qui ont l'honneur de vous appartenir, il n'y en a point qui ait plus de respect, plus d'estime, & si je l'ose dire, plus de tendresse que moi pour vous.

CLXXXI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 29. Juin 1691.

BAudot Lieutenant Colonel des Dragons de Grammont avec trois cens Dragons a défait deux mille cinq cens hommes de pied qui ſe vouloient jettet dans Coni. Le Régiment de Saluces en étoit, & le reſte milices. Cinq cens ont été tuez, la nuit a ſauvé le reſte. Le Gouverneur de Coni ſe vouloit rendre. Un Colonel des Barbets s'eſt chargé de défendre la Place qui a des Baſtions. Il marche quatre mille hommes en Catalogne, & les Galeres de France doivent aller ſur les Côtes. Le Chevalier de Biſſy achete le Régiment du Terrail qui quitte le ſervice. Le Duc de la Force a été du dernier voyage de Marly. Le Roy eſt fort content de lui, & lui a fait rendre tout ſon bien. Monſieur de Catinat obſerve Monſieur de Savoye, pendant que Bulonde & Feuquieres font le Siege de Coni; on a déja pris les Faux-

bourgs l'épée à la main. Monſieur de Tourville a mis à la voile avec ſoixante-onze Vaiſſeaux, depuis cent juſqu'à ſoixante pieces de canon. Il a ordre de croiſer aux Sorlingues ſans entrer dans la Manche. Les Ennemis ont dix ou douze Vaiſſeaux de plus, & ſont à l'Iſle de Wiſt, mais ils ſont mal armez, & nous ne les craignons point. Le Prince d'Orange eſt campé à Gembloux avec ſoixante-dix mille hommes. Monſieur de Luxembourg eſt à la Hayne Saint Paul avec ſoixante mille hommes. On dit que les deux Généraux veulent ſe ſaiſir du poſte de Piéton. Monſieur de Vivans Maréchal de Camp eſt mort ſubitement; il avoit reçû une bale dans la tête à Fleurus, cette balle qu'on n'avoit pû trouver eſt tombée dans ſa cervelle. On a commencé à bombarder Montmélian. La 24. Juin Monſieur de Bulonde fit emporter l'épée à la main la Contreſcarpe de Coni. Le Marquis de Broüilly y a été tué. Il y a deux mille Barbets dans la Place qui font des ſorties l'épée à la main, parce qu'ils n'ont plus de poudre. Monſieur de Saint Ruth eſt allé aſſiéger Kork avec vingt-mille Irlandois. Le Roy donna hier une fête à Trianon au Roy & à la Reine d'Angleterre.

CLXXXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 2. Juillet 1691.

LEs actions ſurprenantes à la guerre d'ordinaire ne coûtent gueres, pour que trois cens hommes en battent deux mille cinq cens ; il faut que ceux-ci fuyent & ne rendent aucun combat. La défaite de ceux qui ſe vouloient jetter dans Coni hâtera la reddition de cette Place. Je ſuis bien-aiſe qu'on donne moyen au Duc de Noailles de faire parler de luy. Le Duc de la Force a pris le bon party pour ſe ſauver en ce monde & en l'autre. Je ne fais pas grand cas de la diverſion d'Irlande, & le Prince d'Orange me paroît ſur cela dans les mêmes ſentimens que moi. Je ne penſe pas que Tourville fuye le combat. Piéton n'eſt pas loin de Senef où ces deux Généraux étoient Subalternes il y a prés de vingt ans; ils pourroient bien renouveller cette action. Quand le Piedmont ſeroit un païs abandonné, & que Monſieur de Sa-

voye n'auroit pas un homme en campagne, nous ne ferions pas plus d'entrepriſes que nous en faiſons. Le Colonel des Barbets qui eſt dans Coni me paroît un homme ferme & bien réſolu à ſe défendre. Je croy qu'il donnera de la peine à Bulonde & à Feuquieres.

CLXXXIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 18. Juillet 1691.

IL y a huit jours qu'il y eut une grande fête à Trianon. La Reine d'Angleterre y amena dix Dames Angloiſes, & les Princeſſes y menerent quarante Dames Françoiſes. Bulonde a levé le Siége de Coni un peu bruſquement, & a abandonné ſes bleſſez & ſes munitions. Il a rencontré à une lieuë du camp Saint Silveſtre qui lui menoit un ſecours de quatre mille hommes. Les Aſſiégez avoient fait la veille trois ſorties l'épée à la main en plein jour. Le Duc de Savoye avec le ſecours d'Allemagne, n'aura pas plus de vingt mille hommes. La campagne ne

commence en Hongrie qu'au mois de Juillet ; le Grand-Viſir ne paroît pas encore, mais le bruit de ſa mort s'eſt évanoüi ; il eſt certain qu'il a fait des choſes bien hardies, il a dépoſé le Kam des Tartares, & a retranché la paye des Janiſſaires. Monſieur de Boufflers avec un gros détachement de l'Armée de Lorges va brûler le païs de Juilliers. La Princeſſe d'Orange veut obliger le Prince de Danemark à ſortir du Royaume, ou à ſe mettre à la Tour. La Flotte du Roy eſt à l'embouchure de la Manche ; celle des Ennemis a paſſé à la hauteur de Cherbourg, on ne ſçait où elle va. L'Evêque de Quebec qui eſt arrivé, a laiſſé le Canada prêt à mourir de faim, ils n'avoient plus de vivres que juſqu'au 15. Juillet. Monſieur de Louvois vient de mourir ſubitement. Caprara Général de l'Armée de l'Empire veut paſſer le Rhin à Manheim pour venir à Monſieur de Lorges.

CLXXXIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Termes.

A Creſcia, ce 29. Juillet 1691.

DIeu donne des talens aux grands Rois qu'il ne donne point aux particuliers. Quand j'ay eu un grand Procés ſur les bras, j'ay été incapable de goûter aucun plaiſir; je penſe auſſi que le Roy qui plaide contre l'Europe & qui eſt naturel, a le cœur comme un autre homme. Mais parce qu'il eſt obligé à des dehors politiques à quoi nous ne ſommes pas ſujets, il eſt accoutumé à paroître dans des fêtes dont il n'eſt point touché. L'affaire de Coni me paroît fâcheuſe pour Bulonde; cependant il faut ſçavoir à fond une action de guerre avant que d'en décider. Si le Duc de Savoye avoit vingt mille hommes cette campagne, cela pourroit bien arrêter nos progrés; mais Monſieur de Catinat ne peut-il empêcher le paſſage aux Allemans? il ſera difficile, à mon avis, que les Armées de Flandres ſe ſéparent ſans coup férir.

Je ſuis aſſuré qu'il ne tiendra pas à Monſieur de Luxembourg. L'alternative que la Princeſſe d'Orange donne au Prince de Dannemark eſt extraordinaire. Pour moi je n'aurois pas été embaraſſé à choiſir, ſi on m'avoit propoſé de ſortir de la Cour ou d'entrer à la Baſtille. Je ne me ſoucie gueres de la miſere de Canada; pourvû que la vieille France ſoit toujours heureuſe, nous nous devons conſoler des malheurs de la nouvelle. Il ne paroîtra pas aux affaires du Roy que Monſieur de Louvois ſoit mort, Sa Majeſté en aura plus de fatigue.

CLXXXV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Aouſt 1691.

MOnſieur de Catinat eſt toujours occupé à Poirin, il a préſentement plus de trente mille hommes. Le Marquis de Vins a forcé les paſſages, & il eſt entré en Piedmont par le Col de Tende avec cinq mille hommes. L'Electeur de Saxe a paſſé le Rhin avec vingt mille

hommes ; il fait faire des Fortifications à Frankendal. Il a mandé à Caprara, que s'il ne paſſoit auſſi le Rhin, il s'en plaindroit à l'Empereur. Le Maréchal de Lorges eſt campé à Offembach. Il a une éreſipele aux deux jambes. Le Prince d'Orange eſt toujours à Gerpines ; le Comte de Tilly l'a joint avec douze mille hommes. Le Duc de Luxembourg eſt toujours à Fleurus, & a été joint par Monſieur de Bouflers, & par Monſieur de Villars avec dix mille hommes. Les deux Armées ſont à une lieuë l'une de l'autre. Le Prince d'Orange a envoyé ſon gros bagage à Namur, & Monſieur de Luxembourg le ſien du côté de Marienbourg. Jeannin eſt mort, ſa petite fille a, dit-on, quatre cens mille écus de bien. Le Comte d'Etrées bombarde Barcelone, & a brûlé le Palais du Viceroy & trois cens maiſons. Il a eſſuyé ſix cens coups de Canon & n'a eû que trois Matelots de tuez ; il va à Alicante. Le Prince de Badę écrit de Bude à l'Empereur, qu'ayant appris que le Grand-Viſir a paſſé la Save avec cent mille hommes, il ſe voit obligé de changer tous les projets de la campagne, & a raſſembler ſes Troupes pour donner une Bataille. Il

prétend avoir ſoixante mille hommes. Vingt mille Anglois ont attaqué vingt-cinq mille Irlandois retranchez, & aprés deux heures de combat opiniâtré, les ont forcez & défaits à platte couture. On croit Saint Ruth & Tirconel morts. La bataille s'eſt donnée à Acrim entre Atlone & Galoüay. Les Flotes ſont preſque en préſence ; mais les Ennemis ont quatre-vingt quatorze Navires. Caprara ne pouvant s'accorder avec Monſieur de Saxe eſt allé à Vienne. Le Prince d'Orange a failli d'être tué dans une embuſcade. Son Capitaine des Gardes l'a été ; on croit que c'eſt l'Etang fameux Huguenot. La vieille Ducheſſe de Schomberg eſt morte à quatre-vingt ans. Monſieur de la Rocheguyon en hérite de quinze mille livres de rente.

CLXXXVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Colligny, ce 10. Aouſt 1691.

MOnſieur de Catinat avec trente mille hommes empêchera Monſieur de Savoye de profiter du ſecours des Allemands. Je ne croy pas qu'il ſe paſſe d'action en ce païs-là cette campagne. J'ay reçû des nouvelles du Marquis de Buſſy qui eſt dans l'Armée d'Allemagne. Il m'écrit d'Offemback, que tous les Allemans ont paſſé le Rhin, avec l'Electeur de Saxe & Caprara. Ils ont quarante mille hommes, & nous en aurons bientôt autant par dix Bataillons qu'on a tirez des garniſons. Je croirois un combat en ce païs-là plûtôt qu'en Flandres. Le Prince d'Orange ne hazardera pas ſa fortune dans la perte d'une bataille. Je regrette fort Jeannin, il étoit mon voiſin & mon amy particulier. Sa petite-fille ſera un des plus grands partis de France. Je ſuis ravi des bons ſuccés du Comte d'Etrées; ſon pere eſt mon ami

& mon allié. Le Bombardement de Barcelone ne ſera tort qu'aux particuliers. Cela me paroît coûter beaucoup & ne mener à rien. Ce Grand-Viſir fait bien du bruit. Monſieur de Bade eſt dans un poſte à montrer ſa capacité. La bataille gagnée par les Anglois en Irlande, eſt une grande affaire pour le Prince d'Orange, la diverſion de ce païs-là lui occupoit un grand Corps de Troupes qui le ſerviront bien ailleurs. Il eſt bien-heureux, le péril qu'il vient d'échaper eſt encore une faveur de la fortune glorieuſe pour lui. Si la diviſion ſe met entre les Généraux d'Allemagne, le Maréchal de Lorges en profitera.

CLXXXVII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 15. Aouſt 1691.

LE Roy ſe leve tous les jours à ſept heures, & travaille plus de huit heures par jour. Il ne s'en porte que mieux. Le Prince d'Orange eſt campé à Anſe ſur Heuſe, & Monſieur de Luxem-

bourg à Gracerieux. Ils ſe ſont un peu éloignez. Le Chevalier de Teſſé & Sarsfield ont déja raſſemblé quatorze mille Irlandois. Tirconel a demandé ſon congé & revient en France. Les Flottes ſe reſpectent mutuellement. Le Comte d'Etrées a bombardé & totalement brûlé Alicante. L'Amiral Papachin avec dix-ſept Navires s'eſt préſenté ; le Comte avec ſix Vaiſſeaux a fait ferme par deux fois ſans que Papachin ait oſé l'attaquer, & enfin eſt revenu à Toulon avec ſes Galeres & ſes Galiotes. L'action eſt de tête & de cœur. On croit une bataille en Piedmont. Monſieur de Savoye ſoutenu de Caraffa, de Palfi, & du Prince de Comercy qui lui ont amené dix-huit mille Allemans, tient la campagne, & eſt auſſi fort que Monſieur de Catinat. Le Grand-Seigneur Soliman eſt mort; Achmet ſon frere cadet lui a ſuccedé. Il a dit dabord, qu'il ne ſeroit pas aſſez cruel pour faire étrangler, qu'il feroit ſeulement crever les yeux, & couper les poings aux rebelles. Le Grand-Viſir eſt toujours le maître, il a été obligé de quitter l'Armée pour aller à Andrinople. Le Marquis de la Chaſtre a eu un coup de mouſquet à la jambe en Alle-

magne. Notre Armée eſt à Brouxal, & celle de Saxe eſt à Heidelberg. Monſieur de Fieubet Conſeiller d'Etat ſe retire aux Camaldules. Il garde ſa Charge du Conſeil, ſans pourtant avoir envie de s'en ſervir.

CLXXXVIII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Termes.

A Colligny, ce 28. Aouſt 1691.

TAnt qu'il plaira à Dieu de conſerver au Roy la ſanté qu'il a, il a beau perdre des Miniſtres, ſes affaires n'en iront pas plus mal. Il a un Séminaire d'habiles gens qu'il fait & qu'il conduit, avec leſquels il a bien-tôt reparé ſes pertes. Le debris de l'Armée d'Irlande, n'ayant ni armes ni munitions de guerre, & Tirconel revenant en France, je tiens ce Royaume perdu pour le Roy d'Angleterre, comme les deux autres. L'année paſſée en ce temscy, il s'étoit déja donné trois batailles, il ne s'eſt encore rien fait cette campagne. Les Spectateurs, qui ſont cruels,

comme vous ſcavez, s'ennuyent de voir la ſcene ſi tranquille, & ne ſont pourtant pas contens de l'affaire de Coni. Comment les contenter ? Le Comte d'Etrées a de beaux commencemens. Il eſt de bonne race. Le radouciſſement du Grand-Seigneur eſt fort plaiſant, cela fait voir le génie de la nation. La retraite de Fleubet m'a ſurpris, elle eſt pourtant d'un homme de bon ſens, qui connoît bien le néant des choſes du monde.

CLXXXIX. LETTRE.

De L'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 22. Aouſt 1691.

ON ne doute plus que nos Evêques n'ayent bientôt des Bulles. Le Roy a fait dire à ceux qui ont été nommez d'envoyer leur argent à Rome. L'Electeur de Baviere eſt arrivé à Turin & prétend batailler : Monſieur de Catinat s'y prépare auſſi ; on lui envoye une partie de l'Armée de Catalogne. On dit que le Prince d'Orange ſera à Londres dans quinze jours, & laiſſera l'Armée à Val-

deck qui ſe tiendra clos & couvert. Monſieur Courtin & Monſieur de Saint-Romain aprés trente ans de ſocieté ſe ſéparent & font ménage à part. La Flotte du Roy eſt à la rade de Breſt, & y fait de l'eau. Raimondi Major des Vaiſſeaux eſt venu prendre les ordres du Roy. Le Prince d'Epinoy épouſe Mademoiſelle de Commercy. Monſieur de Pontchartrain a dans ſes papiers pour cent millions d'affaires extraordinaires ſans charger le peuple. Ce ſont les fonds de 1692. & de 1693. On fit Lundy aux Invalides le ſervice de Monſieur de Louvois. Les Moſcovites ont fait la Paix avec les Turcs qui leur cedént Caminieck & toute la Podolie. Ils feront la guerre au Roy de Pologne, & laiſſeront en paix les Tartares qui doivent mettre cent mille hommes ſur pied pour envoyer en Hongrie. Le Duc de Vendôme ſe porte mieux que ſon opération.

CXC. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Buſſy, ce 1. Septembre 1691.

JE ne doute pas d'un combat en Piedmont, & j'eſpere que nous le gagnerons, car je compte fort ſur la bonté des troupes, & ſur la capacité du Général. Je voudrois déja que le Prince d'Orange fût party. Je croy que Valdeck nous accommoderoit mieux. Je croyois que ce ne ſeroit que la mort de Saint-Romain qui le ſepareroit d'avec ſon amy; on voit par là que rien n'eſt durable icy bas. Monſieur d'Epinoy a fait une belle & grande alliance; rien n'y manque, car la Princeſſe eſt fort aimable. Il eſt beau à Monſieur de Pontchartrain de trouver de ſi grandes ſommes à ſon Maître ſans fouler le peuple. Je croy que les Confederez auront de la peine à payer leurs Troupes en 1693. Il eſt à propos que les Tartares entrent en Hongrie, pour nous remplacer la perte de la bataille des Turcs. C'eſt une eſpece

de deſavantage au Prince d'Orange de n'avoir rien fait cette campagne. Il y a des conjonctures où c'eſt perdre que de ne pas gagner.

CXCI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Dalet ſa fille.

A Fontainebleau, ce 26. Septembre 1691.

J'Arrivay hier icy, ma chere Enfant, & j'appris en arrivant que Monſieur de Luxembourg avoit battu l'arriére-garde du Prince d'Orange. On ne ſçait point encore le détail de cette action. Je ſuis allé au Louvre ce matin ſur les onze heures; le Roy étoit au Conſeil, il en eſt ſorty à midy. Je l'ay ſalué un genou en terre. Il m'a dit avec un air riant: Vous vous portez bien, Buſſy, car vous avez bon viſage? En état, Sire, lui ai-je répondu, de ſervir votre Majeſté. Au ſortir de-là toute la Cour m'eſt venuë embraſſer & me régaler ſur ma bonne ſanté & ſur ma jeuneſſe. Roſe Secretaire du Cabinet a couru à moi en me diſant, qu'il avoit été ſur le point de ne le pas faire,

de peur que je ne crûſſe que c'étoit la bonne reception que le Roy m'avoit faite qui l'obligeoit de me venir faire ſa cour. Je voulois de là aller ſaluer le Roy d'Angleterre, ſi le Roy ne fût allé chez lui pour prendre la Reine, & la mener à la Meſſe. Sa Majeſté lui a donné la main, le Roy d'Angleterre marchoit à la droite de la Reine. N'admire-tu pas la politeſſe de notre Maître ?

Monſieur de la Feüillade eſt mort ſubitement. Beaucoup de gens d'importance demandent le Régiment des Gardes.

Du 27. Septembre 1691.

Je viens du lever du Roy d'Angleterre, Lauſun lui a dit mon nom. Il m'a dit qu'il m'auroit bien reconnu. Il m'a fort parlé en public de notre guerre de 1655. & aprés cela il m'a tiré à part pour me dire, qu'il avoit été bien-aiſe de mon rappel à la Cour. Je lui en ay rendu mille graces, il eſt revenu avec tout le monde, & m'a dit qu'il alloit à la chaſſe; qu'il ne me convioit pas d'être de la partie, parcequ'il ſe ſouvenoit bien que je ne l'aimois pas. L'aprés-dîner je ſuis retourné chez lui. Il m'a parlé fort long-tems

de ſes affaires & de la religion du Prince d'Orange, diſant, qu'il n'en avoit aucune, de celle de la Princeſſe d'Orange ſa fille, qui n'en a guéres plus : Elle veut, dit il, accommoder les differentes ſectes qui ſont en Angleterre.

CXCII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Dalet ſa fille.

A Fontainebleau, ce 2. Octobre 1691.

JE dînai hier chez Monſieur le Grand qui m'en avoit fort convié. Tout ce qu'il y avoit de gens à table m'ont fait grande fête. Madame d'Armagnac, Monſieur de Monaco, Lauſun, la Ducheſſe de Foix, le Marquis de Montrevel, Sainte-Maure, Genlis. Au ſortir de table j'ay été au dîner du Roy. De-là je ſuis monté dans le caroſſe du Marquis de la Rongere : nous avons ſuivi le Roy & toute la Cour à la chaſſe du ſanglier dans les toiles ; c'étoit à qui me prêteroit un cheval ; quand nous avons été arrivez au rendez-vous, j'en ai pris un de la Rongere, & aprés deux heures de

chaſſe, pendant leſquelles on a tué quatre ſangliers dans les toiles, toute la Cour eſt revenuë au Château. L'action de Monſieur de Luxembourg à Leuſe lui fait bien de l'honneur. Le Prince d'Orange ayant paru avoir pendant toute la campagne un air de ſuperiorité ſur lui, il étoit de conſéquence de redonner aux armes du Roy cette réputation ſi néceſſaire à la guerre ; cependant cette action coûte un grand nombre de braves Officiers. Les Ennemis aſſiégent Carmagnole. Voilà la ſuite de la levée du Siége de Coni.

CXCIII. LETTRE.

De la Comteſſe de Dalet au Comte de Buſſy.

A Chaſeu, ce 12. Octobre 1691.

LA bonne réception que le Roy vous a faite, Monſieur, m'a donné une extrême joye ; quand ce ne ſeroit pas un bon ſigne pour le ſolide, c'eſt toujours un agrément qui fait honneur, & puis, comme vous ſçavez, j'aime le Roy, & j'aime qu'il ſe faſſe aimer. Je ne ſuis pas ſur-

ſurpriſe du bon acceuil des Courtiſans aprés celuy du Maître. *Si me mires, me miram.*

Je ſuis ſi aiſe que nous ayons battu le Prince d'Orange, que je ne puis regretter ce qui nous en coûte. Je hay ce Prince depuis que je me ſuis réjoüie de ſa mort, l'amour propre ne veut être duppe de rien. Si tous les honneurs qu'un Roy refugié peut recevoir d'un Roy qui lui donne azile, pouvoient conſoler de la perte de trois Royaumes, le Roy d'Angleterre devroit être content; mais un Roy qui veut bien les perdre pour la Foi, ne fait pas grand cas de la gloire de ce monde. Ainſi je croy que Sa Majeſté Britanique ſe trouve heureuſe par rapport à ſa ſoumiſſion aux ordres de la Providence, ſans cela il ſeroit au deſeſpoir. Il ne peut y avoir de milieu à ſon état. Combien de gens vont être enragez, quand le Roy donnera le Régiment des Gardes, pour un ſeul qui ſera ravi? J'admire les Martyrs de l'ambition depuis le Chriſtianiſme; car je pardonne à Céſar, par exemple, d'avoir voulu, de particulier qu'il étoit, devenir Maître du monde, ne connoiſſant que celui-ci; & je ſens bien que ſi j'avois été

Payenne, je n'aurois reconnu d'autre Divinité que la gloire.

CXCIV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à la Comteſſe de Dalet ſa fille.

A Fontainebleau, ce 16. Octobre 1691.

MOnſieur de Harlay m'eſt venu voir aujourd'huy ſur les cinq heures du ſoir, pour me dire que Monſieur de Pontchartrain me faiſoit chercher par tout, & que n'ayant point appris où je logeois, il lui avoit envoyé dire qu'il avoit à me parler de la part du Roy. Nous ſommes allez auſſi-tôt, Monſieur de Harlay & moi chez le Miniſtre. Il m'a dit: J'ay ordre du Roy, Monſieur, de vous faire expédier le Brevet d'une Penſion de quatre mille livres. Allez en rémercier Sa Majeſté. J'ay été au Louvre, & j'ay dit au Roy: Je ſuis tranſporté de joye, Sire, de la grace que je viens de recevoir de Votre Majeſté, & j'en ai la plus vive reconnoiſſance qu'on puiſſe jamais avoir pour ſon Maître. Le Roy m'a dit: Je n'ai pas voulu vous le dire moi-

même ce matin, parce que j'ay crû que c'étoit trop peu de choſe pour vous. Ah! Sire, lui ai-je répondu en me jettant à ſes génoux, vos manieres ſont encore plus obligeantes que vos bienfaits Il m'a dit, en me faiſant relever : Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez content.

Le Gouvernement de Champagne vient d'être donné à Monſieur de Soubiſe, & celui de Berry qu'il avoit, à Monſieur Daubigny, frere de Madame de Maintenon. Le Gouvernement d'Ypres qu'avoit la Trouſſe, & vacant par ſa mort, a été donné à Monſieur de Teſſé. Il arriva ici il y a quatre ou cinq jours une choſe qui ſurprit tout le monde. Le Prince de Courtenay & la Vauguyon, tirerent l'épée dans le Veſtibule qui eſt entre la Chapelle de Freminet, & l'appartement du Roy d'Angleterre. Les témoins ont dit que Lavauguyon étoit l'Agreſſeur. Auſſi-tôt qu'on les a eû ſéparez, celui-ci a couru à l'appartement du Roy, & s'eſt jetté à ſes pieds en lui diſant, qu'il lui apportoit ſa tête, aprés ce qu'il venoit de faire. Le Roy lui a dit de ſe retirer chez lui, & que le Grand-Prevoſt lui rendroit compte de la choſe. Sa Majeſté a envoyé faire le même com-

mandement au Prince de Courtenay. C'eſt un crime capital que de tirer l'épée dans le Louvre ; cependant comme ſur le champ Lavauguyon eſt allé trouver le Roy, on croit qu'il lui fera grace ; car pour Monſieur de Courtenay, on ne ſe laiſſe point tuer en aucun lieu du monde faute de mettre l'épée à la main. J'étois hier au dîné du Roy à côté de ſa chaiſe, prés de Termes, lequel me parlant du combat de Sebaſtien de Rabutin, bâtard de notre Maiſon, contre un loup-cervier qui étoit dans la Foreſt de Milly, le Roy qui nous entendoit un peu, me demanda ce que c'étoit ; je lui contai cette avanture, & j'ajoutay qu'Henry II. l'avoit fait peindre dans la ſalle des Suiſſes de Fontainebleau ſur la porte qui va à la petite Chapelle.

CXCV. LETTRE.

De la Comteſſe de Dalet au Comte de Buſſy.

A Chaſeu, ce 30. Octobre 1691.

J'Etois ſi enyvrée de joye en liſant votre Lettre, Monſieur, que je danſois en l'achevant. J'ai bû à la ſanté du Roy, j'y ai fait boire tout ce qui s'eſt trouvé ici. Je riois du bienfait, je pleurois de reconnoiſſance ; enfin j'ay éprouvé que l'excés de la joie avoit aſſez l'air de la folie, & je comprends bien qu'elle peut faire perdre la raiſon, & quelquefois la vie. Il y en a des exemples, & je crois que j'en ſerois un, ſi vous deveniez jamais Roy de quelque Royaume électif ; à moins que de cela, je veux vivre pour ne vous point quitter. C'eſt tout ce que pourroit faire une Couronne, de vous conſoler de moi ; vos bontez pour moi m'en aſſurent, & je croi auſſi que vous êtes bien content de mon cœur. Il ne m'eſt pas poſſible de faire une ſeule réflexion ſur toutes les nouvelles que vous me mandez. Je vous dirai ſeulement,

ſur celles qui vous regardent, que vous devez être bien content d'éprouver aujourd'hui que Dieu récompenſe toujours un cœur confiant & réſigné.

CXCVI. LETTRE.

De Monſieur de la Bruyere Auteur des Caractéres ſur les mœurs du Siécle, au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 9. Décembre 1691.

SI vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, Monſieur, vous auriez plutôt mon remerciement. Je vous le dis ſans compliment, la maniere dont vous venez de m'obliger m'engage pour toute ma vie à la plus vive reconnoiſſance dont je puiſſe être capable. Vous aurez bien de la peine à me fermer la bouche; je ne puis me taire ſur cette circonſtance qui me dédommage de n'avoir pas été reçû dans un corps à qui vous faites tant d'honneur. Les Alteſſes à qui je ſuis, ſeront informées de tout ce que vous avez fait pour moi, Monſieur. Les ſept voix qui ont été pour moi, je ne les

ai pas mendiées, elles ſont gratuites; mais il y a quelque choſe à la vôtre qui me flate plus ſenſiblement que les autres. Je vous envoye, Monſieur, un de mes livres des Caracteres fort augmenté, & je ſuis avec toute ſorte de reſpect & de gratitude, &c.

CXCVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur de la Bruyere.

A Chaſeu, ce 16. Décembre 1691.

QUand je vous ai voulu faire plaiſir ſans me faire de fête, Monſieur, ce n'eſt pas que j'euſſe honte de vous ſervir, mais c'eſt qu'il m'a paru qu'un ſervice annoncé avant qu'il ſoit rendu a perdu ſon mérite. Les voix que vous avez eûës n'ont regardé que vous; vous avez un mérite qui pourroit ſe paſſer dela protection des Alteſſes, & la protection de ces Alteſſes pourroit bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable. Jugez combien vous auriez paru avec elles & avec vous-même, ſi vous les aviez employez. Pour

moi je vous trouve digne de l'eſtime de tout le monde, & c'eſt auſſi ſur ce pied-là, que je ſuis votre ami ſincere, & votre, &c.

CXCVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 26. Décembre 1691.

LE Roi reçut hier la nouvelle de la priſe de Montmélian. Une de nos bombes étant tombée dans une mine que les Ennemis avoient faite ſur le haut d'un baſtion, le fit ſauter de plus de quinze toiſes de large; les Grenadiers monterent à l'aſſaut, & s'y logerent, & auſſi-tôt les Aſſiégez battirent la chamade, & capitulerent le 21. Monſieur de Catinat leur a accordé une Capitulation fort honorable, comme à de braves gens qui ſe ſont bien & long-tems défendus. Meſſieurs de Baviere & de Savoye marchoient au ſecours avec vingt mille hommes. Le Marquis de Braq Colonel de la Sarre a été tué devant cette Place. Le Vaiſſeau du Roy dont on étoit en peine

eſt arrivé à la Rochelle avec neuf cens Irlandois. Le Roy a donné vingt mille livres de penſion à Monſieur de Pomponne, & vingt mille à Monſieur de Barbeſieux. Madame de Veruë a failli mourir de la petite-verolle. Le Roy d'Angleterre eſt allé à Breſt. Monſieur de Baviere eſt Gouverneur Général des Païs-Bas pour le Roy d'Eſpagne. La Paix de l'Empereur avec les Turcs eſt tout à fait rompuë. On fortifie Grenoble. Madame de la Vauguyon, autrefois Saint-Megrin eſt morte.

CXCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 30. Décembre 1691.

LE Roy étoit ſur le point de manquer Montmélian, ſi la fortune ne s'en fût mêlée. Ce n'eſt pas que Monſieur de Catinat n'eût pû fort bien battre encore Monſieur de Savoye. J'approuve fort qu'on donne d'honorables Capitulations aux Gouverneurs qui ont bien défendu leurs Places. Il faut honorer la

vertu par tout où on la trouve. Je ſuis fort aiſe de la grace que le Roy vient de faire à Monſieur de Pomponne, je lui ai de grandes obligations, il doit être content du bienfait ; il n'y a que les penſions des Princes du Sang plus fortes que celle-là. La réſurrection de Madame de Verruë m'eſt à peu prés auſſi indifferente que ſa mort, & celle de Madame de Saint-Megrin. Monſieur de Baviere ira apparemment l'année prochaine défendre ſon nouveau Gouvernement.

CC. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Chaſeu, ce 8. Janvier 1692.

JE vous réveille aujourd'hui, Mademoiſelle. La bonne année me fournit une raiſon de vous écrire, car j'aurois attendu ſans cela de vos nouvelles, & de celles du monde, ne ſçachant que dire d'un endroit où vous ne connoiſſez perſonne, & où il n'arrive rien qui donne de la curioſité. Ce n'eſt pas le tems de faire la Deſcription de la campagne,

toute belle qu'elle eſt ici, les glaces & la neige la rendent pareille aux endroits les plus ſauvages. Je vous parlerai au Printems de nos prairies, de nos rivières, de nos oiſeaux, de notre belle ſituation, & je vous dirai aujourd'hui que je trouve encore plus de plaiſir dans ma ſolitude avec ma famille, & ſouvent bonne compagnie, que dans les petites Villes où il faut vivre avec des animaux qui reſſemblent à des hommes, & avec qui on ſe divertit moins qu'avec les ſinges & les Perroquets. Je vous envoye une Epître en vers, faite ſur le mariage de Mademoiſelle *** avec Monſieur *** le coin du feu eſt tout propre à lire ces ſortes de Pieces. Adieu, Mademoiſelle, je vous ſouhaite tous les bonheurs que je voulois vous ſouhaiter en commençant ma Lettre, l'endroit n'y donne pas le prix.

EPITRE
A MADEMOISELLE *** SUR SON MARIAGE.

QUoyque vous m'aiez fait une infidelité,
Et que mon amour en gemiſſe,
Quand votre Epoux s'eſt preſenté,
Je l'ay trouvé ſi jeune & ſi plein de ſanté,
Que je ne ſçaurois plus ſans vous faire injuſtice,
Vous blâmer de m'avoir quitté.

A voir ſon teint, ſa taille, & ſon air prolifique
Vous n'avez rien à ſouhaitter,
Ou vous êtes une pratique
Bien difficile à contenter.

Qui l'eût dit ? Que Julie autrefois ſi honteuſe,
Eût ſçeu ſi finement pourvoir à ſon plaiſir,
Que la meilleure connoiſſeuſe
Auroit eu peine à mieux choiſir.

On dit même, & j'en veux croire la voix commune,
Que vous avez chez vous une petite Cour,
Et que vous n'avez pas negligé la fortune,
Dans le choix qu'a fait votre amour.

Vous vous ſçaurez bon gré d'avoir été ſi ſage;
La jeuneſſe & le bien dans le cours du ménage,
C'eſt ce qui fait en mariage
Les bonnes nuits & les beaux jours.

Puiſſiez vous déſormais, aveugle pour tout autre,
N'aimer que ce digne rival,
Et dans les doux plaiſirs de l'amour conjugal,
Uſer ſa jeuneſſe & la vôtre.

CCI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 5. Janvier 1692.

MOnſieur de Chanley eſt allé trouver Monſieur de Savoye de la part du Roy; on ſçaura à ſon retour ſi on démolira Montmélian. On a fait Caſtanaga Viceroy du Mexique en lui ôtant le Gouvernement des Païs-Bas. Le Parlement d'Angleterre a accordé quarante millions au Prince d'Orange. C'eſt un tiers moins que l'année paſſée. Il a paſſé en Flandres plus de vingt mille

Anglois. Le Roy de Dannemarck a mandé au Prince d'Orange, qu'il rappelleroit ſes Troupes, s'il prétendoit les faire paſſer en Flandres. Ruvigny eſt grand Juge d'Irlande, & diſtribuera les terres aux Huguenots de France.

Monſieur de Vaudray qui eut vingt-ſept coups au Siége de Coni, a eu le Régiment de la Sarre. Mademoiſelle de la Chaiſe épouſe le Marquis de la Luſerne. Le Duc d'Hanovre a fait arrêter le Prince Maximilien ſon fils, qui le vouloit empoiſonner. Le Marquis d'Urfé a vendu la Lieutenance de Roy du Limozin quarante-huit mille livres. Monſieur le Duc de Chartres épouſe Mademoiſelle de Blois, & Monſieur du Maine Mademoiſelle de Charollois, ſeconde fille de Monſieur le Prince. Les Anglois auront trente-cinq mille hommes en Flandres, & les Hollandois quarante mille. Le Roy a augmenté les Compagnies de Cavallerie & d'Infanterie de dix hommes.

CCII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 9. Janvier 1691.

LA fortune du Roy & le mauvais état des affaires de Monſieur de Savoye, me font croire qu'il s'accommodera. Je ne penſe pas que Caſtanaga perde au change, il gagnera même du repos à ſon nouvel établiſſement. Je ſuis perſuadé que le Prince d'Orange eſt abſolu en Angleterre, & que s'il avoit eu beſoin de plus d'argent il ſe le ſeroit fait donner. Les Irlandois qui ſont en France trocquent des biens avec les François qui ſont en Irlande. Un Régiment eſt bien payé quand il coûte vingt-ſept bleſſures à une ſeule action. Vaudray eſt bien glorieux de l'avoir mérité par-là. Si Monſieur d'Hanovre a des preuves du parricide de ſon fils, il le fera étrangler pour ſon bien, comme Dom Carlos. Mademoiſelle de Blois ſera, je croi, fort heureuſe avec Monſieur de Chartres; c'eſt un joli Prince. Si les Enne-

mis ſont ſi forts en Flandres, Monſieur de Luxembourg aura des affaires ſur les bras, tant mieux pour ſa réputation.

CCIII. LETTRE.

De Mademoiſelle Dupré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 1. Février 1692.

JE ſuis bien glorieuſe, Monſieur, que vous ayez ſongé à moi : j'avois réſolu de pouſſer votre ſilencé à bout, j'y ai réuſſi ; & vous le rompez ſi agréablement pour moi, que j'oublie le paſſé. Je me ſuis mis à relire les anciens ; j'en ſuis à Ciceron, & je ſuis ravie de voir que cet amour de la patrie, & de la gloire que l'on veut nous faire croire qui animoit toutes leurs actions, n'étoit que le prétexte de la conſidération qu'ils vouloient s'acquerir dans la République, & dont ils cachoient l'ambition, la haine, l'amour, la débauche, & la paſſion de bâtir. Enfin que ce ſont ces mêmes hommes que l'on nous repréſente comme inſenſibles à tout, hors à la gloire. Mais je remarque en même-tems la foibleſſe

humaine dans la joïe que j'ai d'avoir découvert les Romains auſſi foibles que nous. Il faudroit auſſi vous dire de petites nouvelles, Monſieur, mes lectures & mes réflexions pourront vous ennuier, mais je ne ſçai rien de la guerre.

Pour répondre dignement à la belle Epitre en vers que vous m'avez envoïée, je vous en envoye une autre mêlée de proſe & de vers où vous verrez un portrait au naturel de la Princeſſe d'Orange, rempli de belles réflexions.

Réponſe à Madame ** ſur l'envoi du Portrait & de l'Eloge de la Princeſſe d'Orange.

IL n'y a rien de ſi ſpirituel que l'Eloge de Madame la Princeſſe d'Orange; elle n'a jamais été peinte avec tant de force & de graces; & ſi je pouvois oublier la derniere action de ſa vie, je la reconnoitrois avec plaiſir dans le portrait que vous m'avez envoyé.

Cette Princeſſe eſt fort aimable,
Elle eſt, ſi vous voulez, en tout incomparable,
Elle a de la bonté, de l'eſprit, du ſçavoir,

Et toutes les vertus enſemble;
Mais Dieu nous préſerve d'avoir
Une fille qui lui reſſemble.

Il faudroit prendre garde de trop prés à ce que l'on fait avec des enfans de pareil mérite ; & je ne connois point de pere qui en voulût de ſi habiles à ſucceder. On n'a pas eû, dites-vous, deſſein de pouſſer les choſes à l'extrémité où elles ſont : cette entrepriſe n'étoit ſeulement que l'effet d'un zéle qui ne prétendoit autre choſe que la conſervation de la Religion proteſtante.

A l'égard de l'intention,
Au jugement du ciel un Chrétien s'abandonne,
Mais ſouffrez que l'homme ſoupçonne
Un acte de religion,
Qui s'empare d'une Couronne.

Vous le ſçavez auſſi-bien que moi, il ne paroît pas toujours à la chair & au ſang que Dieu ſoit du party le plus juſte: mais quoique notre corruption puiſſe penſer de la conduite de la Providence,

Ces fameux & tristes revers,
Dont elle étonne l'univers,
Sont des jugemens équitables,
Qui par des coups encore plus justes qu'imprevûs
Paroissent icy bas pour punir les coupables,
Ou pour éprouver les élûs.

Comme nous mêmes nous ne pouvons sçavoir en cette vie, si nous sommes dignes d'amour, ou de haine; c'est une grande temerité de juger souverainement de la cause des afflictions & des prospéritez que Dieu nous envoye.

Tous les succés le plus heureux
De la justice de nos vœux
Sont une trompeuse assurance:
En vain le pécheur insensé
Impute à sa fausse innocence
La triste & funeste indulgence
De Dieu contre lui courroucé.
Si malgré ses decrets le superbe s'éleve,
Le plus grand châtiment dont il l'a menacé,
C'est qu'il permette qu'il acheve
Ce que son crime a commencé.

Je l'avouë ſi vous le voulez, nous parlons ici ſuivant nos maximes & nos paſſions : nous ne ſommes pas meilleurs que vous, il n'eſt peut-être que trop vrai ; mais nous ſommes plus heureux en cette rencontre en ce qu'il convient à nos interêts de proteger la bonne cauſe. Il n'eſt pas juſte que vous nous en croyiez, croyez en le Prince d'Orange lui-même parlant par ſes manifeſtes, & jugez de bonne foy ſi ce qu'il a écrit & juré ne condamne pas ce qu'il a fait.

Quelle bizarre impreſſion
Sur l'eſprit des humains fait la Religion ?
D'où leur vient cette erreur dont leur orgueïl ſe pique ?
Cette Religion leur fait tout hazarder,
Quand il s'agit de la garder,
Et preſqu'aucun ne la pratique.
Que pretendons nous ? & pourquoy
Si peu d'obéïſſance avec tant de foy ?
Pourquoy tant de froideur, ou pourquoy tant de zele ?
C'eſt que la foy de Dieu ne peut
Reiger de nos deſirs la pente criminelle,

Et qu'il eſt moins pénible à notre cœur rebelle
De quitter une fois toutes les choſes pour elle
Que d'en uſer comme elle veut.

Les Loix qui ſont faites pour régler les actions des hommes, ne ſont dans les mains du plus fort qu'une regle de plomb qui ſe plie & ſe courbe comme il lui plaît. De tous les Peuples de la terre, les Anglois ſont ceux qui ſe piquent d'être le plus inviolablement attachez à leur ſcrupuleuſe obſervation : cependant :

Eux qui font un crime à leurs Rois
De donner quelque atteinte au moindre de leurs droits,
Voiez ce qu'ils viennent de faire,
Aprés avoir chaſſé le juſte Succeſſeur
Du Trône que leurs loix ont fait héréditaire
Suivant ce pouvoir arbitraire
Dont eux-mêmes ont tant d'horreur.

Quand les conjonctures ſeront paſſées, & que le tems aura moderé la chaleur du party, les idées communes

des droits du ſang & de la nature reviendront infailliblement dans l'eſprit des peuples. Alors les jugemens ſeront bien differens de ceux qu'ils font aujourd'hui.

Ce n'eſt pas la premiere fois
Qu'un juſte repentir a rappellé leurs Rois
Errans dans les Cours étrangeres.
On peut tout eſperer des remords, & du temps:
Ne les voit-on pas gemiſſans
Aux pieds de leurs autels expirer tous les ans
Par un ordre public la faute de leurs Peres?

Mon deſſein n'eſt pas de leur faire un reproche ſi odieux, quand je rappelle ici la mémoire de cet attentat: c'eſt ſeulement pour rendre à la juſte douleur qu'ils en ont l'honneur qu'elle mérite, pour élever par un ſi grand exemple les eſpérances du Prince légitime, & ſoutenir la fidelité de ce qui lui reſte encore de bons ſujets.

Si l'homme criminel vient à ſe convertir,
Dieu qui l'a tiré de l'abime,
Loin de luy reprocher ſon crime,
En couronne le repentir.

CCIV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Février 1692.

LE Roy a donné à Monſieur de Bouflers le Régiment des Gardes. Le Pape a accordé la diſpenſe pour le mariage de Monſieur le Duc de Chartres avec Mademoiſelle de Blois.

Monſieur de Bouflers vend le Généralat des Dragons quatre cens mille livres à Monſieur le Comte de Teſſé, qui vend ſa Charge de Meſtre de Camp Général des Dragons, deux cens mille francs. Monſieur de Bouflers paye quatre-vingt-dix mille écus au Duc d'Aubuſſon, & il a un Brevet de retenuë de trois cens mille livres ſur ſa Charge de Colonel des Gardes Françoiſes. Le Roy part le 22. pour Villers-Cotterets, & le voyage ſera de huit jours. Le Duc de Richemont eſt ſorti de France. Le Prince de Courtenay & la Vauguyon ſont ſortis de la Baſtille avec ordre de garder priſon dans Paris. Le Roy a donné au

Comte de Mailly la Charge de Meſtre de Camp Général des Dragons. Il vend ſon Régiment des Vaiſſeaux ſoixante mille livres, & il a un Brevet de retenuë de cent mille livres. La Comteſſe de Mailly ſa femme eſt Dame d'atour de Madame de Chartres. Le Marquis de Villars le pere, eſt Chevalier d'honneur de Madame de Chartres; & Madame la Maréchale de Rochefort, Dame d'honneur. L'Abbé d'Etrées va Ambaſſadeur en Portugal. Le Prince de Courtenay a liberté entiere. La Vauguyon a ordre d'aller chez lui en Province. Le mariage de Monſieur de Chartres ſe fera le Lundy gras, & la veille les fiançailles. Le Roy aura en Flandres cent trente Bataillons, & trois cens Eſcadrons. Le Prince d'Orange a ôté à Milord Churchil * tous ſes Emplois. C'eſt le premier qui a trahi le Roy d'Angleterre. La flotte du Roy ſera de quatre-vingt huit Vaiſſeaux de ligne, & de trente Brûlots.

* C'eſt à preſent Milord Malborough.

CCV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 9. Février 1692.

VOilà une belle Charge donnée à Monſieur de Bouflers, il a bien ſervi le Roy, mais il eſt bien récompenſé. Je ſuis fort aiſe du mariage de Monſieur de Chartres pour le plaiſir que cela fait au Roy. Le voyage du Roy à Villers-Cotterets embaraſſera les Flamands. On ne perd rien en la perſonne du Duc de Richemont : il eſt bien jeune. Je ſuis fort ſurpris que le Prince de Courtenay ait été auſſi long-tems à la Baſtille que la Vauguyon, & je trouve qu'on a attendu bien tard à mettre de la difference à leur punition. Il y a autant de diſtance entre leur faute, qu'entre leur naiſſance. Le Comte du Mailly eſt un bon ſujet, à ce que j'ay oüi dire ; ce garçon-là, s'il vit, fera ſon chemin. L'Abbé d'Etrées eſt un jeune Ambaſſadeur, ſon oncle lui aura fait de bonnes leçons. Le Roy ne veut pas que Monſieur de

Luxembourg ſoit inferieur en Flandres. Voilà ce qui s'appelle des Armées cela. Le Prince d'Orange a fait fort bien de deſtituer Mylord Churchil ; il ne faut pas que l'utilité de la trahiſon, empêche de punir le traître.

CCVI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Mademoiſelle du Pré.

A Chaſeu, ce 5. Février 1692.

J'Apprends avec bien du plaiſir, Mademoiſelle, que vous vous occupez à lire les ouvrages des anciens ; cela vous donnera un grand goût pour toutes choſes, & ne diminuera rien de cette haine irréconciliable que vous avez jurée contre l'amour. Je voudrois que votre exemple pût faire quelque impreſſion ſur nos Dames, dont la moitié de la vie ſe paſſe dans l'amour des plaiſirs, & l'autre dans une dévotion ſouvent mal reglée. Elles ont beau dire qu'il y a un tems pour le plaiſir, & un pour la dévotion : J'ai été long-temps dans cette erreur, mais enfin j'en ſuis revenu, & je crois comme

vous, Mademoiſelle, qu'il faut commencer de bonne heure à être ſage. Les vers que je vous envoye vous le diront encore mieux que moi.

A M***.

Je ne le ſçay que trop dans le cours du bel age,
Quand la nature ardente échaufant nos deſirs
Nous rend ſi propre aux plaiſirs,
Qu'il eſt mal aiſé d'être ſage.
Cependant malgré tant d'attraits
(On ne peut trop le dire & le faire connoître)
En ce temps là même il faut l'être,
Ou l'on court grand riſque de ne l'être jamais.
Il n'eſt pas vray que la vieilleſſe
Ramene chez nous le bon ſens
Ce que l'on y voit de ſageſſe
N'eſt que l'effet de la foibleſſe,
Qui rend ſes deſirs impuiſſans.
En vain elle paroit renoncer aux délices
Qui firent autrefois ſon crime ou ſon erreur:
Rendez à tous ſes ſens leur premiere vigeur
Vous verrez auſſi-tôt revivre tous ſes vices.

C'eſt à tort qu'un vieux débauché
Sur quelques vains regrets fonde ſon eſperance ;
Ce remors dont il eſt touché
N'eſt qu'une fauſſe pénitence,
Qui ſans expier ſon offenſe
Ne ſert qu'à punirr ſon péché.

Dans les pleurs qu'on luy voit répandre
Pour les crimes qu'il a commis,
Qui ſçait s'il ſe repent des plaiſirs qu'il a pris,
Ou s'il regrette ceux qu'il ne ſçauroit plus prendre ?

Le pecheur qui tranquilement
Attent à revenir de ſon égarement
Qu'il ſoit au bout de ſa carriere,
Se trompe malheureuſement.
C'eſt une grace ſinguliere
Que Dieu ne fait que rarement.

CCVIII. LETTRE.

De Mademoiſelle du Pré au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 12. Février 1692.

J'Ay lû avec bien du plaiſir, Monſieur, les vers que vous m'avez envoyez: ils contiennent des veritez dont il n'eſt pas permis de douter. Ceux que je vous envoye ſont dans le même goût, & un peu plus remplis de moralitez. Quoique vous m'en ayez voulu cacher l'Auteur, je crois cependant l'avoir découvert, & je veux, ſans vous le nommer, que vous conveniez avec moi, que les vôtres & les miens ſont de la même main. Je ne vous mande point de nouvelles, car je ſçai que vous avez un nombre d'amis qui ne manquent point de vous les faire ſçavoir des premiers. Je vous avois deſtiné un bout-rimé, mais vous n'aurez rien davantage.

A M***.

LA vie eſt peu de choſe, & ſa fin n'eſt terrible
Qu'à ceux qui n'ont jamais oſé la méditer.
Rien ne doit être moins ſenſible
Que la perte d'un bien qu'on ne peut regreter.
Le bonheur ne ſe peut trouver
Dans les honneurs qui n'ont qu'une apparence vaine,
La durée en eſt courte, & toûjours incertaine:
Pour les acquerir que des peines?
Que des ſoins pour les conſerver?
Quand l'amour vient tenter une jeune perſonne,
Il luy paroît plein de douceur,
Mais elle trouve enfin que ce n'eſt qu'un trompeur
Qui promet bien plus qu'il ne donne.
D'où vient à l'homme tant d'orgueil?
Echapé du néant pour entrer au cercueil,
Rien eſt ſi borné que ſon être:
Celuy qui vit ayant été
Une éternité ſans paroître,
Diſparoîtra bien-tôt pour une éternité.

Quand le ſort pour nous plaire auroit tant d'indulgence
Qu'il nous accableroit d'honneurs & des plaiſirs,
Et feroit ſervir ſa puiſſance
Pour contenter tous nos deſirs ;
Ce bonheur paſſager eſt peu digne d'envie ;
Chaque heure & chaque inſtant en peut finir le cours.
Ce qui fait la plus longue vie
N'eſt qu'un petit nombre de jours.

Pour en conſerver la memoire,
Un Prince employe vainement
Le marbre de Paros, la pierre, & le ciment.
Ce ſuperbe Tombeau, ce riche monument
Un jour ſera bien moins la marque de ſa gloire,
Que la preuve de ſon néant.

Les hommes de tout temps jugeant ſans connoiſſance
Par un faux éclat prévenus,
Ont ſouvent pris pour des vertus
Ce qui n'en a que l'apparence :
Et parmy les pauvres mortels
Quelquefois ceux que l'on encenſe
Ne ſont que de grands criminels,

A qui notre ſeule ignorance
Au lieu de châtimens decerne des autels.
Quand nous ſerons jugez au poids du ſanctuaire ;
Que nos actions paroîtront
Devant Dieu telles qu'elles ſont,
Helas! à quoy nous ſerviront
Les honneurs qu'icy-bas le monde nous peut faire ?
Ce heros dont la terre admire les hauts faits
En condamnant la voix publique
Maudira peut-être à jamais
Ce qui fait le ſujet de ſon panégirique.

CCVIII. LETTRE.

Du Marquis de Termes au Comte de Buſſy.

A Verſailles, ce 20. Février 1692.

IL y a quelque apparence à l'accommodement avec la Savoye. Le Marquis de Léganés a envoyé deux mille hommes pour entrer dans Verceil ; on leur a fermé la porte au nez. Monſieur de Baviere eſt à Munick ; on croit qu'il

ira à Vienne avant que de paſſer en Flandres. Les Irlandois qui ſont en France ſeront commandez par le Duc de Berwick & par Sarsfielt. Le Roy d'Angleterre demande à commander la Flote du Roy. Le Chevalier de Cinq-San eſt mort; Meſieres a ſa Charge. Monſieur & Madame de Chartres viendront Vendredy à Paris au Palais Royal, & le Roy viendra dîner avec eux le 26 de ce mois. Le mariage de Monſieur le Duc du Maine eſt remis aprés le voyage de Compiegne. Le Marquis du Pleſſis-Bellievre eſt mort à Suze, où il commandoit. Huſſon y va commander à ſa place. Le Duc de Richemont a renvoïé de Baſle à Monſieur de Barbeſieux ſa Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, & lui a mandé qu'il auroit toujours pour le Roy beaucoup de reſpect, & beaucoup d'inclination pour la France. Le Comte de Mailly en entrant dans les Dragons a donné *gratis* la Cornette de Meſtre de Camp, venduë plus d'une fois mille piſtoles. Le Marquis de Sourche a eû le Régiment du Pleſſis-Bellievre, & a remis le ſien au Marquis de Luſerne. L'arbitrage entre Mademoiſelle & Monſieur le Prince pour la ſucceſſion de Guiſe, fut

ſigné hier au ſoir Mademoiſelle n'a pour ſa part que la Principauté de Joinville. Il y a un dédit de deux cens mille francs. On croit que le Roy reviendra de Compiegne, ſauf à retourner en May.

CCIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy au Marquis de Termes.

A Chaſeu, ce 23. Février 1692.

JE croy que Monſieur de Savoye s'accommodera parce qu'il le doit faire; cependant ſa conduite paſſée nous doit faire douter qu'il prenne le bon party : la Flotte du Roy ſeroit bien commandée, ſi elle l'étoit par le Roy d'Angleterre, il eſt brave & il entend la marine, mais il n'eſt pas heureux. Le Roy vient à bout de tout ce qu'il entreprend, par la force ou par la douceur. Faut-il prendre une des meilleures places de la Flandre? il y réüſſit par ſes armes, par ſon argent & par ſon Canon; faut-il faire des mariages dans ſa famille? les intereſſez ne réſiſtent point à ſes manieres honnêtes; le pro-

cedé du Duc de Richemont me paroît d'un homme qui a le cœur bien grand, c'eſt dommage qu'il quitte le Royaume. Je crois comme vous que le voyage du Roy à Compiegne n'ira qu'à voir ſes Trouppes & embaraſſer les Ennemis. Je ſuis aſſuré que Mademoiſelle eſt auſſi fâchée de n'avoir eû que Joinville, que ſi elle avoit des heritiers mal établis.

CCX. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 6. Mars 1692.

LE Prince Eugene aſſemble des troupes à Veillane, & les Allemands levent les quartiers pour le venir joindre. On dit qu'ils veulent aſſieger Suze. Monſieur de Catinat partit le dernier de Février de Grenoble pour y aller. Chamley n'eſt pas encore revenu. Vingt mille Turcs, dix mille Tartares, & Tekeli ſont en marche pour le ſecours de Varadin. Veterani a ordre de l'Empereur de leur donner Bataille. Vivans fa-

meux Huguenot a été tué dans les Cevenes ; le Prince d'Orange l'avoit naturalisé & fait Chevalier Anglois. Les Genois ont prêté cent cinquante mille écus à Monſieur de Savoye & lui ont promis de lever deux Régimens Corſes. La forteresſe de Garabuſe en Candie s'eſt révoltée contre les Venitiens & s'eſt donnée aux Turcs. La Reine mere d'Eſpagne a formé un parti dans le Conſeil pour être déclarée Regente, à cauſe de la foible complexion de ſon fils. Quelques miniſtres ont proposé de faire venir en Eſpagne le ſecond fils de l'Empereur, d'autres le Duc d'Anjou. On parle du Mariage de la Princeſſe d'Hanovre avec le Duc de Saxe, qui par ce moyen n'enverra ſur le Rhin que ſon contingent. Le Duc de Modene épouſe la Princeſſe de Parme. On dit que les affaires de Rome vont bien, & que le Pape piqué du mauvais procedé des Allemands, veut plaire aux François. Il a dit que s'il n'avoit que ſoixante & dix ans, il iroit à Turin avec vingt mille hommes & feroit la paix d'Italie : c'étoit le deſſein d'Alexandre VIII. Nulle nouvelle ſeure de Varadin ; les neiges ont empêché les

Turcs d'agir. Monſieur de Savoye demande le Vicariat de l'Empire en Italie. Le Parlement d'Angleterre ne veut point aſſigner les fonds du ſubſide qu'il n'ait établi des Commiſſaires perpetuels pour recevoir les comptes Royaux. La Princeſſe de Dannemarck a mieux aimé ſortir de Londres, que de chaſſer Madame Churchil ſa Dame d'honneur.

CCXI. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Broſſes.

A Chaſeu, ce 11. Mars 1692.

JE n'ay pas de foy aux Sieges que fera le Prince Eugene, & je crois bien plutôt que Monſieur de Catinat les feroit lever. Le ſuccès de la Bataille que l'Empereur commande à Véterani de donner ſera un évenement de conſequence. Vivans étoit un ennemi dangereux, il avoit du mérite. Les Genois ſe ſouviennent du Bombardement & s'en veulent venger, leur reſſentiment pourroit leur coûter cher. La foibleſſe du Roy d'Eſpagne ne vous ſervira pas de grand

choſe. L'antipathie des Nations nous empêche de profiter de leurs déſordres. Je voudrois bien voir un Pape faire un Siege & coucher au bioüac ; mais c'eſt un traité que celui-cy voudroit faire.

Le ſervice d'Italie incommode toutes les Nations auſſi bien que les François. Mais je ne comprends pas pourquoy les neiges fatiguent plus les Turcs que les Allemands. L'alliance de l'Empereur coûte aſſez cher à Monſieur de Savoye pour qu'il ne lui refuſe pas un titre qui ne lui coûte rien. Le Prince d'Orange eſt un Uſurpateur ; mais les Anglois ſont des Tyrans à ſon égard. Il a beſoin de toute ſa dexterité pour ſe maintenir avec des peuples auſſi bizares que ſes ſujets. Je ne ſerois par étonné que la Princeſſe de Dannemarck ſe ſacrifiât pour Mylord Churchil ; on voit des effets de l'amour plus extraordinaires ; mais que veut-elle faire de ſa femme ?

CCXII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à Monſieur le PRINCE.

A Chaſeu, ce 12. Mars 1692.

MONSEIGNEUR,

La part que je prends à tout ce qui touche V. A. S. m'oblige de vous témoigner aujourd'huy ma joye ſur la nouvelle alliance que le Roy va prendre avec vous. Vous êtes grand par vous même, Monſeigneur; mais ces ſortes de liaiſons affermiſſent votre grandeur. J'en ſuis ravy, car l'attachement que j'ay eû dans la maiſon de Monſeigneur votre grand-pere, & de Monſeigneur votre pere, & celui que j'auray le reſte de ma vie aux interêts & à la perſonne de V. A. S. me font vous ſouhaiter toutes les proſpérités du monde, & que vous en jouiſſiez longues années. Ce ſont les vœux que fait pour V. A. S. Monſeigneur. Votre, &c.

CCXIII. LETTRE.

De Monſieur le PRINCE au Comte de Buſſy.

Ce 18. Mars 1692.

MOnſieur, j'ay vû par ce que vous m'écriviez ſur le mariage de ma fille les témoignages que vous me donnez de la part que vous prenez aux choſes qui me touchent. Je vous en ſuis bien obligé, & je vous prie de croire que j'auray toujours beaucoup de joye quand je pourray trouver des occaſions de vous faire connoître que je ſuis, Monſieur, &c.

CCXIV. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 24. Mars 1692.

LE Baron de Breſſé du Comté de Bourgone, pris ſur la Contreſcarpe de Namur, a pris le party du Roy qui l'a

l'a fait Maréchal de Camp avec ſix mille livres de penſion. Le Prince d'Orange doit partir de Londres le 24. de ce mois. Il a ôté les gardes au Prince de Dannemarck & ſa femme, & a deffendu qu'on leur fit aucuns honneurs. Le Duc de Richemont s'eſt fait de la réligion Anglicane. Monſieur de Savoye eſt Généraliſſime des armées de l'Empereur en Italie. Il fait de grands apprêts pour un Siege, & tout accommodement eſt rompu. Le mariage de Monſieur le Duc du Maine ſe fit hier. Le Roy lui donne un million dont il lui payera l'interêt pendant la guerre. Le Roy a envoyé à Madame la Ducheſſe du Maine pour deux cens mille francs de pierreries. Les fiançailles ſe firent dans le ſalon du Roy, & puis on alla faire collation à Trianon. Il y eut cinq tables de Dames tenuës par le Roy, Monſeigneur, Madame, Madame de Chartres, enſuite Muſique & portique. Saint-Germain Beaupré quitte le ſervice & vend ſon Régiment au Marquis de Gournay fils du Lieutenant Général. On ſe prépare à Pignerol comme ſi l'on y devoit être bombardé; on a tiré des magaſins de la Ville toutes les poudres, & on les a tranſportées dans la Citadelle

où il y a de bons ſouterrains à l'épreuve des bombes Monſieur de Catinat a donné ordre de faire à Suze proviſion de toutes ſortes d'inſtruments propres à remuer la terre. Les lettres de Milan diſent que les dix mille Allemands qui venoient en Italie ont eu ordre de marcher en Hongrie.

CCXV. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 28. Mars 1692.

LE Baron de Breſſé a raiſon de prendre le ſervice de France, il eſt ſujet du Roi, & ſon nouveau maître ne ſera pas ingrat à ſon égard. Le petit Duc de Richemont commence à ſe démentir. Je ne le regarde plus que comme un homme ſans religion & plein d'ambition. Le Prince d'Orange traite bien mal ſa belle-ſœur, il faut qu'elle lui donne de l'ombrage, car je ne crois pas que ce puiſſe être ſon mary. Tant-pis pour Monſieur de Savoye d'avoir rompu tout accommodement. Le titre de Généraliſſime lui a

donné dans la vûë. Il aura des titres & nous ſes Etats. Je reconois la magnificence du Roy aux noces de Monſieur le Duc du Maine. Il ſoutient par un grand mérite tous les bienfaits dont il eſt comblé. Je doute du bombardement de Pignerol ; mais quand on le feroit, je ne fais pas grand cas de ces ſortes d'expeditions. Si les troupes qu'on doit envoyer à Monſieur de Savoye marchent en Hongrie, le Roy de Chypre ſera à plaindre : ce qu'il aura à commander ne méritera pas le titre de Généraliſſime. Le Prince d'Orange & lui auront, je croy, des affaires cette Campagne.

CCXVI. LETTRE.

De l'Abbé de Choiſy au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 18. Avril 1692.

ON ne doute plus que nous n'allions faire une deſcente en Angleterre ; il y a vingt mille hommes ſur les côtes de Normandie, & quatre cens vaiſſeaux preſts à les paſſer. Le Roy d'Angleterre party Lundy dernier 18. de ce

mois. Monſieur de Tourville doit être au premier de May devant la Hogue avec ſoixante gros Vaiſſeaux. Le Comte d'Etrées a mis a la Voile des Iſles d'Hyeres le premier de ce mois. Le Régiment des Gardes part dans trois jours. Le Roy aura dans ſon armée de Flandre, cette campagne, trois cens pieces de canon, dont cent de vingt-quatre livres de balle. Les troupes Allemandes s'aſſemblent pour ſe ſaiſir de Mantoüe. On travaille à des fourneaux ſous Nice & ſous Montmelian. L'armée d'Italie ſera compoſée de quarante mille hommes de pied & de dix mille chevaux. Notre flotte porte quatorze mille hommes de débarquement. Le Marquis de Joyeuſe aſſemble quinze mille hommes ſous Montroyal pour aller viſiter le païs de Juliers.

Louiſon Moreau belle voix de l'Opera s'eſt miſe dans un Couvent.

CCXVII. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Choiſy.

A Chaſeu, ce 23. Avril 1692.

LA deſcente en Angleterre eſt une grande entrepriſe; mais il faut réüſſir, & je ne ſuis pas de l'avis de Properce qui dit :

In magnis voluiſſe ſat eſt.

SI cela étoit vray, les foux mériteroient plus ſouvent des loüanges que les ſages, car ces gens-là penſent ſans meſure. Pour ce deſſein-cy je m'en fie bien au Roy; il ne s'embarque pas dans une affaire de cette impontance ſans prendre ſes ſeuretés. Les apparences ſeroient bien trompeuſes, ſi ce n'étoit icy la plus extraordinaire Campagne que nous ayons veüe de nos jours. Le Roy fera certainement une entrepriſe en Flandre, & ce qui eſt encore plus ſeur, c'eſt qu'il y réüſſira s'il la fait. Il y à de la prudence à faire des fourneaux ſous Ni-

ce & ſous Montmelian; ſi on les conſerve dans la paix, cela ne nuira de rien, & ſi on les rend, on feroit ſauter ces Places en une nuit. J'ay de la peine à croire que Monſieur de Catinat ait cinquante mille hommes cette Campagne; ce ne ſera pas là où ſera le fort de la guerre.

CCXVIII. LETTRE.

De l'Abbé de Broſſes au Comte de Buſſy.

A Paris, ce 23. Avril 1692.

LE Roy d'Angleterre partit le 21. pour aller coucher à Anet, le lendemain à la Trappe, & puis en Normandie. Il a dégradé le Prince d'Orange de l'Ordre de la Jarretiere, & l'a donné au Prince de Galles. Il l'a auſſi donné au Duc de Pouvits, & à Milord Melford. Il a fait le Duc Gourdon premier Gentilhomme de ſa Chambre. Tout ſe diſpoſe à l'embarquement. Le Régiment de Navarre y marche & plus de vingt-cinq mille hommes de bonnes Troupes. Il y a ſur les côtes plus de quatre cens bâtimens de charge. Cependant il ne paroît point que

le Prince d'Orange ſe remuë. Il a fait encore paſſer en Flandre plus de dix mille Anglois depuis quinze jours. Le Marquis de Rodes épouſe Madame de Monchas ſœur du Marquis de Gordes. Le Roy part le 10. de May pour Flandre ; les Dames demeureront au Quénoy. Le Comte de Buſſy a l'agrément de la Charge des Gendarmes Ecoſſois ; il en offre cinquante mille écus. Monſieur de Lauſun fut hier déclaré Duc & Pair de France. La flotte du Roy doit partir de Breſt le 26. Mais il fait de furieux vents.

CCXIX. LETTRE.

Du Comte de Buſſy à l'Abbé de Broſſes.

A Chaſeu, ce 27. Avril 1692.

ALler d'Anet à la Trappe, c'eſt pour tâter de tout. Le Prince d'Orange a primé ſon beau-pere. Oſter l'Ordre de Chevalerie à un homme qui a ôté trois Couronnes, c'eſt lui faire peu de mal. Les préparatifs pour la deſcente en Angleterre ou en Irlande ſont grands